

PIÈCES ACCOMPAGNANT LES TÉMOIGNAGES

DE LA

COMMISSION ROYALE

D'ENQUÊTE DANS L'AFFAIRE

DE LA

FARMERS BANK OF CANADA

(TRADUIT DE L'ANGLAIS)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR J. de L. TACHÉ, IMPRIMEUR DE SA TRÈS
EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI.

1914

INDEX DES PIÈCES.

No.	Page
1. Extraits des procès-verbaux du Comité des Banques et du Commerce au sujet de la Farmers' Bank.....	791
2. Documents tirés des dossiers du ministère (Ministère des Finances).....	792
3. Echantillon de billet aux directeurs provisoires de la Farmers' Bank.....	799
4. Trois décrets de l'Exécutif, datés respectivement du 13 juillet 1896; 10 juillet 1905; 20 juillet 1906.....	800
5. Rapport adressé à la Chambre des Communes, étant les documents sessionnels, No. 110 B. et C.....	802
5a. Copie d'un chèque en date du 30 novembre 1906, pour la somme de \$245.000, du ministère des Finances à la Farmers' Bank.....	804
6. Chèque No. 25, payable à J. G. Fitzgibbon.....	864
7. Chèque No. 28, à Masten, Starr & Spence.....	865
8. Deux chèques, Nos. 52 et 27, et Cession <i>re</i> C. H. Smith.....	865
9. Régistre des procès-verbaux des directeurs provisoires de la Farmers' Bank. Copie substituée.....	866
10. Régistre des procès-verbaux des directeurs de la Farmers' Bank. Copie substituée.....	903
11. Contrat daté du 12 mars 1906, entre James Gallagher <i>et al.</i> et W. R. Travers.....	997
12. Deux contrats du 4 juillet 1906, entre James Gallagher <i>et al.</i> , C. H. Smith et W. R. Travers.....	998
13. Procuration, John Ferguson <i>et al.</i> à Travers, et contrat de distribution entre A. S. Lown et autres, en date du 5 juillet 1906.....	1001
14. Motion de J. Gallagher et John Ferguson à l'effet que les directeurs provisoires accordent une procuration à W. R. Travers, le 8 octobre 1906.....	1002
15. Rapport du bureau des directeurs provisoires de la Farmers' Bank, 22 novembre 1906.....	1002
16. Ordonnance, John Watson sur Robertson & McLennan, 23 juillet, 1909, et un reçu pour la somme de \$100 en paiement complet de toutes réclamations et demandes faites par John Watson.....	1003
17. Liste des actionnaires de la Farmers' Bank.....	1004
18. Régistre de souscriptions de la Farmers' Bank. (Liste des actionnaires dont les noms figurent sur la liste envoyée au bureau de la Trésorerie et qui ont allégué de la fraude.) Retournée à G. T. Clarkson.....	1014
19. Régistre de souscriptions de la Farmers' Bank, disposé alphabétiquement. (Entre les mains du liquidateur).....	1018
20. Livre de transferts de la Farmers' Bank. (Dans les mains du liquidateur).....	1036
21. Copie d'une opinion de Urquhart, de "Urquhart & MacGregor".....	1036
22. Lettre de Travers à Lindsay, 24 septembre 1906.....	1036
23. Copie d'une lettre de Lindsay à Travers, en date du 13 novembre 1907.....	1037
24. Lettre de Travers à Lindsay, 7 décembre 1906.....	1037
25. Demande de W. J. Lindsay, pour 500 actions. Copie substituée.....	1038
26. Demande de W. J. Lindsay, pour 50 actions. Copie substituée.....	1038
27. Cessions de diverses personnes à W. J. Lindsay, toutes datées du 26 octobre 1906. Copie substituée.....	1039
28. Chèque de Travers pour la somme de \$10,000 à W. J. Lindsay, 6 décembre 1906.....	1047
29. Lettre de Thomas Beattie à W. R. Travers, en date du 16 août 1906.....	1047
30. Trois lettres de Travers à Lindsay (1); de Travers à J. H. Spence (2) et (3).....	1048
31. Contrat entre Travers et Lindsay, en date du (en blanc) d'août 1906.....	1049
32. Paquet de lettres échangées entre Travers et Lindsay en 1908.....	1050

INDEX DES PIÈCES—*Suite.*

No.	Page
33. Copie des transactions concernant les affaires de la Farmers' Bank, par J. J. Warren, de la Cie W. J. Mitchell, copie certifiée correcte par W. G. Mitchell...	1056
34. Lettre de Travers à Dixon, 27 octobre 1906.	1057
35. Neuf chèques, sept signés par Travers, deux par C. H. Smith.	1057
36. Chèque de la Traders' Bank, signé par Travers, daté du 7 décembre 1906 pour \$5,000.00.	1061
37. Lettre, Beattie Nesbitt à Travers, 10 mai 1910.	1061
38. Requête pour actions (100 actions) par Beattie Nesbitt en date du 22 octobre 1910. (Copie substituée).	1062
39. Quatre chèques payables à Travers, signés par Lown et C. A. Smith, tous datés du 4 juillet 1905.	1062
40. Chèque de la "Trust & Guarantee Co., Ltd.," pour \$80,000, avec la copie ci-jointe, en date du 11 octobre 1906.	1063
41. Livre de banque de la banque Traders en compte avec la Farmers' Bank.	1065
42. Etat du paiement du prêt de \$80,000, par Travers.	1077
43. Lettre de Warren à Travers en date du 10 octobre 1906; et reçu de Warren à Travers en date du 11 octobre 1906, copie substituée.	1078
44. Liste des billets concernant le prêt fait à la Farmers' Bank, en date du 12 mars 1907.	1079
45. Reçu de Travers à la "Trust & Guarantee Co., Ltd.," pour billets reçus en date du 26 février 1907, et correspondance, originaux et copies, entre Warren et Travers.	1080
46. Chèque de la "Trust & Guarantee Co., Ltd.," pour \$20,000, en date du 23 octobre 1906, et copie du dit chèque.	1082
47. Assignation concurrente en date du 22 octobre 1906, de Sproat <i>et al. vs.</i> la Farmers' Bank, et copie de l'affidavit de W. R. Travers en date du 26 octobre 1906.	1083
48. Correspondance entre Travers et Warren et lettre de Marshall, gérant de la "Excelsior Life" à Travers et cession de police, de Travers à la "Trust & Guarantee" en date du 26 octobre 1906, et compte au sujet de la cession de la police.	1093
49. Contrat entre Travers et la "Trust & Guarantee Co.," pour le prêt de \$20,500, et correspondance entre Travers et Warren et autres, copie substituée.	1095
50. Etat concernant l'emprunt, par Travers, de \$20,500, feuille de grand-livre, copie substituée.	1098
51. Liste de billets, copie substituée.	1099
52. Copie, par W. J. Lindsay, d'une lettre, en date du 29 mars 1906, de W. J. Lindsay à A. J. Witham.	1101
53. Chèque au nom de la "Trust & Guarantee Co.," pour \$25,344.80, signé par Travers pour la Farmers' Bank.	1101
54. Chèque No. A5080, de la "Trust & Guarantee Co.," signé par le président et le gérant, pour \$500 en faveur de Travers.	1101
55. Lettre de Fitzgibbon à Travers en date du 29 novembre 1906, copie.	1102
56. Copie du certificat de dépôt au crédit de la Farmers' Bank, par la "Trust & Guarantee Co." Certificat de dépôt au crédit de la Farmers' Bank, par J. A. M. Alley, gérant de la banque Traders.	1102
57. Sept copies de chèques de la "Trust & Guarantee Co., Ltd.,"	1103
58. Sept chèques de la Farmers' Bank sur la "Trust & Guarantee Co.," payables à la banque "Union" et signés par Travers et Frayne pour la Farmers' Bank.	1106
59. Liste de certains actionnaires avec les sommes souscrites par chacun.	1109
60. Chèque de la banque "Union" pour la somme de \$3,000, payable à W. R. Travers.	1110

INDEX DES PIÈCES—*Suite.*

No.	Page
61. Chèques de la Farmers' Bank et 5 bordereaux de dépôt.....	1110
62. Quatre chèques de la banque de Montréal, faits par (Mde) A. M. B. Lindsay et état de son compte.....	1112
63. Copie du rapport de Clarkson avec index, pages 43, 42, 11, 12, 14, 13, 25, 26, 28, 39, 40, 41, 18, 37, 21, 32-36, 39, 44, 45, 46, 47, 48, 23, 63, 73, 64, 72-75, 60, 50, 53-59, 60, 67, 69, 95, 97.....	1114
64. Compte des commissions sur actions, tel que préparé par Clarkson.....	1172
65. Option du 18 mai, 1908, pour la vente Jowsey et <i>al.</i> , à Nesbitt, et entente de Nesbitt et <i>al.</i> avec la Farmers' Bank, et contrat du 18 mai 1908.....	1202
66. Mémoire concernant la transaction Deveau-Menzies.....	1206
67. Plan du bureau-chef de la Farmers' Bank (identifié par Travers).....	1207
68. Copie d'une lettre de Travers au trésorier-provincial en date du 18 juin 1908.....	1208
69. Deux lettres en date des 20 et 21 juin, de Greenwood à Travers.....	1208
70. Lettre non signée de Travers à MacCorquodale, en date du 29 août 1906.....	1208
71. Lettre non signée (copie) de Travers au gérant de la banque de Montréal à Toronto, en date du 19 octobre 1906.....	1209
72. Copie d'une lettre de Travers au ministre des Finances, en date du 12 janvier 1907.....	1209
73. Contrat entre les directeurs provisoires et Travers, en date du 14 juillet 1906, fixant à 15 pour-cent la commission sur la vente des actions du capital.....	1209
74. Contrat entre la Farmers' Bank et <i>al.</i> , et F. Crompton, en date du 3 mars 1909.....	1211
75. Lettre de W. F. MacLean à Travers, en date du 15 décembre.....	1213
76. Copie de la liste des billets laissés à la "Trust & Guarantee Co" comme garantie collatérale, copie substituée.....	1213
77. Copie d'une lettre de Warren à Travers, en date du 20 septembre 1910.....	1214
78. Bordereau de dépôt No. 10262, de la banque Traders à W. J. Lindsay, d'un chèque de \$5,000 en fiduciaire, en date du 6 décembre 1906.....	1215
79. Copie des documents concernant le prêt de \$295,000 de la "Trust & Guarantee Co.," à la Farmers' Bank, copie substituée.....	1216
80. Copie, non signée, d'une lettre de Travers à W. H. Greenwood, en date du 16 avril 1909.....	1220
81. Lettre de W. S. Calvert à Travers, en date du 11 juillet 1906.....	1220
82. Lettre de W. S. Calvert, à Travers, en date du 8 décembre 1908.....	1221
83. Lettre à W. S. Calvert à Travers, en date du 4 septembre 1909.....	1221
84. Trois lettres (1) de Travers à John Knight, secrétaire de l'Association des Banquiers, en date du 22 janvier 1907; (2) de John Knight à Travers, en date du 24 janvier 1907; (3) de Travers à John Knight, en date du 25 janvier 1907.....	1221
85. Télégramme de W. S. Calvert à Lindsay, 17-3-06.....	1223
86. Lettre de Calvert à Travers, en date du 27 juin 1907, (privée et confidentielle)....	1223
87. Copie d'une lettre de Travers à G. E. Valteau, secrétaire de la "British American Bank Note Co.," en date du 18 novembre 1906.....	1223
88. Copie d'une lettre du président à Robert Noble, en date du 4 décembre 1906.....	1224
89. Etat des affaires au 31 décembre, 1906-07-08-09-10. Rapports du Gouvernement, comparés à l'état actuel approximatif.....	1224
90. Talon de livre de chèques.....	1236
91. Copie non signée d'un lettre de T. C. Boville, sous-ministre des Finances, à W. R. Travers, en date du 2 mai 1907, et copie de la réponse de Travers, en date du 1er mai 1907.....	1241
92. Copie des supposés procès-verbaux de l'assemblée des directeurs provisoires, tenue le 24 novembre 1906.....	1242
93. Copie faite par M. Fitzgibbon, (au crayon de mine), de la caisse de la banque, pour le premier mois après l'organisation.....	1243

INDEX DES PIÈCES—*Suite.*

No.	Page
94. Liste alphabétique des souscriptions d'actions, telles que représentées dans les documents fournis comme liste des actionnaires, lorsque requête fut faite au bureau de la Trésorerie pour un certificat, indiquant les paiements faits jusqu'au 27 novembre 1906.....	1256
95. Prospectus en usage en Angleterre, concernant les actions de la Farmers' Bank...	1273
96. Etat des affaires de la Farmers' Bank, comme étant celui de la banque le 28 novembre 1912.....	1274

PIECES JUSTIFICATIVES

se rapportant à la preuve déposée au sujet de la

FARMERS' BANK OF CANADA

PIECE 1.

Extraits des minutes du Comité des Banques et du Commerce concernant la Farmers' Bank:

COMITE DES BANQUES ET DU COMMERCE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Extraits des minutes dudit comité concernant la Farmers' Bank of Canada:

Salle du comité,

Mardi, le 21 juin 1904.

Projet de loi No. 131, constituant en corporation la Farmers' Bank of Canada.

Préambule et articles 1, 2, 3, 4 et 5 lus et adoptés.

Ordonné de faire rapport du projet de loi sans amendement.

Salle du Comité,

Mercredi, le 12 avril 1905.

Projet de loi No. 124, concernant la Farmers' Bank of Canada.

Préambule amendé par l'insertion du nom de la compagnie.

Articles 1, 2 et 3 lus et adoptés.

Ordonné de faire rapport du projet de loi tel qu'amendé.

Salle du comité,

Vendredi, le 11 mai 1906.

Projet de loi No. 127, concernant la Farmers' Bank of Canada.

Préambule lu et adopté, après avoir entendu les remarques à ce sujet de M. Urquhart, de Toronto.

Article 1 amendé par la substitution de " six mois " au lieu de " un an ", à la ligne 5.

Article 2 lu et adopté.

Ordonné de faire rapport du projet de loi tel qu'amendé.

PIECE 2.

Documents du dossier du Ministère (Finances)

ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS

MONTREAL, 30 novembre 1906.

A M. T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances,
Ottawa.

Cher monsieur—

Farmers' Bank of Canada.

Au sujet de la demande de la Farmers' Bank of Canada pour obtenir le certificat ordinaire du Conseil de la Trésorerie, j'ai raison de croire que l'argent déposé ou devant être déposé à Ottawa, à titre de souscriptions d'actions, ne saurait être considéré comme capital acquitté et qu'une forte proportion de la somme requise pour l'obtention d'un certificat est un emprunt fait sur promesse de paiement, après que votre ministère l'aura accordé.

Veillez me permettre de vous demander, ne serait-ce que pour la protection du public, que le Conseil de la Trésorerie exerce le droit qu'il a de refuser l'émission d'un certificat, s'il le juge à propos, jusqu'à ce qu'on ait fait une enquête parfaite au sujet des circonstances ci-mentionnées.

Sincèrement à vous,

(Signé) E. S. CLOUSTON,
Président.

Copie dûment certifiée,
T. C. BOVILLE,
Min. des Fin.

MINISTERE DES FINANCES

Ottawa, Canada.

3 décembre 1906.

A M. E. S. CLOUSTON,
Président de l'Association des Banquiers Canadiens,
Montréal, P. Q.

Cher M. Clouston:—

J'accuse réception de la vôtre du mois dernier, concernant la Farmers' Bank of Canada. Je prends note de votre déclaration au sujet de l'argent versé en vertu de l'article 13 de la loi des Banques.

A cause des rapports publiés dans les journaux au sujet de certain litige par rapport aux souscriptions du capital de cette banque, la question a été soigneusement étudiée par le ministère et, il y a quelque temps, on a communiqué avec le gérant général de la banque l'informant que lorsqu'il s'agit d'une demande de certificat pour commencer un tel commerce, la déclaration doit contenir, outre la liste de souscriptions au montant d'un demi-million, requise par la loi des Banques, la somme réelle de l'argent versé par chacun des souscripteurs au compte de sa souscription. Le 29 du mois dernier, la banque a fait une demande en due forme pour le certificat à l'effet de lui permettre de commencer son commerce. La demande était appuyée des documents ordinaires, y compris une liste des souscriptions d'argent versé en espèces par chaque souscripteur. La liste même comprend plus de 500 noms et il n'y avait rien qui

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

pût soulever de commentaire quelconque. Je cite les paragraphes suivants de la déclaration statutaire du gérant général:—

“ 4. Le vingt-troisième jour d'octobre 1906, cinq mille sept cent et cinquante-sept parts du capital-actions de la Farmers' Bank of Canada avaient été réellement souscrites *bona fide* et j'ai eu personnellement connaissance des demandes et des souscriptions et chacune et toutes lesdites souscriptions est et sont sur le blanc imprimé de la demande—dont copie est maintenant produite au dossier et marquée Pièce “ C ” conjointement avec ma présente déclaration, et ladite souscription appert dans les livres d'actions de ladite banque et une somme dépassant \$250,000 en espèces à ces fins a été réellement versée par les souscripteurs desdites actions.

“ 5. Ci-joint à ma présente déclaration, la pièce marquée “ D ” que l'on vient de me faire voir; c'est une liste des souscripteurs au capital-actions de la dite banque établissant correctement, en regard de chaque souscription, le nom du souscripteur, son adresse, la quantité d'actions par lui souscrites, le montant desdites actions et la somme d'argent versée à cet effet. Chacune desdites souscriptions est une souscription *bona fide* au capital-actions de ladite banque.”

J'ai eu antérieurement avec M. Fielding, alors très occupé à la préparation de son discours sur le budget, une conversation au sujet de cette demande. Mais, vendredi dernier, le lendemain de son exposé budgétaire, M. Travers, le gérant général, eut avec lui une entrevue. Au cours de cette conversation, ce monsieur lui donna l'assurance la plus positive à l'effet que “ pas un dollar ” du montant déposé n'avait été emprunté. Aux fins du dossier, M. Fielding écrivit à M. Travers une lettre dont j'inclus ici une copie et dans laquelle il lui demandait l'assurance que les montants mentionnés dans la requête comme dûment acquittés avaient été dans chaque cas des versements d'espèces faits de bonne foi. J'inclus aussi une copie de la réponse de M. Travers.

Dans ces circonstances, il ne semblait exister aucune raison pour refuser le certificat requis par l'article 14 de la loi et, conséquemment, un certificat fut émis le 30 novembre dernier.

Sincèrement à vous,

(Signé) T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances.

Copie dûment certifiée,
T. C. BOVILLE,
Min. des Fin.

MEMORANDUM CONCERNANT LA FARMERS' BANK OF CANADA.

Le soussigné a reçu de la part de la Farmers' Bank of Canada une demande pour un certificat lui permettant d'entreprendre un commerce de banque.

Les documents sont tous réguliers et ils ont été soumis au Ministère de la Justice qui a avisé à l'effet que la preuve y contenue suffit pour permettre au Conseil de la Trésorerie de l'accepter légalement et d'émettre le certificat requis.

Par rapport aux documents on remarquera que, dans la liste des actionnaires, les renseignements fournis comprennent la somme d'argent versée par chacun des actionnaires en acompte sur sa souscription. Cette information a été donnée sur la demande du soussigné comme preuve de la bonne foi des souscripteurs. Le nombre des souscripteurs dépasse le chiffre de 500 et les actions sont assez bien réparties entre eux.

Le soussigné ne voit aucune objection à accorder le certificat requis par la loi des Banques.

(Signé) T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances.

Ministère des Finances,
Ottawa, 30 novembre 1906.

Copie dûment certifiée,
T. C. BOVILLE,
Min. des Fin.

OTTAWA, 30 novembre 1906.

Présents—

L'HON. W. S. FIELDING,
Ministre des Finances, président;

LE TRES HON. SIR RICHARD CARTWRIGHT, G.C.M.G.
Ministre du Commerce;

L'HON. L. P. BRODEUR,
Ministre de la Marine et des Pêcheries.

CONSEIL DE LA TRESORERIE—

Le Conseil a pris en considération une demande faite par la Farmers' Bank du Canada d'après les dispositions de la loi des Banques pour l'émission par le Conseil de la Trésorerie d'un certificat permettant à ladite banque d'émettre des billets et de commencer ses opérations.

Comme l'on a établi à la satisfaction du Conseil que toutes les conditions requises par l'article 15 de ladite loi avaient été remplies, le Conseil a autorisé l'émission du certificat demandé.

(Signé) W. S. FIELDING,
Président.

Copie dûment certifiée,
T. C. BOVILLE,
Min. des Fin.

T. 37983.B.

EXTRAIT des minutes d'une assemblée de l'honorable Conseil de la Trésorerie, tenue à Ottawa, le trentième jour de novembre 1906.

(Signé) W. S. F.
(Signé) R. J. C.
(Signé) L. P. B.

Conseil de la Trésorerie—

Le Conseil a pris en considération une demande faite par la Farmers' Bank du Canada d'après les dispositions de la loi des Banques pour l'émission par le Conseil de la Trésorerie d'un certificat permettant à ladite banque d'émettre des billets et de commencer ses opérations.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Comme l'on a établi à la satisfaction du Conseil que toutes les conditions requises pour l'article 15 de ladite loi avaient été remplies, le Conseil a autorisé l'émission du certificat demandé.

(Signé) T. C. BOVILLE,
Secrétaire.

Copie dûment certifiée,
T. C. BOVILLE,
Min. des Fin.

La présente action est intentée par les demandeurs, tant en leur propre nom qu'en celui de tous autres prétendus actionnaires de la Farmers' Bank of Canada qui désireraient se faire adjoindre à titre de demandeurs. Et les demandeurs réclament: (1) La rescision des prétendus contrats pour des parts du capital-actions de la Farmers' Bank of Canada; (2) Un état de compte pour les sommes d'argent et les billets à ordre reçus—ou que l'on allègue avoir été reçus—au nom et de la part des directeurs provisoires de la banque; (3) Une injonction; (4) Un séquestre.

Et ci-dessous suivent les prétentions des demandeurs:

1. La Farmer's Bank of Canada fut constituée en corporation par une loi spéciale du parlement du Canada, adoptée le 18e jour de juillet 1904.

2. Les défendeurs, James Gallagher, John Watson, John Ferguson, Alexander Fraser et Alexander Shepherd Lown, furent désignés par ladite loi comme directeurs provisoires de la banque.

3. Des amendements à la loi constituant cette corporation furent adoptés le 20e jour de juillet 1905 et le 26e jour de juin 1906.

4. Il est allégué que l'amendement adopté le 20e jour de juillet 1905 le fut sur la requête de la Farmers' Bank du Canada et que l'autre amendement adopté le 26e jour de juin 1906 le fut sur la pétition des directeurs provisoires de la banque, et la pétition fut ainsi souscrite;

“ The Farmers' Bank of Canada ”

Par— JOHN FERGUSON,
ALEXANDER FRASER,
JAMES GALLAGHER,
Directeurs Provisoires.

5. Dans un prospectus préparé par la banque on peut lire entre autres déclarations la suivante à l'effet que les messieurs dont les noms suivent avaient consenti à agir à titre de directeurs s'ils étaient élus—

Son Honneur le juge A. E. Forget; le major Thomas Beattie; le lieutenant colonel R. R. McLennan; John D. Ivey; Thomas Charlton; H. W. Anthes; W. S. Calvert; G. Plunkett Magann; D. P. McKinnon; le colonel James Munn; l'hon. A. G. McKay; George W. Neely; Thomas Urquhart; D. N. McLeod; John Ferguson; Robert Noble;—et le nom du défendeur W. R. Travers y est inscrit comme “ Gérant général”; le nom du défendeur C. H. Smith, comme “ Secrétaire du bureau provisoire des directeurs ” puis celui de la “ Traders' Bank of Canada ” y est inscrit comme “ banquiers ”.

6. On ouvrit, aux fins du prospectus, des livres de stock dans le but d'y enregistrer les souscriptions de gens qu'on pourrait induire à souscrire à des parts du capital-actions de la banque.

7. On imprima et l'on fit distribuer des demandes de souscriptions pour des actions et des procurations à l'effet de nommer le secrétaire du bureau provisoire, et des blanes pour recevoir des souscriptions d'actions furent imprimés et mis en circulation.

8. On fit aussi imprimer, lithographier ou graver des formules de billets de banque au nom de la Farmers' Bank of Canada dans le but d'induire les gens à souscrire pour des parts.

9. On distribua à des agents et à des solliciteurs, dans le but d'obtenir des souscriptions d'actions les prospectus imprimés, les blancs de demande pour stock, les blancs de souscription et lesdites formules de billets de banque au nom de la Farmers' Bank of Canada.

10. Les agents et les solliciteurs ont présenté et employé les prospectus, blancs de demande et les formules au cours de leur travail pour obtenir des souscriptions à des actions.

11. Les demandeurs et d'autres personnes ont souscrit pour des actions et les demandeurs allèguent: (1) Que les directeurs provisoires qui ont prétendu agir pour et au nom de la banque n'avaient aucune autorité ou pouvoir légal aux fins de recevoir des souscriptions d'actions ou de les accepter; et (2) Que les souscriptions d'actions obtenues des demandeurs et d'autres le furent par fraude et de fausses déclarations, et les demandeurs allèguent, entre autres, les détails suivants de fraude, savoir:

- (1) Que l'agent, pour obtenir les souscriptions d'actions déclara faussement que certaines personnes avaient souscrit pour un nombre d'actions plus élevé qu'elles ne l'avaient fait en réalité et voici des exemples de telles fausses déclarations, à savoir—(a) Robert Noble, dont le nom est inscrit dans le prospectus comme l'un de ceux ayant consenti à se porter directeur, aurait souscrit pour des actions au montant de \$10,000, tandis que, de fait, il n'avait souscrit pour des actions qu'au montant de \$3,000; (b) John Sproat aurait souscrit pour des actions au montant de \$10,000, tandis que, de fait, il avait eu l'intention de ne souscrire que pour des actions au montant de \$1,000; qu'il aurait été induit à signer une demande sous l'impression que celle-ci était remplie que pour \$1,000 et que le gérant général réclama plus tard que c'était une souscription de \$10,000; ledit John Sproat répudia la souscription entière; (d) James Murray aurait souscrit pour des actions au montant de \$10,000, tandis qu'il n'avait de fait souscrit qu'au montant de \$1,000; (e) Le Dr Stewart aurait souscrit pour des actions au montant de \$10,000, tandis que de fait il n'avait pas souscrit pour une seule action, et d'autres fausses déclarations du même genre furent faites par les solliciteurs et les agents au sujet de prétendues souscriptions par d'autres personnes.
- (2) Que le major Thomas Beattie, que l'on représentait dans le prospectus comme ayant consenti à agir en qualité de directeur, n'avait souscrit pour aucune action et qu'il avait refusé que l'on se servît de son nom en aucune manière par rapport à la banque, et les demandeurs allèguent que les noms d'autres personnes représentées dans le prospectus comme ayant accepté de servir à titre de directeurs, et qu'elles n'avaient souscrit pour aucune action ni autorisé aucune telle publication.
- (3) Que la première série des actions, au montant de \$500,000, serait émise au pair et que la série suivante serait émise à une prime de 25 p. c. et qu'en conséquence, la première série des actions souscrites au pair, obtiendrait bientôt une valeur courante de 25 p.c. au-dessus de la somme souscrite.
- (4) Que les solliciteurs et agents qui prélevaient des souscriptions d'actions rachèteraient des souscripteurs leurs parts à la prime de 25 p.c. promise.
- (5) Que les billets de banque—dont un échantillon était produit—seraient bientôt mis en circulation et que les profits des souscripteurs seraient très considérables.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

(6) Et ledit prospectus contient d'autres raisons et représentations fausses et frauduleuses.

12. Et les demandeurs allèguent que les actes et procédés des directeurs provisoires furent irréguliers et illégaux et que les directeurs provisoires nommés par la loi constituant la corporation ne continuèrent pas à agir comme directeurs, ne reçurent pas avis des assemblées, n'assistèrent pas aux réunions et ne consentirent pas au renouvellement de la charte ni aux actes et procédés d'autres directeurs provisoires, et qu'il y eut des manipulations dans la charte et dans les procédés qui s'en suivirent.

13. Et les demandeurs allèguent en outre que les agents et les solliciteurs qui obtenaient des souscriptions d'actions n'avaient aucune autorité ni pouvoir légal pour solliciter des demandes de souscriptions et qu'il n'y avait aucune autorité légale pour l'acceptation d'aucune telle souscription.

14. Et les demandeurs allèguent que les agents et les solliciteurs, prétendant agir au nom et sous l'autorité des directeurs provisoires, ont obtenu un grand nombre de souscriptions d'actions et ont reçu à ces fins la somme de cent soixante quinze mille dollars et qu'ils ont aussi obtenu des billets à ordre, à faire signer par des personnes souscrivant pour des actions, payables aux directeurs provisoires de la banque, et que les personnes, agissant au nom et de par la prétendue autorité de la loi constituant la corporation et ses amendements, tentent d'escompter ou de procurer un emprunt par le transport desdits billets.

15. Et les demandeurs allèguent de plus que les personnes, prétendant agir, tel que susdit, sous la prétendue autorité des directeurs provisoires, ont illégalement déduit de fortes sommes d'argent, pour prétendus services et commissions et pour d'autres fins, de l'argent qu'elles avaient reçu, et les demandeurs craignent que l'argent et les billets sous le contrôle de telles personnes pourraient être illégalement affectés, à moins que lesdites personnes ne soient restreintes par ordre et injonction de cette honorable Cour de les employer ou tirer sans un ordre de la Cour.

16. Une très forte proportion des souscriptions d'actions, de l'argent et des billets à ordre, fut obtenue de cultivateurs par lesdites fraudes et fausses représentations en partie alléguées ci-dessus; et ils n'étaient pas à l'époque où les souscriptions furent obtenues d'eux, et ils ne sont pas aujourd'hui, en état de payer les sommes souscrites, et les solliciteurs et les agents leur avaient représenté qu'ils ne seraient pas requis de payer l'argent et que la banque garderait les obligations jusqu'à ce qu'ils fussent en état de vendre leurs actions à profit.

17. Les demandeurs nient qu'on puisse établir aucune responsabilité légale contre un bon nombre de tels souscripteurs et si ces souscripteurs sont légalement tenus de payer les montants souscrits, une mise en demeure à cet effet par procédure légale causerait des pertes et dommages considérables à un grand nombre de cultivateurs qui peuvent faire face à leurs propres obligations mais ne sauraient payer pour des souscriptions d'actions dans une banque.

18. Les demandeurs demandent la production, par les directeurs provisoires de la banque, et chacun d'eux, et par le secrétaire du bureau provisoire, et par le gérant général et par toutes autres personnes qui en auraient la possession ou le contrôle—(1) De tous documents qu'on prétend avoir été signés par des souscripteurs d'actions; (2) Des minutes des réunions des directeurs provisoires; (3) Des prétendues conventions des souscripteurs et des prétendues souscriptions d'actions; (4) Des livres de caisse, grands livres, livres de banque, livres de chèques, livres de correspondance et tous autres livres, documents et papiers faisant voir les prétendues souscriptions d'actions—les paiements faits en acompte—la disposition de l'argent reçu—les billets à ordre et autres obligations reçues, et tous actes et procédés du bureau provisoire des directeurs ou

d'aucun de ses membres, ou du secrétaire, ou du gérant général et de toutes autres personnes quelconques prétendant agir au nom ou de la part de la banque ou du bureau provisoire des directeurs, ou d'aucun d'eux, ou des souscripteurs d'actions ou aucun d'eux.

19. Les demandeurs retirent formellement par les présentes toutes demandes d'actions qu'ils pourraient avoir signées et ils ont ajouté les principales personnes qui furent concernées dans les prétendues fraudes, irrégularités ou fausses représentations à titre de défendeurs dans la présente action.

20. Les demandeurs allèguent que tous les argents, billets à ordre et autres obligations reçues comme susdit par toutes personnes agissant ou prétendant agir pour et au nom de la Farmers' Bank of Canada, ou des directeurs provisoires ou d'aucun d'eux, sont soumis à une fiducie en faveur de tous les souscripteurs d'actions qui pourraient désirer prendre part et devenir parties à cette action, et les demandeurs allèguent qu'il n'y a aucune autorité ou pouvoir légal pour la destination de toute partie desdits deniers à toutes autres fins que l'obtention régulière de l'acte de constitution en corporation et ses amendements, l'ouverture régulière des livres de stock et l'avis public à cet effet et le travail d'écriture ordinaire requis pour la constitution en corporation et l'organisation de la banque d'après les dispositions de la loi des Banques; et les demandeurs prétendent que l'argent actuellement en mains, que l'on croit être déposé dans la Traders' Bank of Canada, et les billets à ordre ou autres obligations, devraient être protégés et conservés comme argent en fiducie et billets et obligations en fiducie sous l'ordre, la direction et l'injonction de cette honorable Cour; et que toutes les personnes qui auraient reçu aucun paiement à même lesdits deniers, excepté comme susdit, devraient avoir l'ordre de rembourser.

21. Les défendeurs James Gallagher, John Watson, John Ferguson, Alexander Fraser et Alexander S. Lown, sont mentionnés comme directeurs provisoires dans l'acte constitutif; le défendeur W. R. Travers est mentionné dans le prospectus comme gérant général et les défendeurs W. J. Lindsay et A. G. N. Luxton furent sollicitateurs et agents de souscriptions d'actions.

ET LES DEMANDEURS RECLAMENT ET DEMANDENT EN CONSEQUENCE

- 1.—Un compte et une enquête dans toutes les questions ci-dessus alléguées.
- 2.—Un compte et une enquête dans tous les actes et procédés de tous les membres du bureau provisoire des directeurs et de chacun d'eux.
- 3.—La rescision de tous les préteⁿdu^s contrats pour avoir des actions et qui ont été faits sans autorité légale.
- 4.—Un compte de toutes les sommes d'argent reçues et de leur disposition.
- 5.—La rescision de toutes les obligations ou souscriptions d'actions qui furent obtenues par fraude ou sous de fausses représentations.
- 6.—Une déclaration des droits des demandeurs et des obligations des défendeurs, et une réparation suffisante.
- 7.—Une injonction pour empêcher la banque, les directeurs provisoires, le gérant général, le secrétaire et tous les officiers, employés et agents agissant pour et au nom de la banque ou des directeurs provisoires, d'employer, tirer, payer ou transférer aucune partie desdits argent et billets et d'entreprendre aucune autre affaire ou transaction à cet effet avant un ordre ultérieur de la Cour.
- 8.—La nomination d'un séquestre pour prendre possession de toute la prétendue propriété de la banque et la conserver sous l'ordre et la direction de cette honorable Cour.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

- 9.—Les amendements à cette action permettant d'adjoindre toutes les personnes qui désireraient s'inscrire comme demandereses, et tous les défendeurs nécessaires si l'occasion s'en présente.
- 10.—Toute telle autre aide que cette honorable Cour jugera convenable ou que la nature ou les circonstances de l'enquête pourront réquerir.
- 11.—Les frais de cette action.

Les demandeurs proposent que cette action soit entendue dans le village de Milton.

L'amendement devra être ajouté à l'endossement spécial.

Le prospectus déclare que l'argent reçu des dépôts est prêté à un taux d'intérêt élevé, que le capital autorisé de la banque est \$1,000,000; que si ce montant était pleinement acquitté, la banque pourrait émettre \$1,000,000 en billets, gagnant ainsi pour ses actionnaires des dividendes sur \$2,000,000, ce qui donnerait à la banque une double force de gain sur son capital.

Le prospectus ne réfère en aucune manière aux dispositions de la loi des Banques, à savoir: (1) Qu'une banque ne peut émettre de billets en dessous de \$5.00; (2) Le pourcentage que doit retenir le Ministre des Finances pour faire face à la circulation; (3) La nécessité pour la banque d'établir des succursales par tout le Canada afin de racheter ses billets en circulation; (4) L'obligation de la part de la banque de maintenir pas moins de 40 p.c. de sa réserve en espèces en billets du Dominion; (5) L'obligation de payer les billets du Dominion en espèces; (6) L'obligation de faire des paiements jusqu'au montant fixé en billets du Dominion quand à ce requise; (7) La nécessité de maintenir un fonds de réserve pour répondre des dépôts sur demande et pour racheter la circulation, etc.

Copie dûment certifiée,

T. C. BOVILLE,
Min. des Fin.

PIECE 3.

Echantillon de billet à ordre des directeurs provisoires, Farmers' Bank :

\$4,500.00

Dû le 30 juin, '07.

Toronto, 27 juin 1906.

Douze mois après date je promets de payer à l'ordre des Directeurs Provisoires de

THE FARMERS' BANK OF CANADA

..... Quarante-cinq cents..... Dollars.....
au bureau de la Farmers' Bank of Canada, Toronto, pour
valeur reçue.

No. 46.....

..... FARMER LIMEHOUSE.

Endossé.—Payez à l'ordre de W. R. Travers, John Ferguson, Alex. Fraser, Jas. Gallagher, A. L. Lown, John Watson, sans recours par l'avocat de W. R. Travers.

W. R. TRAVERS.

PIECE 4.

Trois décrets du Conseil datés respectivement—

13 juillet 1896,
10 juillet 1905,
20 juillet 1906.

C.P. 2713.

Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général, le 13 juillet 1896.

CONSEIL PRIVE
CANADA.

Le comité sur la recommandation de l'honorable Wilfrid Laurier, le Premier Ministre, décide que l'Honorable Sir Richard Cartwright, les honorables L. H. Davies, J. Israël Tarte, F. W. Borden et R. W. Scott, membres du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, constituent avec le Ministre des Finances et Receveur Général, le Conseil de la Trésorerie, d'après les termes du chapitre 28 des Statuts Révisés, tel qu'amendé par le chapitre 13, des Actes de 50-51 Victoria (1887).

Sur la même recommandation, le comité décide de plus que la présence de trois membres dudit Conseil constituera un quorum.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil Privé.

C. P. 1298

Copie certifiée d'un Rapport du Comité du Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général du Canada, le 10 juillet 1905.

CONSEIL PRIVE
CANADA.

Le comité sur la recommandation du Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, le Président du Conseil Privé, décide que le Très Honorable Sir Richard Cartwright, G.C.M.G., l'honorable M. Préfontaine, l'honorable M. Paterson, l'honorable M. Brodeur, membres du Conseil Privé du Roi pour le Canada, constituent, avec le Ministre des Finances et Receveur général comme président, le Conseil de la Trésorerie, d'après les termes du chapitre 28 des Statuts Révisés, tel qu'amendé par le chapitre 13 des Actes de 50-51 Victoria (1887).

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil Privé.

C. P. 1545.

*Copie certifiée d'un Rapport du Comité du Conseil Privé, approuvé par
Son Excellence le Gouverneur général, le 20 juillet 1906.*

CONSEIL PRIVE
CANADA.

Le comité du Conseil Privé, sur la recommandation du Très Honorable Sir Wilfrid Laurier et en vertu des dispositions du chapitre 28 des Statuts Révisés, tel qu'amendé par l'Acte de 50-51 Vic., Chapitre 13, décide que l'honorable Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture, soit nommé membre du Conseil de la Trésorerie.

RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil Privé.

PIECE 5.

Réponse à la Chambre des Communes, *Documents Parlementaires* No. 110
B. et C.

REPONSE

(110b)

A un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911, demandant une copie du rapport complet et de la décision du Curateur de la Farmers' Bank, jusqu'à la date de sa nomination comme liquidateur de la dite banque par les actionnaires pour la réquisition duquel l'article 122, de la loi des Banques donne autorité au Ministre des Finances.

CHARLES MURPHY,
Secrétaire d'Etat.

Toronto, 7 janvier 1911.

DANS L'AFFAIRE DE LA FARMERS' BANK OF CANADA.

ETAT INTERIMAIRE DES AFFAIRES

Au 19 décembre 1910.

PASSIF

Direct. Paiements suspendus le 19 décembre 1910.
Montants dus aux déposants et aux porteurs de lettres de changes aux succursales suivantes:

Allenford.....	\$ 25,753 18
Arkona.....	43,023 82
Athens.....	19,626 70
Belleville.....	35,995 53
Bethany.....	55,342 24
Burgessville.....	41,773 48
Camden Est.....	72,309 17
Cheltenham.....	36,600 69
Dashwood.....	113,021 81
Dunsford.....	34,562 25
Embro.....	74,626 36
Fingal.....	33,589 87
Haileybury.....	25,473 98
Kerwood.....	67,903 17
Kinmount.....	33,902 38
Lakeside.....	32,222 60
Lindsay.....	38,176 17
Millbank.....	66,630 61
Milton.....	30,452 25
Norval.....	39,129 76
Phillipsville.....	37,682 73
Pontypool.....	47,992 41
Sharbot Lake.....	52,797 77
Stouffville.....	24,733 88
Williamstown.....	25,930 18
Zephyr.....	55,749 88
Toronto.....	87,772 04
Intérêts accrus au 19 décembre 1910.....	19,000 00
Fonds de réserve en vue de diverses créances.....	10,000 00

Total..... \$1,281,774 91

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Créances privilégiées—

Billets de la Farmers' Bank en circulation, d'après les livres du bureau-chef et les rapports des succursales.....	\$538,365 00
Appointements à succursales et comptes des frais courants.....	3,558 05
Loyers dus à succursales et créances résultant de clauses pénales encourues aux termes des baux.....	1,530 86
Dépôt au gouvernement d'Ontario.....	26,533 16

Total..... \$ 569,987 07

Créances garanties—non réglées—

Trust and Guarantee Company, Limited, Toronto, avances sur billets à demande.....	\$211,838 26
Hypothèques sur effets des clients données en garantie.....	293,526 31

Surplus porté à l'actif..... \$ 81,688 05

Autres valeurs détenues et incluses à l'actif en cet état:—

Obligations de la Keely Mines, Limited,
\$1,000,000
Autres obligations industrielles, \$75,000.00

Capital-actions—

Capital-actions souscrit d'après la liste..... \$ 584,500 00

ACTIF

Billets du Dominion du Canada.....	\$ 10,048 50
Espèces.....	7,271 95
Billets et chèques d'autres banques ou tirés sur elles.....	55,144 22
Soldes dus par d'autres banques en Canada.....	10,738 10
Soldes dus par des agents du Royaume-Uni.....	6,189 26
Soldes dus par d'autres agents étrangers.....	5,030 89
Argent en caisse et en transit.....	46,286 31

\$ 140,709 23

Dépôt au gouvernement du Dominion pour garantir billets en circulation..... 20,250 00

Actions et obligations..... 113,895 00

Surplus des effets des clients détenus par la Trust and Guarantee Co..... 81,688 05

Prêts courants, escomptes et effets échus, détenus au bureau-chef et aux succursales..... \$684,130 04

Estimation provisoire..... 241,434 84

\$ 323,122 89

Créances pour effets retirés après suspension.....	47,000 00
Edifice de la banque, comptoirs et mobilier, (va- leur d'après les livres).....	178,604 90
Papeterie en main, valeur estimée.....	2,500 00
Dû sur le capital-actions.....	16,921 00
Autres effets d'après la liste.....	1,146 57
Keely Mines Limited:—	
Prêts courants et découverts.....	\$321,100 46
Prêts à demande.....	300,000 00
(Obligations au montant de \$1,000,000, détenues à cet effet en garantie).....	\$621,100 46
Compte des actions et obligations.....	535,000 00
	<hr/>
	\$1,156,100 46
Total.....	\$2,000,250 05

SOMMAIRE

Actif—

Tel qu'indiqué ci-haut.....\$2,000,250 05

Passif—

Déposants et porteurs de lettres de change de la banque.....	\$1,281,774 91
Créances privilégiées.....	569,987 07
Créances garanties non classées.....	
Capital-actions.....	584,500 00
	<hr/>
	2,436,261 98
Déficit nominal.....	\$ 436,011 93

G. T. CLARKSON,

C. R. C. CLARKSONS & SONS,
Curateurs et Liquidateurs provisoires.

Toronto, Ontario.

DANS LA HAUTE COUR DE JUSTICE

Dans l'affaire de la Farmers' Bank of Canada au sujet de la loi de la Liquidation.

En conformité de l'ordre donné en cette affaire le 24 décembre 1910 par le juge Riddell, il sera tenu une assemblée des créanciers de la Farmers' Bank of Canada, dans la salle des directeurs de ladite banque, Stair Building, angle des rues Adélaïde et Bay, Toronto, mardi, le 17 janvier 1911, à 11 heures de l'avant-midi, et, le même jour et au même endroit, à 2.30 heures de l'après-midi, les actionnaires tiendront une assemblée. Le but desdites assemblées est d'obtenir l'expression des sentiments et des créanciers et des actionnaires, respectivement, sur la nomination de liquidateurs sous l'empire de la loi de la Liquidation.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

La considération des requêtes présentées en cette cause a été par le même ordre ajournée au lundi, le 23 janvier 1911, à 10 heures de l'avant-midi, et les dites requêtes seront alors entendues en chambre par le juge Riddell, à Osgoode Hall, en la cité de Toronto, et avis de cette audition, suivant ledit ordre, est par les présentes donné à toutes les parties ayant le droit d'être entendues.

Daté ce 24e jour de décembre 1910.

F. ARNOLDI,
Greffier en chambre.

BICKNELL, BAIN, STRATHY & MACKELCAN,
Lumsden Building, Toronto, Ont.
Procureurs du requérant.

LA FARMERS' BANK OF CANADA.

MEMOIRE du rapport fait aux assemblées des actionnaires et des créanciers, tenues le 17 janvier 1911.

On a donné lecture de l'avis de convocation de l'assemblée émis par la Haute Cour de Justice, puis, sur motion, M. Tyson est nommé secrétaire; M. G. T. Clarkson préside en vertu de l'ordre de l'honorable juge Riddell.

Le président lit l'état intérimaire des affaires ci-joint et dit ensuite:

Les premières dettes passives portées à l'état des affaires sont celles dues à ceux qui ont déposé dans les diverses succursales de la banque, ainsi qu'aux porteurs de lettres de change émises par ces succursales. Comme vous le savez, la somme totale des dépôts et lettres de change est de \$1,281,774.00, y compris les intérêts jusqu'au 19 décembre sur les comptes portant intérêt; de ce total de \$1,281,774.00, le montant des épargnes est de \$992,490.00, et celui des comptes courants se chiffre à \$289,284.00. Le montant des dépôts versés à la succursale de Toronto comprend un dépôt de J. S. Saunders, de cette cité, qui a retiré \$45,000.00 de la banque le jour de la suspension. Sur avis de l'avocat, il a été institué une poursuite contre Saunders pour lui faire rendre cet argent, et les cours décideront s'il a droit de le garder ou non. La somme lui a été payée en billets de la Farmers' Bank, qui sont aujourd'hui entre les mains d'une banque de cette ville, en attendant la fin du litige. Dans les relevés de la succursale de Haileybury il y a une créance de \$2,000.00, retirés en pareilles circonstances par un nommé Robins, et il a été aussi institué une action contre lui. Une autre action sera aussi intentée relativement à une autre somme de \$600.00, retirée le même jour, et il s'est aussi soulevé une question concernant certains effets retirés à l'une des succursales. Il faudra soigneusement examiner tout cela.

Il y a un certain nombre de points à élucider concernant les dépôts et les droits sur les lettres de change. En des cas où des dépôts ont été faits le jour de la suspension, ou quelques jours auparavant, les chèques et lettres de change, et qui étaient en transmission en vue de l'encaissement au temps de la suspension, ont été arrêtés au paiement. On m'a informé que la banque a droit de toucher ces chèques; mais comme il y a contestation sur ce point, il a été émis un bref en un cas où il s'agit d'une somme de \$6,400.00, et la cour en décidera. Si elle juge que la banque n'a pas droit de toucher cet argent, les chèques seront renvoyés au signataire, mais, d'un autre côté, si jugement intervient en faveur de la banque, le montant de ces chèques devra être payé par les déposants et les signataires.

En des cas où l'on a fait des dépôts le jour de la suspension, on a soulevé la question de savoir si ces dépôts avaient été faits avant ou après la suspension, et, comme l'heure exacte de la suspension est quelque peu douteuse, la cour aura à se prononcer sur ce point; tous ceux qui ont fait des dépôts le 19 dé-

cembre sont, en conséquence, priés de fournir à la banque des détails complets à ce sujet afin qu'on puisse voir à leur réclamations dès que la question aura été décidée.

Ceux dont les dépôts portaient intérêt ont droit de faire ajouter cet intérêt à leurs comptes jusqu'au 19 décembre. Afin de faciliter la production des réclamations, il sera adressé de la banque un état indiquant les montants portés au crédit de chaque déposant, y compris les intérêts, de façon à obvier aux dépenses et aux dérangements auxquels auraient à faire face les déposants s'il leur fallait produire des réclamations sous serment. Il faudra nécessairement un peu de temps pour la préparation et l'envoi de cet état.

Il se présente la question du droit des déposants de compenser à même les montants de leurs dépôts les découverts et les billets détenus par la banque, et cette question sera soumise à la cour le plus tôt possible lors des procédures de liquidation. On conseille à tout déposant qui doit à la banque un billet à ordre ou un découvert de payer dans l'intervalle la différence entre le montant de son crédit et celui de ce billet ou de ce découvert, de manière à faciliter l'encaissement des fonds. Le paiement de la balance peut être laissé en suspens tant que la question du droit de compensation n'aura pas été résolue.

Il en est de même des paiements dus sur le capital-actions, mais les déposants ne peuvent légalement compenser à même leurs dépôts et par leurs découverts les sommes qui peuvent devenir dues par eux en vertu de la double responsabilité.

Au sujet des droits des porteurs de traites émises par la banque, je dois dire que si la banque détenait un billet à recouvrer pour un individu ou une maison de commerce, et que ce recouvrement fût par elle détenu en fiducie et non pour valeur fournie, le propriétaire de cet effet peut avoir suspension, le paiement qu'elle avait reçu se trouvant en caisse tel qu'il pût être distingué des autres item de l'actif de la banque. Cependant, s'il a été obtenu des traites de la banque dans le but de remettre de l'argent, les porteurs de ces traites ne sont que des créanciers ordinaires de la faillite.

J'attire votre attention sur le dernier item de la première page: "Fonds de réserve en vue de diverses créances;" cette somme a été ajoutée au passif de la banque pour couvrir certaines dépenses casuelles, telles que frais judiciaires, annonces, achats de fournitures, etc., et il a déjà été produit des réclamations qui semblent indiquer que cette réserve sera largement entamée, sinon épuisée.

Créances privilégiées.—Relativement aux créances privilégiées, je dois dire que d'après l'article 131 de la loi des Banques, les billets émis par la banque constituent une première charge sur son actif. D'après ses livres, la banque a eu de la "Bank Note Printing Co." pour \$825,000 de billets, et le montant de ces billets en caisse lors de la suspension était de \$286,635, ce qui en laissait pour \$538,365, en circulation, et ce montant, ainsi que l'intérêt à compter du 19 décembre, constitue un premier privilège sur l'actif.

Le deuxième privilège sur l'actif consiste dans le dépôt fait au gouvernement d'Ontario, soit \$26,633.16, et ce privilège existe en vertu de la clause C. article 131, de la loi des Banques, qui l'établit.

Il n'est pas besoin d'expliquer l'item relatif aux appointments des succursales et aux comptes pour frais courants, car il comprend les sommes dues aux employés de la banque au temps de la suspension.

Les créances privilégiées devront être entièrement acquittées avant qu'il ne soit payé aucun dividende aux autres créanciers.

Créances garanties.—Elles consistent en une créance de la Trust and Guarantee Company, garantie par des hypothèques sur obligations de la Keeley Mine, sur d'autres obligations industrielles et sur effets des clients. Il appert que la "Trust and Guarantee Company" a avancé à la banque, en février 1910, la somme de \$75,000, et qu'elle a alors pris en garantie \$120,000 en actions de

l'American Piano Company, lesquelles actions ont été subséquemment vendues pour \$85,000. Les actions avaient été hypothéquées en faveur de la banque en garantie collatérale d'un prêt remboursable à demande, et d'après les termes du contrat la banque peut réclamer de l'emprunteur la différence. Qu'elle puisse recouvrer quelque chose ou non, voilà une autre question. Le 30 juillet 1910, il appert encore que la "Trust and Guarantee Company" a prêté à la banque une autre somme de \$100,000, alors que cette dernière lui a hypothéqué des obligations de la Keeley Mine de la valeur de \$1,000,000, que la compagnie minière avait données à la banque en garantie d'une dette qu'elle avait envers elle. La banque, grâce à ces deux avances d'argent, a fait face à ses obligations, et a surtout, paraît-il, acquitté ses différences au bureau des compensations.

La Trust and Guarantee Company faisait aussi des dépôts à la banque, et, à la suite d'un rajustement des comptes entre la banque et elle, cette compagnie avait obtenu un certificat de dépôt pour \$120,000. Elle prétend qu'elle avait droit de détenir les garanties déjà obtenues sur les deux autres avances à titre de garantie nouvelle relativement au certificat de dépôt, d'après les termes de l'arrangement à cet effet. Néanmoins, elle commença à presser la banque pour avoir plus de garanties, et, le 3 novembre dernier, on finissait par conclure une transaction comportant que la "Trust and Guarantee Company" avançait à la banque \$295,000, pour laquelle somme il lui fut donné, dit-elle, à titre de garantie \$300,000 en effets de clients, \$1,000,000 d'obligations de la "Keeley Mine" et \$75,000 d'obligations industrielles. A même cette avance de \$295,000, elle se remboursait de ses deux prêts de \$75,000 et de \$100,000, ainsi que de son certificat de dépôt de \$120,000. En tant que la transaction comprend une forte somme d'argent et qu'elle a eu l'effet pratique de faire payer par préférence ces créanciers au moyen de cette avance, on n'en a pas admis la validité, mais on est à prendre des mesures pour assurer que les droits des créanciers de la banque seront protégés jusqu'à ce qu'on puisse examiner la transaction d'une manière plus efficace, c'est-à-dire au cours des procédures de la liquidation.

Capital-actions.—Il appert, d'après les livres de la banque, que son capital souscrit est de \$584,000, et qu'il n'en reste à verser aujourd'hui que \$16,921. Il m'est avis qu'en examinant bien on constatera qu'il se trouve d'autres actions non libérées.

Et pendant que j'en suis au capital-actions, je crois qu'il est juste de vous renseigner sur ce que j'ai appris concernant la constitution en corporation et la formation de la banque, ainsi que l'obtention de son certificat du bureau de la Trésorerie. D'après la loi des Banques, il faut que toute banque, qui veut se constituer en corporation, ait une somme de \$500,000 de capital-actions souscrit de bonne foi, et sur ce capital souscrit il doit être versé au moins \$250,000. La charte de cette banque avait été obtenue à peu près deux ans avant que fût tenue l'assemblée d'organisation et il y avait à en craindre l'expiration. L'assemblée d'organisation fut convoquée pour le 26 novembre 1906, et quelque temps avant l'assemblée, paraît-il, quelques-uns de ceux qui devaient s'identifier activement avec la banque se retirèrent, et la liste de souscription se trouva alors incomplète. Pour y remédier, il fut, dit-on, ajouté à la liste certaines souscriptions, entre autres une de \$50,000, antidatée, de façon à régulariser la liste et à pouvoir obtenir l'autorisation de faire affaires. Lors de l'assemblée d'organisation, le 26 novembre 1906, le livre des actions souscrites de la banque établissait qu'il y en avait pour une valeur de \$579,000, y compris celles mentionnées plus haut. Parmi ces souscriptions, il y en avait, dit-on, de \$50,000 à \$75,000 qui étaient sans valeur et irrécouvrables, et on les a subséquemment biffées, comme on a aussi retranché d'autres actions, et il apparaîtrait que, des \$579,000 du capital-actions, il a été retranché en tout, de \$125,000 à \$150,000, à la suite de l'obtention du certificat.

Non seulement la banque devait avoir des souscriptions pour le montant mentionné, mais il fallait, qu'il y eût pour \$250,000 d'actions libérées. Les livres de souscriptions font voir que le bureau provisoire avait \$291,310 en caisse, et il est alloué à titre de paiements sur chaque souscription des montants suffisants pour produire le total. Il est admis qu'en un très grand nombre de cas ces paiements n'avaient pas été effectués par les souscripteurs, et qu'en réalité voici ce qui semble être arrivé. Les directeurs avaient retiré à peu près \$211,000 comptant des souscripteurs, mais ils avaient payé à même cette somme \$41,000 de frais, ce qui ne leur avait laissé en mains que \$170,000. Ils ont alors remis les billets des souscripteurs à W. R. Travers, qui contrôlait le bureau provisoire, et lui en son nom, emprunta \$80,000 sur ces billets, et cette somme, jointe aux \$170,000 susdits, forma les \$250,000 voulus pour le dépôt à faire au gouvernement. L'argent fut alors transmis au receveur général, et lorsqu'il renvoya \$245,000 à la banque, la somme fut déposée la "Traders' Bank," mais il fut là-dessus remis \$80,000 à la "Trust and Guarantee Company," qui les laissa apparemment en dépôt pour le bénéfice de la banque. Il fut émis des chèques en faveur de la "Trust and Guarantee Company" pour le remboursement en trois paiements de toute la dette, et elle fit remise des billets des souscripteurs. Il est ainsi évident que le certificat fut obtenu en éludant la loi des Banques, pour ne pas dire plus.

Comme les actions de la banque se vendaient alors au pair, il est manifeste que dès le début de ses opérations son passif excédait son actif des \$41,000 payés pour ses frais d'organisation. Pour couvrir cette différence, il fut fait certaines entrées dans les livres et un billet fut donné par le gérant général. Plus tard ce billet fut imputé sur le compte des actions et obligations des mines Keeley. Dans ces conditions il est clair que les rapports faits au gouvernement étaient trompeurs dès le commencement.

Il est évident qu'il y a eu, relativement au capital-actions de la banque, plusieurs transactions qu'il faudra examiner de très près. Ce capital a été donné déjà comme étant de \$1,000,000, puis il a été réduit aux chiffres actuels. Il apparaîtrait que l'augmentation était provenue d'une affaire transigée avec une compagnie dite la "Continental Security Company of Winnipeg," laquelle, dit-on, aurait souscrit, sans avoir la responsabilité voulue, pour \$510,000 d'actions de la banque, et cette dernière lui avait alloué un découvert jusqu'au montant de \$538,000 pour lui permettre de libérer des actions; il lui fut en outre, alloué un autre découvert jusqu'au montant de \$150,000, à même lequel elle paya certains billets détenus par la banque pour des actions souscrites par d'autres personnes, elle prit des billets donnés à la banque pour cacher les frais du compte d'organisation, et elle couvrit une forte somme portée au crédit du gérant général pour son compte personnel; cette dernière somme est comprise en la réclamation établie contre lui pour vol.

La somme totale du découvert alloué à cette compagnie, d'après les livres du bureau de Toronto, est de \$687,000, y compris de forts intérêts dont la banque aurait bénéficié, comme d'un profit, bien qu'en réalité ils n'aient été ni acquis ni payés.

Lorsqu'il devient évident que la Continental Securities Company ne pouvait mener à bonne fin la transaction, on vendit pour \$50,000 ou \$60,000 de actions qu'elle avait souscrites à d'autres personnes qui les acquittèrent; la balance fut cancellée et biffée des livres, et l'on en porta une forte partie au compte des actions et obligations de la mine Keeley afin de mettre fin à la transaction, et de cette manière le capital fut réduit. Je considère toute cette transaction des plus irrégulière et des plus inconvenante, et il y aura certainement responsabilité envers la banque sous ce rapport de la part de diverses personnes; jusqu'à quel point la banque en bénéficiera, c'est là la question; le vrais fort qu'elle ne puisse faire de recouvrement qui vaille; toute la question

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

cependant, devra être examinée à fond dans ses moindres détails au cours des procédures judiciaires.

ACTIF.

Les cinq premiers item de l'actif constituent ce que l'on appelle l'actif de caisse; ils représentent soit des espèces, soit des valeurs liquides. Ces effets devraient rapporter une valeur au pair, mais en certains cas des créanciers de la banque qui détiennent des traites et des billets à recouvrer prétendent avoir droit de les retenir en satisfaction de leurs créances incluses au passif. En d'autres cas aussi, on a refusé de payer des chèques aux mains de la banque, et il a été intenté des poursuites contre certains signataires dans le but de faire décider s'ils ont le droit d'en agir de la sorte.

Le gouvernement fédéral va retenir le dépôt qui lui a été fait en garantie des billets en circulation et, lorsque les billets auront été payés, il le rendra à la banque pour le bénéfice des créanciers en général.

Les actions et obligations consistent en obligations industrielles supposées valoir le montant spécifié lorsque l'état a été donné. Les entreprises dont elles ressortent sont, cependant, sujettes aux vicissitudes des affaires, et il est possible que la banque ne puisse réaliser en entier les placements faits, mais on espère qu'elle le pourra pour une très grande partie.

Le surplus relatif aux effets des clients détenus par la Trust and Guarantee Company est la somme qu'on s'attend à réaliser avec ces effets. Depuis la préparation de l'état des affaires, il est devenu certain qu'il y aura des pertes sur certains de ces effets, et par conséquent cet item ne sera probablement pas réalisé en entier.

Les prêts courants, les escomptes et les effets échus, détenus par le bureau de Toronto et les succursales, se chiffrent à \$684,130.04, et j'en ai fait l'estimation de mon mieux, d'après les renseignements que les fonctionnaires de la banque ont pu me fournir, à la somme de \$241,434.00. Les escomptes comprennent bon nombre de comptes sur lesquels la banque fera de lourdes pertes et je compte peu en retirer plus que le montant de mon estimation. Il n'est pas à propos de discuter les détails de ces prêts, car ce serait agir à l'encontre des intérêts des créanciers, mais je crois pouvoir me permettre de vous dire qu'il me présente un cas où la banque perdra \$100,000 sur un seul compte.

Les créances relatives aux fonds retirés après la suspension se rapportent aux poursuites qui ont été intentées pour faire rapporter à la banque les fonds qu'on en avait sorti le jour de la suspension. Comme la question est encore en litige, je ne suis pas en état de vous dire autre chose que la banque prétend avoir droit au remboursement de ces fonds pour le bénéfice de tous les créanciers, parce que ceux qui les ont retirés ont joui d'une préférence injuste.

Édifices de la banque.—Le coût des édifices de la banque a été entré dans l'état au prix inscrit dans les livres, mais le montant en est sans doute exagéré comparativement au prix payé par la banque, et je ne pense pas qu'il puisse être recouvré de ce chef plus de \$60,000 à \$70,000 pour le tout. Il y a eu des irrégularités au sujet de ce compte, sur lequel ont été imputés des item se chiffrant à un montant très considérable, afin de couvrir des dépenses faites par ailleurs. Tout ce qui s'est fait de transactions relativement à cet article demande à être examiné minutieusement et il faudra le scruter avec soin lors de l'enquête judiciaire.

Papeterie en mains.—On trouve cet item dans les livres de la banque pour \$30,000 et il n'en a rien été retranché depuis la date de l'achat, bien qu'on en ait constamment fait usage et que l'approvisionnement en ait d'autant diminué. Je l'ai, en conséquence, estimé approximativement à \$2,500.

La somme due sur le capital-actions, \$16,921, représente ce qui est dû sur les souscriptions.

Les autres effets de l'actif consistent en créances au montant de \$500 provenant d'une obligation et d'un dépôt en garantie.

Mine Keeley.—Au sujet du compte relatif à la mine Keeley, je crois qu'il est bon de vous renseigner assez longuement, autant qu'il m'est possible de le faire, sur l'histoire de cette compagnie et sur ses relations avec la banque.

Le 18 avril 1908, Beattie Nesbitt obtenait une promesse de vente de la propriété pour le prix de \$300,000, payable \$50,000 le 18 mai, la balance devant être payée par versements à faire pendant une certaine période. Le 18 mai, Nesbitt conclut un arrangement aux termes duquel Wishart, Travers et la Farmers' Bank devaient participer à tous les bénéfices que lui donnait la promesse de vente et, le même jour, il passait un acte supplémentaire à l'effet qu'il ne disposerait pas de la promesse de vente sans le consentement de la Farmers' Bank of Canada. En mai 1908 on forma la compagnie dite Keeley Jowsey Wood Mine, Limited, et, à une assemblée des directeurs provinciaux, tenue en mai, le bureau adopta une résolution à l'effet d'acheter du Dr Beattie Nesbitt la promesse de vente susdite et de lui émettre pour \$999,975 d'actions à même le total de \$1,000,000 donné en paiement, et, le même jour, George Wishart fut élu président, le Dr Beattie Nesbitt, vice-président, et W. R. Travers, troisième directeur.

Le 20 mai, la banque faisait une avance de \$25,397 à George Wishart et une autre de \$25,000 à la Keeley Jowsey Wood Mine, pour acquitter apparemment un paiement à faire aux termes de la promesse de vente. A compter de ce temps, la banque a continué à faire des avances à la mine et, autant que j'ai pu m'en rendre compte, tout l'argent qu'a eu la mine est venu uniquement de la banque.

D'après les règlements de la banque, il était défendu au directeur gérant de prêter plus de \$10,000 à un individu, une société ou corporation, sans une autorisation spéciale du bureau. En juin 1908, il fut donné à la Keeley Jowsey Wood Mine, Limited, un crédit d'un certain montant en quatre chiffres, que le bureau des directeurs approuva. La résolution autorisant cette avance fut subseqüemment changée, de façon que, d'après sa nouvelle rédaction, elle permettait au directeur gérant de la banque de faire à son gré des avances à la mine. On prétend que la modification apportée à cette résolution constitue un faux et une plainte a été portée à ce sujet contre l'ancien gérant.

La banque continua de faire de fortes avances à la compagnie minière jusqu'au 4 décembre 1908. Il y eut alors une assemblée des actionnaires, à laquelle étaient présents Wishart, Nesbitt et Travers, et autorisation fut donnée de vendre l'actif de la Keeley Jowsey Wood Mine, Limited, à la Keeley Mine, Limited, à condition que un cinquième des actions de cette dernière fût émis en faveur de Travers, un cinquième en faveur de Wishart un cinquième à Beattie Nesbitt et un cinquième à la Farmers' Bank of Canada; l'autre cinquième devait rester dans le trésor.

Le 10 juin 1909, les actionnaires de la Keeley Jowsey Wood Mine, Limited, confirmèrent cet arrangement et ils nommèrent le comptable en chef de la banque liquidateur de la compagnie.

La Keeley Mine prit alors possession de la propriété et W. R. Travers, à titre de secrétaire, obtint des fonds de la banque, jusqu'à ce que la dette de la compagnie minière pour avances ainsi faites au comptant se chiffât à \$621,000 à date. Inclus en ce chiffre se trouvent deux items, formant \$35,000, qui ne sont point allés au bénéfice de la compagnie minière mais au compte personnel de Travers. Les autorités de la Couronne sont à étudier les transactions se rattachant à cette obtention d'argent.

Les comptes de la compagnie minière indiquent que, à l'exception des \$35,000 susdits et des \$300,000 payés pour la propriété, les avances que lui a faites la banque ont été appliquées sur la propriété. Cependant, vu les fortes

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

sommes d'argent avancées par la banque à cette compagnie, les créanciers et les actionnaires ne seront pas disposés à accepter le rapport de l'apurateur et il faudra examiner avec soin les dépenses de la compagnie pour savoir si une partie des fonds n'a pas été appropriée à d'autres fins.

Au sujet des avances faites par la banque à la compagnie minière par voie de prêts, vous remarquerez qu'il y avait, comme je l'ai dit, un règlement spécial de la banque défendant au gérant général d'avancer à tout individu, société ou corporation, plus de \$10,000 sans l'approbation du bureau donnée à une assemblée régulière. Or le gérant général avait fait de la sorte des avances jusqu'à \$50,000 avant que la question fût soumise à la considération du bureau; et alors on obtenait un crédit pour une somme peu considérable, puis les minutes furent falsifiées de manière à permettre au gérant de faire comme il l'entendrait. La première compagnie ayant liquidé ses affaires, il n'y a pas dans les livres de la banque d'autorisation permettant de faire des avances à la Keeley Mine, Limited, et il n'y a rien non plus pour faire voir que la transaction ait été soumise au bureau, excepté dans un cas, lorsque la banque fut forcée de prendre les actions de Beattie Nesbitt dans l'espérance de sauver les avances faites sur son crédit. Les directeurs nient absolument avoir eu connaissance du fait que la banque faisait des avances à la mine, et s'ils peuvent convaincre la cour qu'ils ne l'ont pas su, individuellement, ou séparément, il sera alors évident que le gérant général aura fait ces transactions sous sa propre responsabilité. On peut maintenant mettre en doute la praticabilité de toutes ces opérations, si vous considérez surtout que la banque était censée mettre et que, de fait, elle mit tout l'argent demandé pour l'achat et l'exploitation de la mine, alors qu'elle ne devait recevoir, au plus, que le quart des profits à réaliser de l'entreprise tout en se portant responsable de toutes les pertes. Il ne saurait y avoir de doute que le gérant général de la banque occupait une position de confiance et que c'est l'abus qu'il en a fait qui a permis cet état de choses.

Nous en arrivons maintenant au dernier item de l'état: Mines Keeley, compte des actions et obligations, \$535,000. C'est à cause de cet item, en particulier qu'on a procédé contre le gérant général de la banque, parce qu'il aurait produit de faux rapports au gouvernement; mais \$75,000 de ce montant représentent ce que la banque a réellement payé pour l'achat des actions de la mine Keeley, c'est à-dire: \$60,000 crédités à Beattie Nesbitt en paiement de dettes qu'il devait à la banque et ce pour \$250,000 d'actions de la mine Keeley qu'il passait à la banque; \$10,000 à F. Crompton pour \$100,000 d'actions de la Keeley Mine Company, et \$5,000 à F. C. Whitney pour \$50,000 d'actions de la Keeley Mine Company.

Le reste du compte a servi à couvrir les pertes de la banque, sauf cependant une somme d'à peu près \$156,000 qui aurait été obtenue de la banque, semble-t-il, par le gérant général pour ses affaires personnelles et pour laquelle il aurait transporté à compte \$150,000 d'actions de la Keeley Mine.

C'est en partie à cause de ce dernier item que la Couronne a intenté une poursuite criminelle contre le gérant général.

Autant que je puisse le comprendre, la position prise par le gérant a été qu'il avait le droit,—comme la banque avait obtenu \$500,000 d'actions de la Keeley Mine, à titre de bonus pour avoir arrangé toute l'affaire au point de vue financier—qu'il avait le droit d'allouer à ces actions toute telle valeur qu'il le jugerait à propos, et d'imputer sur cette valeur toutes pertes que pourrait faire la banque ou toute sommes qu'il pourrait juger nécessaires afin de laisser voir un profit suffisant pour lui permettre de payer des dividendes. Il m'est tout à fait impossible de me rendre à cette prétention.

Les directeurs prétendent n'avoir absolument eu aucune connaissance de ce qui se passait sous ce rapport et il n'y a rien dans les livres des minutes de la banque pour établir qu'on a porté la chose à leur attention. Il faudra,

cependant, que les directeurs établissent à la satisfaction de la Cour qu'ils n'en ont pas eu connaissance, car, comme l'admettront sans doute les membres du bureau, il aurait été très possible pour eux de discuter à fond la situation de temps à autre et d'empêcher délibérément que les détails de la discussion paraissent dans les livres des minutes de la banque.

Dans les rapports au gouvernement l'item était inscrit sous le titre de «*Compte des actions et obligations* » et la question surgit aussitôt de savoir pourquoi les directeurs ne se sont pas fait donner les détails de ces actions et obligations lorsque, de temps à autre, ils examinaient l'état des affaires de la banque. Il est possible, mais il semble presque improbable qu'il ne l'aient pas fait. A mon avis, cependant, et sans vouloir jeter le blâme sur les directeurs personnellement, le bureau était remarquablement inhabile dans le sens d'institution financière, la plupart des membres n'étant pas au fait des affaires de finances.

L'état des affaires indique un déficit nominal de \$436,000. Ce chiffre est loin de couvrir toutes les pertes de la banque, comme vous devez le réaliser d'après ce que je viens de vous dire. Autant que je puis m'en rendre compte, la banque a perdu \$780,000 dans ses quatre années d'opérations. La somme dépensée en frais d'organisation et pour la souscription des actions s'est élevée à au moins \$55,000 et on constatera très probablement qu'elle a été beaucoup plus considérable encore. Les affaires de la banque ont été conduites à perte dès le début. En 1907, les dépenses excédaient les profits de \$66,666; en 1908, elles les excédaient encore de \$44,975, et on a en outre payé cette année-là un dividende se chiffrant à \$19,344; en 1909, les dépenses dépassaient les profits de \$30,422 et malgré cela, on a payé \$22,410 de dividendes; en 1910, la banque perdait \$46,255 et payait en sus un dividende de \$11,324. Dans ses quatre années d'existence, donc, ses pertes (non compris ses mauvaises créances) se sont élevées à pas moins de \$171,319 et elle a payé à même le capital \$53,078 de dividendes.

A part ces pertes subies en ses opérations, la banque va perdre au moins \$440,000 en mauvaises créances (outre de \$30,000 à \$40,000 qu'elle perd à raison de détournements)—la somme totale de ces item s'élève à quelque \$780,000; on les a répartis ainsi: \$234,000 sur le compte des actions et obligations de la mine Keeley, \$110,000 sur d'autres comptes, laissant la différence de \$436,000 indiquée à l'état des affaires. Il n'y a aucun doute qu'il y aura d'autres pertes mais il faudra scruter minutieusement les livres avant de s'en rendre compte.

Le compte des actions de la mine Keeley, au montant de \$535,000, comprend \$75,000 payé pour les actions de la mine Keeley, \$234,000 de pertes, \$156,000 dont s'est accaparé le gérant et une balance de \$70,000 imputée à d'autres item. J'ai inclus ce compte dans l'état des affaires à sa valeur donnée, pour la raison que la banque possède \$1,025,000 d'actions en cette compagnie minière, et que ces actions peuvent prendre valeur ou n'en pas prendre selon qu'il sera possible de disposer plus tard de la mine. Je n'ai pas fait estimer la mine car on eut critiqué toute estimation faite, et il est clair, je crois, qu'il n'y a ni de votre intérêt ni de celui de la banque qu'il soit fait une déclaration dont l'effet pourrait être soit de créer trop d'optimisme dans vos esprits, soit de déprécier le prix, et peut-être de forcer par là la banque à en accepter un moindre qu'elle aurait pu obtenir en d'autres circonstances. On a déjà demandé bon nombre de renseignements au sujet de la mine, et il est probable qu'on ne les aurait pas demandés si la propriété minière n'avait pas une valeur effective, immédiate ou future.

Prenant donc en considération la situation entière des affaires de la banque, vous constaterez que la perspective est loin d'être brillante; les actionnaires ne doivent s'attendre à aucun profit et, d'un autre côté, je leur vois peu de chance d'échapper à une double responsabilité. Je ne conseille pas aux créanciers à

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

compter sur plus qu'un paiement partiel de leurs créanciers, mais je ne suis pas présentement en état de donner aucune indication de ce que représentera ce paiement.

Il est évident que la banque s'est mise en affaires lorsqu'elle n'aurait pas dû le faire; son capital fut entamé dès le début; le genre d'affaires auquel elle se livra, sauf dans ses succursales de campagne, n'était pas bon et, en trop de circonstances, la banque supporta des entreprises auxquelles elle prêtait de l'argent. Dans ces conditions, elle eût eu assez à faire de surnager, mais lorsqu'elle s'engagea dans des entreprises et qu'elle prêta ses fonds à des corporations dans lesquelles était personnellement intéressé un membre de son conseil exécutif, il est évident que ses chances de succès ne s'en accrurent pas, et lorsque le gérant général, abusant de sa position, se mit à faire usage de son poste pour son bénéfice personnel, violant à la fois les lois criminelles et les règlements de la banque, perdant la confiance de tous les intéressés, l'unique issue était inévitable. Comme je l'ai déjà dit, les membres de votre bureau de direction ne constituaient pas une force au point de vue de la surveillance des intérêts de la banque, dans ces circonstances, car, eussent-ils senti la nécessité de s'enquérir sur les transactions qui se faisaient, ils étaient à peine capables d'en découvrir un certain nombre, bien que je ne puisse voir comment ils n'aient pas jugé à propos de se renseigner sur la qualité de l'actif inscrit aux rapports annuels. S'ils peuvent établir leur innocence devant les cours de justice, je crois que vous pourrez alors rejeter le blâme pour la faillite de cette banque sur la malhonnêteté du gérant général.

MINES KEELEY

Le 18 avril 1908, le Dr Beattie Nesbitt obtint une promesse de vente de la propriété pour le prix de \$300,000, payable à raison de \$50,000 le 18 mai, et la balance par versements à faire pendant une certaine période.

Le 18 mai 1908, le Dr Beattie Nesbitt conclut un arrangement aux termes duquel Wishart, Travers et la Farmers Bank devaient participer à tous les bénéfices que lui donnait la promesse de vente et, le même jour, il passait un acte supplémentaire à l'effet qu'il ne disposerait pas de la promesse de vente sans le consentement de la Farmers' Bank.

En mai 1908 fut formée la compagnie Keeley Jowsey Wood Mine, Limited et, à une assemblée des directeurs provinciaux tenue en mai, le bureau adopta une résolution à l'effet d'acheter du Dr Beattie Nesbitt la promesse de vente susdite et de lui émettre en paiement tout le capital-actions, soit \$1,000,000, moins \$25. Le même jour, Wishart fut élu président de la compagnie, Nesbitt vice-président et Travers le troisième directeur.

Le 20 mai, la banque fit une avance de \$25,397 à Wishart et une autre de \$25,000 à la Keeley Jowsey Wood Mine, pour acquitter apparemment un paiement de \$50,000 à faire le 18 ou le 20 mai aux termes de l'arrangement par la promesse de vente. Travers n'avait pas alors d'autorisation pour avancer les fonds de la banque et cette autorisation ne fut donnée que le 17 juin suivant. Les règlements de la banque défendaient au directeur gérant de prêter plus de \$10,000 à même les fonds de la banque à tout individu, société ou corporation, sans une autorisation spéciale du bureau.

Le 17 juin 1908, il fut donné à la Keeley Jowsey Wood Mine, Limited, un crédit d'un certain montant de quatre chiffres, avec l'approbation du bureau des directeurs. Subséquemment, la résolution autorisant cette avance fut changée, de façon que, d'après sa rédaction modifiée, elle permettait au gérant général de la banque de faire à son gré des avances à la mine. On prétend que la modification apportée à cette résolution constitue un faux, et la Couronne est à procéder en cette affaire.

La banque continua de faire de fortes avances à la compagnie minière jusqu'en décembre 1908, quand les actionnaires de la Keeley Jowsey Wood Mine convinrent de vendre tout l'actif à la Keeley Mine, Limited, qui se chargeait aussi de son passif—elle devait alors à la banque à peu près \$150,000—à la condition que les actions de cette dernière, qui s'élevaient à deux millions et demi de dollars, fussent ainsi émises: un cinquième à Travers, un cinquième à Nesbitt, un cinquième à Wishart et un cinquième à la Farmers' Bank, la la balance devant demeurer dans le Trésor. Cette transaction s'accomplit et la Keeley Jowsey Wood Mine fut liquidée par le comptable en chef de la banque, Fitzgibbon.

Il n'appert rien dans les livres de la banque à l'effet d'autoriser aucune avance à la Keeley Mine, Limited, cependant celle-ci avait assumé la responsabilité de la Keeley Jowsey Wood Mine vis-à-vis la banque au montant de \$150,000 et, à compter de cette date, la banque a prêté à la compagnie \$471,000 de plus, de sorte qu'aujourd'hui la compagnie minière est endettée envers la banque pour un montant de \$621,000 pour des avances faites au comptant. A même cette somme de \$621,000 prêtée à la Compagnie, le gérant général de la banque, Travers, s'est approprié \$35,000, en deux montants de \$15,000 et \$20,000. Les \$15,000 ont été obtenus de la banque le 6 octobre 1909, quand il a escompté un billet de la Keeley Mine pour cette somme, en a porté le produit à son crédit et s'en est subséquemment servi.

Les livres de la compagnie minière font voir cette avance de \$15,000 faite par la banque et ils établissent aussi que le gérant Travers est endetté d'une égale somme envers la compagnie, mais dans les comptes rendus aux actionnaires de la compagnie, ces deux items sont éliminés et n'apparaissent pas, ce qui montre que Travers trompait les actionnaires de la compagnie minière.

Quant aux \$20,000, cela comprend une somme d'argent obtenue de la banque par Travers, le 3 novembre 1910, quand il escompta un billet de la Keeley Mine à sa banque et fit placer le montant à son crédit. Ce billet est encore à la banque, mais la compagnie minière n'en a jamais rien reçu, ni retiré aucun bénéfice. Cela signifie que des \$621,000 avancés à la compagnie minière, \$35,000 sont allés à Travers pour son usage personnel, et apparemment, \$586,000 à la compagnie.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

REPONSE

(110c)

À une adresse de la Chambre des Communes, datée du 16 janvier 1911, pour copie de toutes les demandes, pétitions, lettres, télégrammes et autres documents et correspondance, ainsi que tous décrets du Conseil et certificats relatifs ou se rattachant à l'établissement de la Farmers' Bank of Canada et à ses opérations.

CHAS. MURPHY,
Secrétaire d'Etat

EDIFICE HOME LIFE, RUE VICTORIA,

Conseil:
Wallace Nesbitt, C. R.

TORONTO, 8 OCTOBRE 1906.

À l'honorable W. S. FIELDING,
Ministre des Finances,
Ottawa.

Mon cher monsieur FIELDING,—J'ai été consulté de la part d'un certain nombre de souscripteurs d'actions de la Farmers' Bank, et d'après les instructions que j'ai reçues un certain nombre d'entre eux contesteront le caractère bona fide des souscriptions. Je n'ai pas le temps ce soir de vous détailler les motifs de cette requête qui vous sera adressée, mais je veux vous assurer qu'il est survenu un état de choses grave qui nécessitera une sérieuse considération avant que le conseil de la Trésorerie n'accorde aucun certificat permettant l'organisation de cette banque.

Je vous demande donc de bien vouloir ne rien faire avant que j'aie eu l'occasion de discuter la chose avec vous. Si ce n'est pas demander d'attendre trop longtemps, je préférerais ne pas être obligé de me rendre à Ottawa cette semaine, mais j'y irai n'importe quel jour de la semaine prochaine qui vous conviendra. Naturellement, s'il n'y a pas de perspective immédiate pour vous d'accorder un tel certificat, il ne sera pas nécessaire que je vous voie bientôt.

LEIGHTON McCARTHY.

TELEGRAPHE DE LA COMPAGNIE DU PACIFIQUE-CANADIEN

TORONTO, Ont., 11 octobre 1906.

À l'honorable W. S. FIELDING,
Ministre des Finances,
Ottawa.

Veillez me télégraphier réponse définitive relativement à arrêt du certificat du Conseil de la Trésorerie mentionné dans ma lettre de lundi soir.

LEIGHTON McCARTHY

TELEGRAPHE DE LA COMPAGNIE DU PACIFIQUE-CANADIEN.

OTTAWA, 11 octobre 1906.

LEIGHTON McCARTHY, M. P.,
Toronto.

Aucune demande encore reçue pour certificat en question. Veuillez transmettre immédiatement vos représentations et elles seront prises en considération quand la demande viendra.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

MINISTÈRE DES FINANCES, CANADA

OTTAWA, 11 octobre 1906.

A. M. LEIGHTON McCARTHY, M. P.,
Toronto.

Mon cher monsieur McCARTHY,—J'ai reçu votre lettre du 8 courant et votre télégramme de ce jour relativement à la Farmers' Bank.

Je vous ai télégraphié aujourd'hui qu'il n'avait pas été fait de demande de la part des promoteurs pour le certificat du Conseil de la Trésorerie, et je vous ai suggéré de transmettre immédiatement toutes les représentations que vous désireriez faire et vous y porterez toute l'attention voulue.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

EDIFICE HOME LIFE, RUE VICTORIA,

TORONTO, 12 octobre 1906.

Conseil:

Wallace Nesbitt, C. R.
A l'honorable W. S. FIELDING,
Ministre des Finances,
Ottawa.

Mon cher monsieur FIELDING,—Je vous remercie de votre télégramme, reçu hier soir, m'annonçant qu'on n'avait pas encore reçu la demande du certificat de la Farmers' Bank et me priant de transmettre immédiatement mes représentations qui seront prises en considération. Je vais y voir.

Je vous suis obligé pour le télégramme.

LEIGHTON McCARTHY.

EDIFICE HOME LIFE, RUE VICTORIA,

TORONTO, 19 octobre 1906

Conseil:

Wallace Nesbitt, C. R.
A l'honorable W. S. FIELDING,
Ministre des Finances,
Ottawa.

Re The Farmers' Bank of Canada.

Mon cher monsieur FIELDING,—J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus l'endossement spécial porté au bref de sommation qui sera émis par la Haute Cour de justice d'Ontario, à la demande de William A. Saxon, John Sproat, George Castle, William McLean, Finlay McCallum, Robert Hume, James Murray, George Denoon, John McLeod, Jane Shuert, William Harris, tant en leur nom que pour toutes les autres personnes qu'on prétend avoir souscrit pour des parts du capital-actions de la Farmers' Bank of Canada qui pourraient désirer se présenter et devenir parties à cette action contre la Farmers' Bank of Canada, James Gallagher, John Watson, John Ferguson, Alexander Fraser, Alexander Shepherd Lown, W. R. Travers, C. H. Smith, A. G. H. Luxton et la Traders' Bank of Canada, et W. J. Lindsay, et je prie respectueusement le Conseil de la Trésorerie de ne rien faire maintenant au sujet du certificat exigé par l'article 15 de la loi des Banques et qu'ont demandé certaines personnes prétendant agir au nom de la Farmers' Bank of Canada, ou au nom des directeurs provisoires de la Farmers' Bank of Canada, pour

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

les raisons alléguées dans l'endossement spécial ci-inclus et autres raisons que pourra faire connaître l'interrogatoire des susdits souscripteurs d'actions.

Les prétendus souscripteurs d'actions, d'après les renseignements qu'on m'a donnés, auraient payé comptant une forte somme d'argent et auraient aussi consenti des billets pour un montant considérable, et les personnes prétendant agir au nom de la banque ont négocié ces billets et en ont retiré le produit, et, avec cette somme d'argent et le produit de ces billets, il a été ou il sera fait un dépôt ou un montant suffisant pour former \$250,000.

Veillez donc avoir la bonté de m'accuser réception de ce protêt contre l'émission d'un certificat, de manière que je puisse donner conseil aux actionnaires qui sont à contester leur responsabilité, et je serai heureux de me rendre à Ottawa, le jour qu'il vous conviendra de fixer, pour discuter la chose plus au long.

LEIGHTON McCARTHY.

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA, CANADA.

A M. LEIGHTON McCARTHY, C. R., M. P.,

23 octobre 1906.

MM. McCARTHY, OSLER, HOSKIN & HARCOURT,
Procureurs, etc.,

EDIFICE HOME LIFE, RUE VICTORIA,

TORONTO, Ont.

CHER MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 19 courant, à l'adresse de M. Fielding, relativement à la Farmers' Bank of Canada.

Lorsque la Farmers' Bank fera demande d'un certificat au Conseil de la Trésorerie pour lui permettre de commencer ses opérations, les représentations contenues dans votre lettre, ainsi que le document y inclus, seront soumis au conseil.

T. C. BOVILLE,

Pour le Sous-ministre des Finances.

THE FARMERS' BANK OF CANADA.

TORONTO, 23 octobre 1906.

A l'honorable,

Ministre des Finances et receveur général du Canada,
Ottawa, Canada.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus le certificat No 1150 de la Banque de Montréal, Toronto, \$250,000, à être déposé au crédit de la Farmers' Bank of Canada, en conformité de l'article 13 de la loi des Banques.

Veillez accuser réception et obliger,

W. R. TRAVERS

Gérant Général.

No. 1150.

Toronto, 23 octobre 1906.

Duplicata pour le Ministère.

Banque de Montréal.

\$250,000.

.....190.....

Reçu de W. R. Travers pour le compte de la Farmers' Bank of Canada et pour être déposée à son crédit, la somme de deux cent cinquante mille dollars, lequel montant sera porté au crédit du Receveur général en cette banque.

Signé en triplicata.

H. A. DEAN,

Pour le gérant.

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA, CANADA.

24 octobre 1906.

Au Gérant général,
Farmers' Bank of Canada,
Toronto, Ont.

CHER MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 23 courant, contenant reçu et lettre de change de la Banque de Montréal, Toronto, pour la somme de \$250,000 déposée par votre banque en confirmation de l'article 13 de la loi des Banques.

Je me permettrai d'ajouter à ce sujet qu'il a été transmis à ce ministère une opposition à l'émission d'un certificat en faveur de votre banque, d'après l'article 14 de la loi des Banques.

T. C. BOVILLE,
Pour le Sous-ministre des Finances.

THE FARMERS' BANK OF CANADA.

TORONTO, 29 octobre 1906.

A l'honorable,
Sous-ministre des Finances,
Ottawa, Ontario.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu le 27 du courant la vôtre du 24, estampillée à la poste le 26 octobre.

J'ai été surpris d'apprendre que quelqu'un ait soumis une opposition à l'émission d'un certificat en faveur de cette banque.

Auriez-vous la bonté de me transmettre une copie desdites objections, car j'ignore encore en quoi nous avons le moindrement manqué à la loi des Banques.

W. R. TRAVERS,
Gérant Général.

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA, CANADA.

31 octobre, 1906.

A M. LEIGHTON G. McCARTHY, C. R., M. P.,
MM. McCarthy, Osler, Hoskin & Harcourt,
Edifice Home Life, rue Victoria,
Toronto, Ont.

CHER MONSIEUR,—Relativement à la lettre que vous avez adressée à M. Fielding le 19 du courant au sujet de la Farmers' Bank of Canada et de l'émission d'un certificat à cette banque pour lui permettre de commencer ses opérations d'après l'article 15 de la loi des Banques, je viens de voir dans les journaux la mention d'un jugement rendu par le juge Auglin dans une cause se rattachant à cette affaire. Vu la décision rendue, veuillez donc me laisser savoir si c'est encore votre désir que le protêt contenu dans votre lettre soit soumis au Conseil de la Trésorerie, lorsque sera considérée la demande d'un certificat de la part de la Farmers' Bank.

T. C. BOVILLE,
Pour le Sous-ministre des Finances.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

EDIFICE HOME LIFE, RUE VICTORIA,

TORONTO, 1er novembre 1906.

Conseil:

Wallace Nesbitt, C. R.
A M. T. C. Boville,
Sous-ministre intérimaire des Finances,
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—Relativement à la vôtre du 31 du mois dernier, j'irai à Ottawa lundi ou mardi de la semaine prochaine et je me ferai un plaisir d'aller vous voir au sujet de ce dont il s'agit dans votre lettre.

LEIGHTON McCARTHY.

MINISTERE DES FINANCES, OTTAWA, CANADA.

OTTAWA, 2 novembre 1906.

A M. W. R. TRAVERS,
Gérant général, Farmers' Bank of Canada,
Toronto, Ont.

CHER MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 29 du mois dernier et en réponse je vous transmets ci-inclus la copie d'une lettre adressée à M. Fielding par M. Leighton McCarthy sous forme de protêt contre l'émission d'un certificat à votre banque pour lui permettre de commencer les affaires. Je ne vous envoie pas copie du document contenu dans la lettre de M. McCarthy, car il est long et je ne doute pas que vous en avez déjà une copie en mains.

T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances.

Conseil:

Wallace Nesbitt, C. R.

EDIFICE HOME LIFE, RUE VICTORIA,

TORONTO, 2 novembre 1906

A l'honorable W. S. FIELDING,
Ministre des Finances,
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—Au sujet de mes lettres du 8 et 19 du mois dernier, relativement à la demande d'un certificat en faveur de la Farmers' Bank, mes clients m'informent que les réclamations portées en l'action qu'ils ont intentée ont été réglées; certains intéressés de la banque ont pris leurs souscriptions, l'on a remboursé aux individus l'argent qu'ils avaient versé et remis les billets qui avaient été donnés. Je retire donc les objections qui avaient été faites. Veuillez avoir la bonté de me renvoyer les documents que je vous ai transmis.

LEIGHTON McCARTHY.

MINISTERE DES FINANCES, OTTAWA, CANADA,

7 novembre 1906.

A M. LEIGHTON G. McCARTHY, C. R., M. P.,
MM. McCarthy, Osler, Hoskin & Harcourt,
Edifice Home Life, rue Victoria,
Toronto, Ont.

CHER MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 2 courant, dans l'affaire d'une demande de la Farmers' Bank of Canada pour un certificat lui

permettant de commencer ses opérations, je vous envoie ci-inclus les documents transmis dans votre lettre du 19 octobre.

T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances.

MINISTERE DES FINANCES, OTTAWA, CANADA.

7 novembre 1906.

A. M. W. R. TRAVERS,
Gérant Général, Farmers' Bank of Canada,
Toronto, Ont.

CHER MONSIEUR,—Au sujet de la lettre que je vous ai adressée le 2 du courant, vous transmettant copie d'une lettre adressée à M. Fielding par M. Leighton McCarthy sous forme d'un protêt contre l'émission d'un certificat à votre banque pour lui permettre de commencer ses opérations, je dois vous informer que M. McCarthy me donne avis qu'il a retiré les objections qu'il avait faites à l'émission d'un certificat.

T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances.

MINISTERE DES FINANCES, OTTAWA, CANADA.

OTTAWA, 21 novembre 1906.

A. M. W. R. TRAVERS,
Gérant général, Farmers' Bank of Canada,
Toronto, Ont.

CHER MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 23 octobre, dans laquelle vous me transmettiez un dépôt de \$250,000 à faire en conformité de l'article 13 de la loi des Banques, je suppose que vous me demanderez à bref délai le certificat prescrit à l'article 14 pour commencer vos opérations. Parmi les documents qui doivent être soumis au Conseil de la Trésorerie, à l'appui de la demande, il faut une liste de souscripteurs bona fide du capital-actions de la banque, établissant que les souscriptions se montent à \$500,000. Seriez-vous assez bon de me faire ajouter à cette liste, pour le soumettre au Conseil, un état indiquant ce que chaque souscripteur a réellement versé en espèces.

T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances.

THE FARMERS' BANK OF CANADA.

TORONTO, 27 novembre 1906.

Au Sous-ministre des Finances,
Edifices du Parlement,
Ottawa Ont.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus la déclaration du gérant général de la Farmers' Bank of Canada relatant des faits qui se rattachent à la constitution en corporation et à l'organisation de ladite banque, donnant aussi les noms des directeurs élus lors de l'assemblée des souscripteurs et tous autres détails exigés par la loi des Banques. Les dispositions de la loi quant aux souscriptions et au dépôt entre les mains du Receveur général ayant été pleinement remplies de la part de ladite banque, je fais la demande du certificat du Conseil de la Trésorerie autorisant ladite banque à commencer ses opérations.

W. R. TRAVERS,
Gérant général.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

DOMINION DU CANADA)
 Province d'Ontario,)
 Comté d'York.)

A savoir:—

DANS L'AFFAIRE de la loi des
 Banques et de ses modifications et
 de la Farmers' Bank of Canada.

Je, WILLIAM R. TRAVERS, de la cité de Toronto, dans le comté d'York, gérant général de la Farmers' Bank of Canada, déclare solennellement:

1. La Farmers' Bank of Canada a été dûment constituée en corporation par une loi du Parlement du Canada, soit le chapitre 77 des statuts de 1904; ladite loi constitutive a été modifiée par une autre loi du Parlement du Canada, soit le chapitre 92 des statuts de 1905, et elle a été de nouveau modifiée par une loi du Parlement du Canada, soit le chapitre 94 des statuts de 1906. Une copie certifiée de chacune desdites lois m'est à l'instant montrée; elle est marquée comme pièce "A" de ma présente déclaration.

2. Les directeurs provisoires de ladite banque ont vu, conformément à la loi des Banques, à ouvrir les livres d'actions et ont publié un prospectus. Un exemplaire dudit prospectus m'est à l'instant montré et marqué comme pièce "B" de ma présente déclaration.

3. Le ou vers le 22e jour de mars 1906, les directeurs provisoires m'ont nommé gérant général de la banque, position que j'occupe encore et j'ai eu connaissance des faits ci-après relatés.

4. Le vingt-troisième jour d'octobre 1906, il se trouvait cinq mille sept cent cinquante-sept parts du capital-actions de la Farmers' Bank of Canada de réellement souscrites de bonne foi et j'ai eu personnellement connaissance des demandes et des souscriptions et chacune desdites souscriptions et toutes apparaissent à la formule imprimée de demande— dont une copie est maintenant produite et marquée comme pièce "C" de ma présente déclaration, et lesdites souscriptions étaient inscrites sur les livres d'actions de ladite banque et les souscripteurs avaient effectivement versé plus de \$250,000 en espèces.

5. Il m'est maintenant montré, et on l'a marquée comme pièce "D" de ma présente déclaration, une liste des souscripteurs au capital-actions de ladite banque indiquant correctement, pour chaque souscription, le nom du souscripteur, son adresse, le nombre de parts qu'il a prises, le montant de ces parts et la somme qu'il a versée. Chacune desdites souscriptions a été consentie de bonne foi au capital-actions de ladite banque.

6. Les directeurs provisoires de ladite banque, ce vingt-troisième jour d'octobre 1906, ont, à même les fonds versés ainsi et effectivement reçus sur les parts du capital-actions de ladite banque, fait déposer \$250,000 dans la Banque de Montréal au crédit du Ministre des finances et Receveur général et en ont fait transmettre le certificat de dépôt au sous-ministre des Finances, qui en a accusé réception le vingt-quatrième jour d'octobre 1906.

7. En conformité des dispositions de la loi des Banques, les directeurs provisoires ont, par avis public donné au moins durant quatre semaines, convoqué une assemblée des souscripteurs audit capital-actions pour être tenue dans les bureaux de la banque, édifice Stair, à l'angle des rues Bay et Adelaïde en la cité de Toronto, province d'Ontario, lundi, le vingt-sixième jour de novembre 1906, à dix heures de l'avant-midi.

8. Ledit avis a paru comme annonce dans les numéros de la *Gazette du Canada* en date du 27 octobre et des 3, 10, 17, et 24 novembre, et le même avis a aussi paru dans les numéros du *Globe*, quotidien de Toronto, en date des 24, 25, 26, 27, 29, 30 et 31 octobre et des 1er, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, et 26 novembre; il a aussi paru dans les numéros du *Mail and Empire*, quotidien de Toronto, en date des 24, 25, 26, 27,

29, 30 et 31 octobre, et des 1er, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, et 26 novembre. Une liasse des numéros du *Globe* et du *Mail and Empire*, quotidiens de Toronto, contenant ladite annonce, est produite avec ma présente déclaration et marquée pièce "E".

9. Une copie imprimée dudit avis a aussi été envoyée par la poste sous lettre affranchie à chacun des souscripteurs du capital-actions de la banque à l'adresse de ces souscripteurs indiquée dans les livres de la banque, et ces lettres ont été déposées au bureau de poste de l'arrondissement "B", Toronto, le vingt-troisième jour d'octobre 1906. L'un de ces avis personnels m'est à l'instant montré et marqué comme pièce "F" de ma présente déclaration.

10. A ladite assemblée des souscripteurs, tenue ledit vingt-sixième jour de novembre 1906, j'ai agi en qualité de secrétaire, et à ladite assemblée plus de quatre-vingts souscripteurs étaient présents et il s'en était fait représenter par procuration plus de trois cent soixante-dix. Les souscripteurs ont adopté des règlements pour la banque et choisi le jour où l'assemblée générale annuelle serait tenue, fixant la date au quatrième lundi de novembre de chaque année; les souscripteurs ont élu neuf directeurs dûment qualifiés d'après la loi des Banques à occuper leur charge jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 1907. Les directeurs ainsi élus sont les suivants:

Le lieutenant. col. R. McLennan, de Cornwall, Ont.

Le lieutenant-Col. Jas. Munro, M. P., d'Embros, Ont.

Allan Eaton, de Mount Nemo, Ont.

Robert Noble, de Norval, Ont.

W. G. Sinclair, de Zimmerman, Ont.

A. Groves, M. D., de Fergus, Ont., et

N. M. Devean, W. Beattie Nesbitt, M. D., et John Gilchrist, de Toronto, Ont.

11. Les dispositions de la loi des Banques concernant les souscripteurs au capital-actions de ladite banque et le dépôt à faire entre les mains du Receveur général et concernant l'avis de l'assemblée des souscripteurs et les procédures de ladite assemblée, ont été suivies à la lettre, et suivant les instructions données lors de ladite assemblée des souscripteurs et du bureau des directeurs élus à cette assemblée, demande est par les présentes faite pour le certificat du Conseil de la Trésorerie autorisant ladite banque à commencer ses opérations en conformité de ladite loi.

Et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment et sous l'empire de la loi de la Preuve en Canada, 1893.

Déclaré devant moi en la cité
de Toronto, dans le comté
d'York, ce vingt-septième
jour de novembre en l'an
de Notre Seigneur 1906.

W. R. TRAVERS

W. H. HUNTER,
Commis., etc., de la H. C. J.

4 EDOUARD VII. CHAPITRE 77.

Une loi constituant en corporation la Farmers' Bank of Canada.

(Sanctionnée le 18 juillet 1904)

Considérant que les personnes ci-après dénommées ont, par voie de pétition, demandé qu'une loi soit passée aux fins d'établir une banque en Canada

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

et qu'il est à propos d'accéder à cette demande: A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète comme suit:—

1. Les personnes ci-après nommées, ainsi que celles qui deviendront actionnaires de la corporation par cette loi créée, sont constituées par les présentes en corporation portant le nom de "The Farmers' Bank of Canada," et ci-après appelée "La Banque."

2. Le capital-actions de la Banque sera d'un million de dollars.

3. Le bureau chef de la banque sera dans la cité de Toronto.

4. James Gallagher, du village de Teeswater; John Watson, de la ville de Listowell; John Ferguson et Alexander Fraser, tous deux de la cité de Toronto, et Alexander Shepherd Lown, du village de Drayton, seront les directeurs provisoires de la banque.

5. Cette loi, nonobstant les dispositions de l'article 16 de la loi des Banques, restera en vigueur jusqu'au premier jour de juillet mil neuf cent onze.

4—5 EDOUARD VII, CHAPITRE 92

Une loi concernant la Farmers' Bank of Canada.

(Sanctionnée le 20 juillet 1905)

CONSIDERANT que la Farmers' Bank of Canada a, par voie de pétition, demandé que soient établies les dispositions législatives ci-dessous énoncées, et qu'il est à propos d'accéder à cette demande: A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète comme suit:

1. Nonobstant les dispositions de la loi des Banques ou du chapitre 77 des statuts de 1904, constituant en corporation la Farmers' Bank of Canada, le Conseil de la Trésorerie pourra, dans les deux ans à compter du dix-huitième jour de juillet mil neuf cent quatre, délivrer à ladite banque le certificat requis par l'article 14 de la loi des Banques.

2. Dans le cas où ladite banque n'obtiendrait pas ledit certificat du Conseil de la Trésorerie dans le délai susdit, les droits, pouvoirs et privilèges conférés à ladite banque par ladite loi constitutive et par la présente loi prendront fin à l'expiration dudit délai, mais autrement ils demeureront en pleine vigueur et entier effet, nonobstant l'article 16 de la loi des Banques.

6 EDOUARD VII, CHAPITRE 94.

Une loi concernant la Farmers' Bank of Canada.

CONSIDERANT que les directeurs provisoires de la Farmers' Bank of Canada ont, par voie de pétition, demandé que soient établies les dispositions législatives ci-dessous énoncées, et qu'il est à propos d'accéder à cette demande: A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète comme suit:

1. Nonobstant les dispositions de la loi des Banques ou du chapitre 77 des statuts de 1904, qui a constitué en corporation la Farmers' Bank of Canada ou le chapitre 92 des statuts de 1905, prolongeant le délai pour l'obtention du certificat requis par l'article 14 de la loi des Banques, le Conseil de la Trésorerie pourra, dans les six mois à compter du dix-huitième jour de juillet mil neuf cent six, délivrer à ladite banque le certificat requis par l'article 14 de la loi des Banques.

2. Dans le cas où ladite banque n'obtiendrait pas ledit certificat du Conseil de la Trésorerie dans le délai susdit, les droits, pouvoirs et privilèges

conférés à ladite banque par ladite loi constitutive et par la présente loi prendront fin à l'expiration du délai, mais autrement ils demeureront en pleine vigueur et entier effet, nonobstant l'article 16 de la loi des Banques.

A

Relativement à la loi des Banques et à ses modifications, ainsi qu'à la Farmers' Bank of Canada, ceci est la pièce "A" de la déclaration de W. R. Travers, donnée par-devant moi, ce 27e jour de novembre 1906.

W. H. HUNTER,
Commissaire, etc.

PROSPECTUS.

THE FARMERS' BANK OF CANADA, CONSTITUEE EN CORPORATION
PAR LOI SPECIALE DU PARLEMENT DU DOMINION DU CANADA
1904. BUREAU PRINCIPAL: TORONTO. CAPITAL \$1,000,000,
REPARTI EN 10,000 PARTS DE \$100 CHACUNE.

THE FARMERS' BANK OF CANADA.

Les messieurs dont les noms suivent ont donné leur consentement à agir à titre de directeurs, s'ils sont élus:—Son Honneur A. E. Forget, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan; le major Thomas Beattie, président London City Gas Company, directeur de l'Agricultural Savings and Loan Company, London; le lieutenant-colonel R. R. McLennan, entrepreneur, Cornwall, Ont., directeur de la Manufacturers' Life Insurance Company, directeur de la Trust and Guarantee Company, directeur de la Cornwall Paper Company; John D. Ivey, président de la John D. Ivey & Company, Limited, Toronto; Thos Charlton, commerçant de bois, Collingwood, Ont. et North Tonawanda, N. Y.; H. W. Anthes, président et directeur-gérant de la Toronto Foundry Company, Limited; W. S. Calvert, M. P., manufacturier, Strathroy, président de la Cameron Dun Company, Limited, président de la Canadian Oil Company, Limited, vice-président de la Northern Life Insurance Company; D. P. McKinnon, Finch, Ont., ex-président du Conseil de l'Agriculture et des Arts, directeur de l'International Portland Cement Co., Limited; le colonel James Munro, M. P. P., banquier, Embro, Ont.; l'honorable A. G. McKay, C. R., Owen Sound, ex-commissaire des terres de la Couronne; George W. Neely, M. P. P., cultivateur, Dorchester, Ont.; Thomas Urquhart, ex-maire de Toronto; D. N. McLeod, marchand, Parkhill, Ont.; John Ferguson, M. D., M. A., directeur de l'Excelsior Life Insurance Co., et Robert Noble, meunier, Norval.

Gérant général.—W. R. Travers, autrefois gérant de la Banque des Marchands, Hamilton.

Procureurs.—Urquhart, Urquhart & McGregor.

Banquiers.—The Traders' Bank of Canada.

NECESSITE D'AUGMENTER LE COMMERCE DE BANQUE.

La Farmers' Bank of Canada s'organise dans le but de répondre au besoin d'un commerce de banque plus étendu créé par l'accroissement naturel et constant des affaires que provoque le rapide développement du pays, surtout dans ses industries agricoles, dont cette banque, tout en faisant un commerce général, cherchera à s'occuper spécialement.

Aucune autre affaire sûre ne fut aussi profitable que le commerce de banque.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Aucune autre affaire profitable ne fut aussi sûre que le commerce de banque.

PRODUCTIVITE DES BANQUES.

Les profits d'une banque proviennent du fait que toute entreprise commerciale a besoin de l'assistance d'une banque. Le surplus d'argent des particuliers, qu'il soit considérable ou non, est déposé dans la banque et par eux prêté à un taux d'intérêt plus élevé aux entreprises commerciales par tout le pays.

D'après le dernier rapport des banques, celles ayant charte avaient—

Tôtal des dépôts	\$578,750,561
Total des prêts.....	\$514,943,121

Sous le régime des lois de banque du Canada, une banque ayant charte possède encore cette ressource de production additionnelle—que pour chaque dollar du capital acquitté elle peut émettre ses billets jusqu'à ce montant, doublant ainsi la productivité des fonds de ses actionnaires. Par exemple, le capital autorisé de la Farmers' Bank of Canada est de \$1,000,000; s'il était entièrement acquitté, la banque pourrait émettre en billets \$1,000,000, rapportant ainsi pour ses actionnaires des dividendes sur \$2,000,000, doublant pour la banque la productivité de son capital.

Les profits des actions de banque sont répartis aux actionnaires de deux façons:

1°. Dividendes payés directement aux porteurs d'actions.

2°. Profits en sus et au-dessus des dividendes payés placés au compte de Réserve, augmentant ainsi la valeur de leurs actions.

CE QU'ONT REALISE LES BANQUES—BANQUES CANADIENNES.

Le tableau suivant indique ce qu'ont réalisé pour leurs actionnaires par le passé les banques canadiennes:—

	Valeur au pair	Prix de vente actuel	Dividende maintenant payé
Banque Dominion.....	\$100	\$280	10 pour cent.
Banque de la Nouvelle-Ecosse.....	100	278	11 “
Banque de Montréal.....	100	259	10 “
Banque de Toronto.....	100	249	10 “
Banque Impériale du Canada.....	100	244	10 “
Banque Standard.....	100	234	10 “
Banque d'Hamilton.....	100	229	10 “
Banque d'Ottawa.....	100	228	10 “
Banque Canadienne de Commerce....	100	182	7 “
Banque des Marchands du Canada....	100	165	7 “
Banque Traders' du Canada.....	100	154	7 “
Banque Sovereign du Canada.....	100	154	6 “

Les actionnaires de ces banques ont aussi reçu leurs dividendes et, en outre, leurs actions ont plus que doublé en valeur à deux ou trois exceptions près.

Ce magnifique résultat fut obtenu au cours d'une période où le commerce du pays était stationnaire. A l'époque actuelle, notre commerce s'accroissant très vite, la productivité des banques sera plus grande que jamais, comme le démontre, par exemple, la liste des banques américaines en des conditions analogues:—

BANQUES AMERICAINES.

	Valeur au pair	Prix de vente actuel
Chemical National Bank of New York.....	\$100	\$4,850 00
Fifth Ave. National Bank of New York.....	100	3,750 00
Farmers' Deposit Bank, Pittsburg.....	100	1,000 00
Pittsburg Bank for Savings.....	100	800 00
Second National Bank.....	100	820 00
First National Bank, Kansas.....	100	700 00
German American Bank, St-Louis.....	100	900 00

Les actions de banque offrent donc à celui qui place ainsi ses fonds—

1. Un placement profitable.
2. Un placement sûr.
3. Un placement augmentant en valeur.
4. Un placement facilement réalisable.

RARETE DES PLACEMENTS DANS LES BANQUES.

La chance de faire un placement en actions d'une banque nouvelle en Canada est rare. Il est impossible d'obtenir des actions dans une banque ayant charte à des prix autres que ceux du marché. Les actions d'une banque ayant charte, qui opère depuis un certain temps, se vendent si facilement, qu'il faut les acheter aux primes élevées qu'on en demande en marché libre.

Les banques ont la faculté d'augmenter le montant de leur capital-actions, mais lorsqu'elles en décident ainsi, les nouvelles actions doivent d'abord être offertes au pro rata aux actionnaires actuels. Chaque fois que la chose est arrivée, les actionnaires d'alors se sont partagé l'émission entière, et le public n'a pu en obtenir une seule action. Si, plus tard, la Farmers' Bank of Canada devait accroître son capital-actions, les actionnaires jouiront aussi de ce privilège, considéré comme l'un des avantages d'être actionnaire.

CAPITAL-ACTIONS.

Le capital de la Farmers' Bank of Canada est de \$1,000,000, divisé en 10,000 parts de \$100 chacune.

Le premier bloc de \$500,000 est offert au pair et sera payable comme suit:—Sur souscription, \$10 par action; \$20 de plus par action lors de la répartition; puis sept versements égaux de \$10 par action; le premier de ces versements devant se faire 30 jours après la répartition et les versements suivants à des intervalles de 30 jours chacun.

Sur les versements mensuels payés d'avance, on allouera un intérêt de 4 pour cent par année.

ADMINISTRATION.

Les messieurs qui ont consenti à agir en qualité de directeurs sont des gens qui ont réussi dans leurs propres affaires; ce sont des hommes en qui le public a la plus grande confiance.

Leur choix devra être ratifié lors de la première assemblée des actionnaires. D'autres directeurs devront aussi être choisis parmi les actionnaires à ladite assemblée par les actionnaires eux-mêmes, de sorte que ces derniers pourront avoir une occasion directe de voir à ce que les affaires de la banque soient confiées à une direction sûre et compétente.

On a pris des arrangements afin de donner la charge de gérant général à un banquier expérimenté, prospère et bien connu, qui a rempli des fonctions

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

de grande responsabilité dans l'une de nos plus importantes banques canadiennes.

Les livres d'actions sont maintenant ouverts aux souscriptions au bureau provisoire, 118, rue King-ouest, à Toronto.

Les directeurs provisoires se réservent le droit d'accepter ou de rejeter toute souscription en tout ou en partie.

Les chèques, traites, mandats-poste et autres remises à compte sur souscriptions d'actions devront être faits payables à "The Farmers' Bank of Canada"; tout paiement fait autrement sera entièrement au risque du souscripteur.

On peut faire les demandes d'actions soi-même ou par procuration, dont la formule est ici incluse.

Tous autres détails seront fournis sur demande à C. H. Smith, le secrétaire du bureau provisoire des directeurs de la Farmer's Bank of Canada, 118 rue King-ouest, Toronto, Ont.

THE FARMERS' BANK OF CANADA.

Capital \$1,000,000.

Valeur au pair chaque part \$100.

A la Farmers' Bank of Canada:

Nous, soussignés, sollicitons séparément par les présentes et souscrivons pour le nombre respectif de parts du capital-actions de la Farmers' Bank of Canada inscrit vis-à-vis nos signatures respectives ci-dessous opposées, et nous offrons et convenons respectivement de payer pour lesdites actions, \$100 pour chaque part de \$100, comme suit: \$10 par part lors de la signature de la présente demande, \$20 en plus par part sur répartition aux soussignés respectivement par le bureau provisoire des directeurs ou par les directeurs de ladite banque, et la balance en sept versements mensuels égaux de \$10 chacun par part, le premier de ces paiements devant se faire trente jours après la répartition, et les versements subséquents à des intervalles de trente jours, le tout formant \$100 par part.

Et nous convenons respectivement d'accepter et de payer, comme susdit, tout nombre quelconque de parts de nos dites souscriptions qu'il pourra nous être réparti, quand même tout le nombre de parts demandé ne le serait pas.

Nous convenons respectivement de plus que, à défaut du paiement de l'un des versements ci-dessus mentionnés, le bureau des directeurs provisoires, ou les directeurs de ladite banque, pourront à leur gré nous y contraindre, par voie d'action en la manière ordinaire, ou procéder à la confiscation desdites parts suivant les dispositions de la loi des Banques et les règlements de la banque.

NOM	DOMICILE	OCCUPATION	NOMBRE DE PARTS	MONTANT AVEC PRIME	SIGNATURE	DATE	TÉMOIN

NOTE.—Ce qui précède est un fac-similé du livre des souscriptions qui devra être signé par le souscripteur lui-même ou par son procureur autorisé.

B.

Relativement à la loi des Banques et à ses modifications, ainsi qu'à la Farmers' Bank of Canada, ceci est la pièce " B " de la déclaration de W. R. Travers, donnée par devant moi ce 27^e jour de novembre 1906.

W. H. HUNTER,
Commissaire, etc.

DEMANDE D' ACTIONS.

Au secrétaire de la Farmers' Bank of Canada.

MONSIEUR,—Je demande par les présentes des directeurs provisoires ou des directeurs de la Farmers' Bank of Canada parts du capital-actions de ladite banque de la valeur au pair de \$100 chacune au prix de \$100 par part.

Et je conviens par les présentes avec la Farmers' Bank of Canada d'accepter les parts maintenant demandées ou tout nombre moindre qu'on pourra m'allouer et d'acquitter comme suit lesdites parts: \$10 par part lors de la signature de la présente demande, \$20 de plus par part sur la répartition, et sept versements mensuels égaux de \$10 chacun par part, le premier de ces versements devant se faire trente jours après la répartition, et les versements subséquents à des intervalles de trente jours. Je me réserve le droit d'acquitter ces parts en entier lors de la répartition suivant les termes du prospectus.

Je nomme et constitue par les présentes le secrétaire du bureau provisoire mon procureur pour signer et inscrire mon nom à la convention des souscripteurs dans les livres d'actions de ladite banque, et pour accepter les parts qui me seront réparties et pour m'enregistrer comme porteur desdites parts.

Je nomme et constitue, en outre, par les présentes (et c'est une condition de ma demande de parts ci-dessus exprimée) mon fondé de pouvoirs pour voter pour moi et pour mon compte, à toutes les assemblées des actionnaires ou des souscripteurs d'actions de ladite banque, ainsi qu'à toute reprise de ces assemblées après ajournement, auxquelles je pourrai ne pas être présent, en vertu et à raison de toutes les parts de capital-actions de la Farmers' Bank of Canada qui me seront allouées ou cédées.

Les chèques, traites, mandats-poste et autres remises à compte sur souscriptions d'actions devront être faits payables à la Farmers' Bank of Canada; tout paiement fait autrement sera entièrement au risque du souscripteur.

Signature.....

Date.....

Nom au long.....

Occupation.....

Adresse.....

C.

Relativement à la loi des Banques et ses modifications, ainsi qu'à la Farmers' Bank of Canada, ceci est la pièce " C " de la déclaration de W. R. Travers, donnée par devers moi, ce 27^e jour de novembre 1906.

W. H. HUNTER,
Commissaire, etc.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

" D " RELATIVEMENT A LA LOI DES BANQUES ET A LA FARMERS' BANK OF CANADA.

Ceci est la pièce " D " de la déclaration de W. R. Travers, donnée par devers moi, ce 27e jour de novembre 1906.

W. H. HUNTER,

THE FARMERS' BANK OF CANADA.

LISTE DES ACTIONNAIRES.

Nom	Domicile	Nombre d'actions souscrites	Montant souscrit	Somme versée
			\$	\$
Brimblecomb, Wm.	Drayton, Ont.	5	500	25
Tucker, Geo.	Bosworth, Ont.	2	200	10
Dowling, John J.	Drayton, Ont.	1	100	5
Gibb, Hugh, C.	Drayton, Ont.	2	200	140
Page, Garnet L.	Drayton, Ont.	10	1,000	700
Wilson, Wm. et H.	Rothsay, Ont.	2	200	200
Noble, Robert.	Bosworth, Ont.	2	200	60
Whyte, John.	Drayton, Ont.	1	100	40
Gordon, Lottie Mme.	Drayton, Ont.	2	200	10
Ritch, Wm.	Drayton, Ont.	2	200	70
Dales, John N.	Kingston, Ont.	1	100	5
Cunningham, H.	Drayton, Ont.	5	500	100
Wadel, Joseph.	Whitechurch, Ont.	10	1,000	1,000
Fowler, Geo. S.	Teeswater, Ont.	5	500	275
Gasey, Con.	Drayton, Ont.	5	500	450
Mayne, Ellen Mme.	Stirton, Ont.	2	200	175
Downey, James.	Goldstone, Ont.	2	200	10
Ellis, George.	Drayton, Ont.	5	500	500
Johnston, James.	Winfield, Ont.	2	200	40
Johnston, Robert.	Winfield, Ont.	5	500	100
Laing, Helen.	Drayton, Ont.	10	1,000	1,000
Davidson, E.	Drayton, Ont.	10	1,000	1,000
Wooddise Bros.	Rothsay, Ont.	10	1,000	1,000
White, Charles.	Drayton, Ont.	5	500	25
Corbitt, R. H.	Rothsay, Ont.	10	1,000	1,000
Groves, A.	Fergus, Ont.	100	10,000	3,000
Elsley, Levi.	Nassagaweya, Ont.	7	700	70
Visger, J. S.	Montréal, Qué.	1	100	5
Ryan, J. G.	Elizabeth, N. J.	1	100	5
Fortier, Joseph.	Montréal, Qué.	2	200	10
Forget, A. E.	Régina, Sask.	50	5,000
Munro, James.	Embros, Ont.	50	5,000	3,250
Lavertin, L. V.	Montréal, Qué.	3	300	15
Davidson, W. F.	Drayton, Ont.	2	200	20
McKay, Alex.	Holiday, Ont.	5	500	350
McKay, Hugh.	Holiday, Ont.	5	500	350
Sutherland, G. A.	Embros, Ont.	5	500	500
Geddes, W. J.	Embros, Ont.	10	1,000	1,000
Sutherland, Geo.	Chicago, Ill.	10	1,000	1,000
Keseltine, W. H.	Rothsay, Ont.	10	1,000	100
Stevens, F. B.	Detroit, Mich.	20	2,000	1,000
Newman, R. A.	Detroit, Mich.	50	5,000	5,000
Elsley, Levi.	Nassagaweya, Ont.	3	300	300
Lathrop, F. E.	Aramada, Mich.	10	1,000	1,000
Walker, Joseph.	Niagara-on-the-lake, Ont.	2	200	20
Murray, C.	Embros, Ont.	10	1,000	1,000
Sutherland, R.	Golspie, Ont.	5	500	500
Brand, C. A.	Embros, Ont.	5	500	500
Sutherland, M.	Golspie, Ont.	5	500	500

THE FARMERS' BANK OF CANADA

LISTE DES ACTIONNAIRES

Nom	Domicile	Nombre d'actions souscrites	Montant souscrit	Somme versée
			\$	\$
Walsh, Mme. J.	Hollin, Ont.	6	600	600
Paterson, W. A.	Flint, Mich.	10	1,000	500
Ferguson, A.	Edimbourg, Ecosse	10	1,000	500
Lindsay, James.	Fergus, Ont.	10	1,000	1,000
Sutherland, Geo. A.	Embro, Ont.	5	500	500
Simpson, G. A.	Leamington, Ont.	10	1,000	1,000
Morse, G. A.	Leamington, Ont.	5	500	500
Nelson, J. H.	Kingsville, Ont.	20	2,000	2,000
Samson, James.	Windsor, Ont.	5	500	50
Watt, J. A.	Salem, Ont.	1	100	40
Charlton, Thomas.	Collingwood, Ont.	30	3,000
McLennan, R. R.	Cornwall, Ont.	50	5,000	3,000
Webb Thomas.	Brighton Ont.	10	1,000	1,000
Gilechrist A.	Napanee Ont.	3	300	240
Armstrong R. W.	Bracebridge! Ont.	1	100	50
Harris M. A.	Toronto Ont.	2	200	200
Witham, A. J.	St. Catharines, Ont.	25	2,500
Wise, Henry	St. Catharines, Ont.	5	500	500
McMillan, Isabella.	Hamilton, Ont.	5	500	500
Brown, J. G.	Humber Bay, Ont.	2	200	200
Barnhill, John.	Norval, Ont.	2	200	200
Noble, Robert.	Norval, Ont.	30	3,000	3,000
Hunter, Francis.	Norval, Ont.	10	1,000	1,000
Cook, James E.	Hamilton, Ont.	4	400	400
Day, G. H.	Norval, Ont.	3	300	300
Turner, W. D.	Norval, Ont.	2	200	200
Watson, Robert, Sr.	Norval, Ont.	5	500	50
Anthony, F. W.	Norval, Ont.	1	100	10
Early, M. J.	Norval, Ont.	6	600	600
Sykes, A.	Glenwilliams, Ont.	10	1,000	1,000
Tumulty, T. H.	Madoc, Ont.	1	100	100
Hyatt, W.	Norval, Ont.	10	1,000	1,000
Hunter, John.	Norval, Ont.	1	100	100
Chisholm, William.	Antigonish, N. E.	3	300	300
Cook, John C.	Norval, Ont.	5	500	50
Switzer, Jos. C.	Norval, Ont.	5	500	50
Leslie, Matilda.	Georgetown, Ont.	5	500	500
Leslie, R. F.	Georgetown, Ont.	10	1,000	1,000
Summers, Jane.	Corinth, Ont.	1	100	100
Fisher, A. E.	Whitehorse, Yukon.	5	500	500
Eccles, John.	Glenwilliams, Ont.	10	1,000
Showler, T. W.	Arkona, Ont.	10	1,000	30
Hotson, Alexander.	Parkhill, Ont.	15	1,500	900
Dickison, Thos.	Arkona, Ont.	4	400	400
Dickison, Jennie.	Arkona, Ont.	5	500	500
Hunter, John W.	Toronto, Ont.	5	500	500
Ellis, J. S.	Toronto Ont.	1	100	50
Green, C. J.	Kingsville, Ont.	2	200	200
Smith, A. E.	Parkhill, Ont.	4	400	400
Bowley, James.	Strathroy, Ont.	10	1,000	500
Sunstrum, John.	Ottawa, Ont.	25	2,500
Merner, Samuel.	Berlin, Ont.	50	5,000
Kincennon, D. P.	Finch, Ont.	10	1,000	100
McMillan, D. A.	Finch, Ont.	5	500	450
Simpson, J. P.	Finch, Ont.	3	300	270
Adams, Benjamin.	Finch, Ont.	5	500	500
Deese, D. E.	Finch, Ont.	5	500	500

THE FARMERS' BANK OF CANADA

LISTE DES ACTIONNAIRES

Nom	Domicile	Nombre d'actions souscrites	Montant souscrit	Somme versée
			\$	\$
Sutherland, D.	Golspie, Ont.	3	300	300
Showler, T. W.	Arkona, Ont.	20	2,000	70
Moore, Louisa Mlle.	Arkona, Ont.	1	100	100
Smith, Sarah Mme.	Arkona, Ont.	1	100	100
Smith, George	Arkona Ont.	10	1,000	495
Copeland E. M.	Arkona Ont.	5	500	500
Greenlees Bros.	Milton, Ont.	10	1,000	1,000
Keer, John	Milton, Ont.	50	5,000	3,000
Waters, Wm.	Springbank, Ont.	10	1,000	1,000
Waters, Sarah	Springbank, Ont.	10	1,000	1,000
McLaughlin, J. C.	Norval, Ont.	2	200	100
Sutherland, James	Holiday, Ont.	10	1,000	1,000
Darrah, Robert	Milton, Ont.	10	1,000	1,000
Scott, W. N.	Milton, Ont.	50	5,000	1,500
Daniels, Geo.	Milton, Ont.	5	500	200
Cheyne, Luther	Brampton, Ont.	5	500	100
McCann, Ed., jr.	Omagh, Ont.	10	1,000	100
Bell, Geo. A.	Lowville, Ont.	3	300	30
Powell, H. H.	Lowville, Ont.	15	1,500	825
McCall, Hugh A.	Milton, Ont.	10	1,000
Dewar, Duncan	Milton, Ont.	5	500	200
Stewart, Jno.	Milton, Ont.	5	500	250
Travers, W. R.	Toronto, Ont.	50	5,000	500
Hunter, John	Milton, Ont.	15	1,500	1,500
Ford, John A.	Omagh, Ont.	5	500	50
Sutherland, Robert	Goise, Ont.	5	500	500
Sutherland, Hugh	Holiday, Ont.	5	500	500
Elliot, William	Milton, Ont.	5	500	500
Irving, John	Milton, Ont.	5	500	50
Panton, Williams	Milton, Ont.	10	1,000	100
McLeod, John	Milton, Ont.	1	100	50
Scott, J. B.	Milton, Ont.	5	500	100
Mathews, Alex.	Guelph, Ont.	5	500	500
Brandon, J. S.	Milton, Ont.	5	500
Lindsay, Wm. J.	Toronto, Ont.	50	5,000	500
Storey, Geo.	Milton, Ont.	50	5,000	5,000
Muir, Gertrude	Almonte, Ont.	5	500	500
MacDowall, Wm. S.	Almonte, Ont.	5	500	500
McCuaig, Malcom	Pevenil, Que.	10	1,000	1,000
Cattanach, J. F.	North Lancaster, Ont.	2	200	200
McCuaig, Donald	Dalhousie, Stat. Qué.	5	500	500
McDonald, P. D.	Bridge End Stat.	2	200	200
Beaty, Wm. T.	Omagh, Ont.	50	5,000	5,000
Elliot, Dollie	Milton, Ont.	1	100	100
Foster, James	Moray, Ont.	10	1,000	1,000
McLachlin, Donald	Parkhill, Ont.	1	100	100
Augustine, W. A.	Arkona, Ont.	1	100	100
Foster, Joseph, sr.	Greenway, Ont.	1	100	100
Kemp, D. C.	Hornby, Ont.	50	5,000	5,000
Bate, Joseph E.	Scotch Block, Ont.	50	5,000	5,000
Geer, Jennie B.	Milton, Ont.	50	5,000
Hunter, William	Ashgrove, Ont.	25	2,500	2,500
Hunter, Thomas	Norval, Ont.	25	2,500	2,500
Elliott, J. W.	Milton, Ont.	5	500	100
Roper, J. P.	Milton, Ont.	1	100	100
Sproat John	Mansewood, Ont.	100	10,000	1,000
Edmonstone, Jas.	Balaclava, Ont.	4	400	240

THE FARMERS' BANK OF CANADA

LISTE DES ACTIONNAIRES

Nom	Domicile	Nombre d'actions souscrites	Montant souscrit	Somme versée
			\$	\$
Gillies, Mary	Watford, Ont.	1	100	100
Thompson, Lizzie	Watford, Ont.	1	100	100
Saunders, Annie N.	Tillsonburg, Ont.	5	500	500
Saunders, Wm. H.	Tillsonburg, Ont.	5	500	250
Dewar, John	Milton, Ont.	5	500	
Sayers, Peter	Guelfh, Ont.	10	1,000	
McDuffe, P. A.	Omagh, Ont.	10	1,000	1,000
Gastle, George	Milton, Ont.	10	1,000	1,000
Shortreed, Jno. H.	Mansewood, Ont.	5	500	500
McCallum, Finlay	Milton, Ont.	10	1,000	1,000
Scott, Mary Moore	Milton, Ont.	10	1,000	30
Scott, Flora	Milton, Ont.	10	1,000	100
Ford, James	Boyne, Ont.	50	5,000	200
Pell, John	Omagh, Ont.	10	1,000	1,000
Aitkens, Thomas	Milton, Ont.	25	2,500	2,500
Dixon, W. A.	Milton, Ont.	50	5,000	500
Whitney, W. P.	Milton, Ont.	1	100	100
Pearce, Edith E.	Springford, Ont.	5	500	500
Bunt, Wm. T.	Springford, Ont.	2	200	60
Somerville, Wm.	St. Marys, Ont.	10	1,000	100
Moffat, James	Kelso, Ont.	10	1,000	1,000
Thompson, Geo. H.	Hornby, Ont.	50	5,000	5,000
Emerson, Andrew	Zimmerman, Ont.	50	5,000	500
Joyce, Clark	Mansewood, Ont.	5	500	50
Dewar, W. F.	Milton, Ont.	10	1,000	300
Joyce, Robert	Mansewood, Ont.	10	1,000	600
Bridgmann, Burwell	Zimmerman, Ont.	1	100	10
O'Hagan, James	Toronto, Ont.	1	100	80
Murray, James	Mansewood, Ont.	10	1,000	300
Galloway, Chas. E.	Milton, Ont.	5	500	50
Robertson, Hugh	Martintown, Ont.	5	500	500
Robertson, Duncan J.	Martintown, Ont.	10	1,000	1,000
Moffat, James F.	Martintown, Ont.	3	300	300
Ewing, James	Eden Mills, Ont.	5	500	500
Hollinrake, C. E.	Milton, Ont.	5	500	300
Alderson, Thos.	Drumquin, Ont.	5	500	50
Howden, Thomas	Milton, Ont.	5	500	50
Coulson, John	Kilbride, Ont.	25	2,500	450
Bowes, G. S.	Milton, Ont.	2	200	200
Coulson, Wm. J.	Kilbride, Ont.	5	500	50
Bradshaw, J. L.	Stratford, Ont.	5	500	250
Wilson, Isabella	Edimbourg, Ecosse	2	200	80
Robertson, Wm.	Hamilton, Ont.	5	500	500
Cruikshank, Anne	Hamilton, Ont.	10	1,000	1,000
Hume, John	Scotch Block, Ont.	5	500	50
Andrews, Jos. W.	Milton, Ont.	2	200	20
Shuert, Jane	Milton, Ont.	3	300	30
Stewart, Jno.	Milton, Ont.	10	1,000	100
Bell, Geo. A.	Lowville, Ont.	7	700	70
Ford, John F.	Omagh, Ont.	50	5,000	1,000
Cox, Thomas	Milton, Ont.	50	5,000	5,000
McDuffe, P. A.	Omagh, Ont.	15	1,500	1,500
Kennedy, Wm. N.	Hornby, Ont.	5	500	250
Powell, Hy. H.	Lowville, Ont.	15	1,500	825
Pearce, Edith F.	Springford, Ont.	5	500	500
Ross, Andrew J.	Nairn, Ont.	1	100	60
McGregor, Chas. D.	Milton, Ont.	5	500	150

THE FARMERS' BANK OF CANADA

LISTE DES ACTIONNAIRES

Nom	Domicile	Nombre d'actions souscrites	Montant souscrit	Somme versée
Wilson, Hugh E.	Keyser, Ont.	5	500	500
Kelly, P. J.	Stratford, Ont.	10	1,000	100
Fraser, Edna S.	Surgoinsville, Tenn.	2	200	200
Handy, Lottie O. M.	Surgoinsville, Tenn.	1	100	100
Handy, F. T.	Surgoinsville, Tenn.	1	100	100
Koper, Jno. P.	Milton, Ont.	4	400	400
Darling, Robt. A.	Mansewood, Ont.	5	500	50
Clements, Mathew.	Milton, Ont.	5	500	50
Denoon, Geo.	Milton, Ont.	20	2,000	2,000
Bridgman, Burwell.	Zimmerman, Ont.	4	400	75
Mowbray, Jno. W.	Camden-Est, Ont.	6	600	600
Haydon, Jas. S.	Camden-Est, Ont.	10	1,000	1,000
Ford, Edward.	Omagh, Ont.	15	1,500	150
Fox, Robert W.	Omagh, Ont.	15	1,500	150
Ratz, John.	Khiva, Ont.	10	1,000	400
Johnson, Harry F.	Boyne, Ont.	2	200	20
Fox, Robert W.	Omagh, Ont.	10	1,000	100
Hamilton, Alice.	Milton, Ont.	10	1,000	1,000
Hume, Robert.	Milton, Ont.	10	1,000	100
McLean, William.	Milton, Ont.	5	500	50
McLean, Margaret D.	Milton, Ont.	5	500	50
Shortreed, Walter.	Milton, Ont.	10	1,000	1,000
Rose, And. J.	Nairn, Ont.	2	200	120
Arnald, Agnes.	Kingsville, Ont.	3	300	300
Chapman, H. H.	Brantford, Ont.	1	100	55
Amey, Elgin B.	Camden-Est, Ont.	2	200	200
Stover, Lewis H.	Camden-Est, Ont.	10	1,000	1,000
Dickson, Alex.	Camden-Est, Ont.	4	400	400
Stedman, N.	Camden-Est, Ont.	5	500	500
Parrott, Herman H.	Camden-Est, Ont.	4	400	400
Lynch, M. J.	Kingston, Ont.	5	500	500
Haydon, James A.	Camden-Est, Ont.	4	400	400
Osborn, Annie.	Glenwilliams, Ont.	1	100	100
Stoan, W. J.	Glenwilliams, Ont.	5	500	500
Johnson, Caroline.	Boyne, Ont.	1	100	100
Peddle, Jas. C.	Milton, Ont.	5	500	250
Porter, Alex.	Omagh, Ont.	5	500	50
Poster, H. A.	Lowville, Ont.	15	1,500	150
Gunby, Burdge.	Kilbride, Ont.	50	5,000	2,000
Scott, Mary M.	Milton, Ont.	20	2,000	70
Walker, Wm. D.	Milton, Ont.	1	100	10
Downs, Edward W.	Drumquin, Ont.	25	2,500	650
Porter, Alex.	Omagh, Ont.	5	500	50
Cartwright, A.	Zimmerman, Ont.	10	1,000	1,000
Sinclair, W. G.	Zimmerman, Ont.	50	5,000	2,775
Edmonstone, Jas.	Balaclava, Ont.	2	200	120
Ford, Edward.	Omagh, Ont.	10	1,000	100
Ford, David F.	Omagh, Ont.	10	1,000	1,000
Anderson, R. K.	Milton, Ont.	10	1,000	300
Grigg, Emma J.	New York, N. Y.	1	100	100
Brough, James.	Springford, Ont.	5	500	500
Brough, Ida L.	Springford, Ont.	2	200	200
Randall, Claretta.	Springford, Ont.	2	200	200
Fuller, Eliat.	Thornhill, Ont.	5	500	150
Fuller, Eliat.	Thornhill, Ont.	5	500	150
Smith, Mathew W.	Thornhill, Ont.	10	1,000	500
Sackrider, Chas.	Burgessville, Ont.	1	100	50

THE FARMERS' BANK OF CANADA

LISTE DES ACTIONNAIRES

Nom	Domicile	Nombre d'actions souscrites	Montant souscrit	Somme versée
Allin, Jesse	Holbrook, Ont.	10	1,000	700
Topham, John	Burgessville, Ont.	2	200	200
Sutherland, Sarah	Leamington, Ont.	2	200	200
Ross, A. J.	Nairn, Ont.	1	100	60
Marshall, Jas.	Glasgow, Ecosse	5	500	500
Ferguson, George	Glasgow, Ecosse	15	1,500	1,500
Murray, John	Embros, Ont.	5	500	500
Murray, George	Embros, Ont.	10	1,000	1,000
Lindsay, J. R.	Georgetown, Ont.	5	500	500
McCullough, R. C.	Georgetown, Ont.	5	500	500
Bowman, Wm.	Georgetown, Ont.	5	500	50
Logie, James	Nassagaweya, Ont.	5	500	500
Peddie, John	Milton, Ont.	5	500	500
Peddie, James	Milton, Ont.	5	500	500
Wilson, Wm. G.	Ashgrove, Ont.	5	500	500
McCann, Rebecca	Omagh, Ont.	5	500	500
Griffin, Joshua H.	Burgessville, Ont.	2	200	200
Siple, R. A.	Burgessville, Ont.	2	200	20
Hoard, William	Glenwilliams, Ont.	5	500	50
Bennett, David H.	Zimmerman, Ont.	10	1,000	325
Scott, Alex. P.	Brampton, Ont.	2	200	20
Chapman, Jno. A.	Sandwich, Ont.	25	2,500	250
Brown, R. I.	Georgetown, Ont.	50	5,000	500
Edmonstone, Jas.	Balaclava, Ont.	4	400	240
Elliott, Robt. A.	Milton, Ont.	5	500	500
Laird, Geo.	Ashgrove, Ont.	10	1,000	500
Kennedy, G. A.	Milton, Ont.	10	1,000	100
McCallum, M.	Ashgrove, Ont.	2	200	100
Sinclair, D.	Freeman, Ont.	5	500	200
Commins, A. C.	Burlington, Ont.	5	500	250
Bingham, Jno.	Georgetown, Ont.	1	100	50
Leslie, J. T.	Norval, Ont.	2	200	20
Southcott, J.	Grand Pond, Ont.	1	100	100
Burland, G. B.	Montréal, Qué.	150	15,000	2,000
Cartwright, Jno. A.	Zimmerman, Ont.	10	1,000	1,000
Chisholm, L. W.	Limehouse, Ont.	1	100	40
Davis, C. G.	Freeman, Ont.	10	1,000	1,000
Stork, Ira A.	Mono Mills, Ont.	1	100	100
Richardson, T. W.	Glenwilliams, Ont.	10	1,000	100
Standish, J. L.	Esquesing, Ont.	1	100	10
Near, Frederick S.	Ballinafad, Ont.	3	300	30
Campbell, Donald	Ballinafad, Ont.	3	300	30
Hoare, Sarah	Glenwilliams, Ont.	4	400	400
Brown, John K.	Georgetown, Ont.	20	2,000	200
McDonald, John	Acton, Ont.	2	200	110
McDonald, Alex.	Acton, Ont.	3	300	30
Campbell, John	Glenwilliams, Ont.	3	300	30
Stalker, John	Acton, Ont.	2	200	200
Devean, Nathan M.	Toronto, Ont.	10	1,000	1,000
Devean, N. M.	Toronto, Ont.	190	19,000	19,000
Bowand, Bessie K.	Walkerton, Ont.	10	1,000	1,000
Thompson, David	Walkerton, Ont.	20	2,000	1,800
Ford, Mary E.	Omagh, Ont.	2	200	200
Ford, Ida A.	Omagh, Ont.	5	500	500
Robinson, Margaret	Omagh, Ont.	5	500	500
Gowan, Chas. W.	Ballymote, Ont.	1	100	100
Norris, Henry	Alliston, Ont.	5	500	500

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

THE FARMERS' BANK OF CANADA

LISTE DES ACTIONNAIRES

Nom	Domicile	Nombre d'actions souscrites	Montant souscrit	Somme versée
Elliott, Thomas.....	Lowville, Ont.....	10	1,000	1,000
Alwin, Chas. S.....	Freeman, Ont.....	10	1,000	500
Robinson, George.....	Omagh, Ont.....	10	1,000	1,000
Downs, Albert J.....	Drumquin, Ont.....	25	2,500	250
Sinclair, Wm. G.....	Zimmerman, Ont.....	50	5,000	2,775
Frod, D. Frank Ford.....	Omagh, Ont.....	15	1,500	1,500
Tullis, Harry P.....	Glasgow, Ecosse.....	5	500	350
Starret, Margaret J.....	Glenwilliams, Ont.....	1	100	10
Simpson, Robert.....	Kilbride, Ont.....	10	1,000	1,000
Simpson, Mary Ann.....	Kilbride, Ont.....	5	500	500
Phillip, Annie.....	Kilbride, Ont.....	2	200	200
Bell, Robert.....	Zimmerman, Ont.....	10	1,000	1,000
Eaton, Allan.....	Mt. Nemo, Ont.....	100	10,000	7,500
Freeman, J. G.....	Boy Grove, Ont.....	3	300	200
Newman, R. A.....	Detroit, Mich.....	50	5,000	5,000
Freeman, Helen.....	Box Grove, Ont.....	10	1,000	100
Thompson, Agnes.....	Terra Cotta, Ont.....	14	1,400	1,100
McMillan, Harriet L.....	Westmount, Qué.....	5	500	500
Rae, James.....	Malcolm, Ont.....	10	1,000	1,000
Rae, Alexander.....	Malcolm, Ont.....	10	1,000	1,000
Rae, Betsy.....	Malcolm, Ont.....	10	1,000	1,000
Findlay, Robert.....	Malcolm, Ont.....	3	300	300
Macdonald, John.....	Markham, Ont.....	5	500	500
Meyer, Pauline V.....	Toronto, Ont.....	10	1,000	500
Pfister, John.....	Toronto, Ont.....	10	1,000	500
Sinclair, Grant W.....	Zimmerman, Ont.....	10	1,000	500
Krupp, Samuel.....	Caro, Mich.....	4	400	40
Shreve, Mary L.....	Caro, Mich.....	2	200	120
McClure, Samuel.....	Glenwilliams, Ont.....	5	500	225
Cook, Thomas.....	Ballinafad, Ont.....	1	100	10
Tolton, James.....	Walkerton, Ont.....	5	500	250
Little, John D.....	Walkerton, Ont.....	10	1,000	500
Robb, Elsie.....	St. George, Ont.....	5	500	50
Robb, William.....	St. George, Ont.....	20	2,000	400
McKechnie, Kohn.....	Ballinafad, Ont.....	1	100	100
Morrison, Alfred.....	Ashgrove, Ont.....	1	100	10
Morrison, Hugh.....	Ashgrove, Ont.....	5	500	50
Near, Martin L.....	Erin, Ont.....	10	1,000	100
Hanna, William.....	Erin, Ont.....	2	200	200
Murray, George.....	St. Andrews, Ecosse.....	5	500	500
Thompson, Elizabeth.....	Ballinafad, Ont.....	15	1,500	1,100
Wait, Christina.....	St. George, Ont.....	10	1,000	1,000
Sager, Sarah.....	St. George, Ont.....	10	1,000	1,000
Appleyard, Thos. E.....	Georgetown, Ont.....	1	100	100
Appleyard, Albert.....	Georgetown, Ont.....	1	100	100
Curry, Eliza R.....	Esquesing, Ont.....	1	100	100
Denny, Jos. H.....	Ballinafad, Ont.....	5	500	50
Kennedy, Paul S.....	Aeton, S.....	2	200	20
Arkell, Peter.....	Teeswater, Ont.....	1	100	60
Wharton, Mlle E.....	Teeswater, Ont.....	3	300
Thomson, Malcolm.....	Walkerton, Ont.....	5	500	500
Allin, Jesse.....	Holbrook, Ont.....	5	500	50
Allin, Hiram.....	Ostrander, Ont.....	5	500	200
Allin, Nellie.....	Ostrander, Ont.....	5	500	200
Clement, Ethel P.....	Burgessville, Ont.....	1	100	50
Topham, John.....	Burgessville, Ont.....	1	100	50
Corless, John G.....	Burgessville, Ont.....	1	100	10

THE FARMERS' BANK OF CANADA

LISTE DES ACTIONNAIRES

Nom	Domicile	Nombre d'actions souscrites	Montant souscrit	Somme versée
			\$	\$
Burgess, Charles E.	Burgessville, Ont.	1	100	10
Burwell, Matilda	London, Ont.	6	600	600
Burwell, Edward	London, Ont.	10	1,000	1,000
Baskett, Sarah	Ballymote, Ont.	1	100	100
Green, Arthur E.	St-George, Ont.	4	400	280
Kennedy, Thos. W.	Acton West, Ont.	1	100	10
Denny, Margaret	Bellinafad, Ont.	5	500	50
Watson, John	Acton West, Ont.	5	500	50
Lindsay, Ninan F.	Acton West, Ont.	5	500	50
Harris, William	Milton, Ont.	5	500	500
Ainslie, Mathew F.	Drumbo, Ont.	2	200	200
Ainslie, Mary J.	Drumbo, Ont.	2	200	200
Golding, Henry	Ingersoll, Ont.	10	1,000	1,000
Kinney, Lewis P.	Drumbo, Ont.	4	400	40
Weir, Andrew	Masonville, Ont.	2	200	20
Appleyard, Albert, sr.	Georgetown, Ont.	5	500	500
Lindsay, Jessie E.	Georgetown, Ont.	1	100	100
Gillson, Thos.	Masonville, Ont.	5	500	500
Monkman, John A.	Toronto, Ont.	6	600	600
Collins, Sophronia.	St-George, Ont.	1	100	100
Coulson, John	Hornby, Ont.	1	100	100
Stafford, William	Wallacetown, Ont.	2	200	80
Bôbier, Alfred F.	Port Talbot, Ont.	2	200	200
Telford, John	Wallacetown, Ont.	2	200	200
Barber, Jessie	Fingal, Ont.	2	200
Turner, James	Fingal, Ont.	1	100	10
Fulton, Velma	Fingal, Ont.	1	100
Garbutt, Robt. G.	Wallacetown, Ont.	1	100
Page, William	Fingal, Ont.	1	100
Tubby, E. H.	Fingal, Ont.	1	100	100
Edmonds, Geo.	Fingal, Ont.	1	100
Koehler, Ed.	Tyreconnell, Ont.	1	100	40
Crane, James W.	Wallacetown, Ont.	1	100
Brush, Herschel D.	Fingal, Ont.	1	100	50
Casey, Thomas	Fingal, Ont.	1	100
Cameron, John A.	Wallacetown, Ont.	1	100	10
Stevenson, W. E.	Fingal, Ont.	1	100
Doeker, Anna F.	Wallacetown, Ont.	3	300	300
Barnum, Wm. E.	Dutton, Ont.	1	100	40
Bobier, James	Wallacetown, Ont.	1	100	100
Clay, Cleve B.	Wallacetown, Ont.	1	100	10
Watkins, James	Port Talbot, Ont.	1	100	100
Fitch, William	Port Talbot, Ont.	1	100	100
Burwell, Samuel E.	Fingal, Ont.	2	200	200
Barnes, Martha	Ash, Ont.	1	100	100
Husband, Geo. E.	Ash, Ont.	10	1,000	100
Horn, Thomas	Ash, Ont.	1	100	10
Husband, Robt. W.	Ash, Ont.	10	1,000	100
Witham, S. F.	Brantford, Ont.	20	2,000	200
Shaver, Wm. J.	Toronto, Ont.	20	2,000	2,000
Shaver, A. Rolph	Toronto, Ont.	10	1,000	1,000
Hoover, A. H.	Toronto, Ont.	50	5,000
Graham, W. A.	Wallacetown, Ont.	1	100	30
Bobier, R.	Pt. Talbot, Ont.	1	100	100
Dromoyle, H.	Wallacetown, Ont.	1	100
Bobier, Joseph	Dutton, Ont.	5	500	500

THE FARMERS' BANK OF CANADA

LISTE DES ACTIONNAIRES

Nom	Domicile	Nombre d'actions souscrites	Montant souscrit	Somme versée
			\$	\$
Heeks, Henry.....	Palermo, Ont.....	10	1,000	100
Foster, Thomas.....	Brantford, Ont.....	3	300	60
Hazell, Horace.....	Hamilton, Ont.....	5	500	50
Irving, W. A.....	Tansley, Ont.....	5	500	50
Townsend, Josiah.....	Terra Cotta, Ont.....	1	100	100
Nixon, John F.....	Ashgrove, Ont.....	2	200	200
McKerlie, Marshall.....	Pt. Nelson, Ont.....	40	4,000	4,000
Hartman, Chas. H.....	Hamilton, Ont.....	2	200	20
Gow, Peter.....	Wallacetown, Ont.....	1	100	30
Bobier, David.....	Pt. Talbot, Ont.....	2	200	200
Garner, Thomas.....	Palermo, Ont.....	5	500	50
Burtch, David.....	Palermo, Ont.....	4	400	400
Burtch, Mary J.....	Palermo, Ont.....	2	200	200
Dearling, John.....	Palermo, Ont.....	1	100	10
Kirkpatrick, Wm.....	Burgessville, Ont.....	1	100	10
Thompson, Annie S.....	Ashgrove, Ont.....	2	200	200
Morrison, Loretta.....	Ashgrove, Ont.....	2	200	200
Lindsay, W. J.....	Toronto, Ont.....	500	50,000	5,000
McKee, Geo.....	Wallacetown, Ont.....	1	100	100
Blue, Dugald.....	Wallacetown, Ont.....	1	100
McGeachy, John A.....	Iona, Ont.....	4	400	400
Pa terson, Lewis.....	Palermo, Ont.....	3	300	300
Alexander, John.....	Palermo, Ont.....	8	800	800
Wood, Will S.....	Palermo, Ont.....	1	100	100
Wilkinson, Geo. H.....	Palermo, Ont.....	1	100	50
Bennett, W. J.....	Dundas, Ont.....	5	500	150
McCallum, Dugald.....	Adrian, Ont.....	2	200	200
Church, Ephraim.....	Iona, Ont.....	1	100
Preston, Bert C.....	Armada, Ont.....	5	500	500
Wettlaufer, J. B. R.....	Palermo, Ont.....	2	200	20
Brush, Herschel D.....	Fingal, Ont.....	1	100	60
Bobier, Sarah J.....	Pt. Talbot, Ont.....	1	100	100
Edmonds, Geo. ou Cora.....	Fingal, Ont.....	1	100
Turner, Frank E.....	Bracondale, Ont.....	10	1,000
McCallum, Dugald.....	Adrian, Mich.....	1	100	100
Taylor, George E.....	Paris Station, Ont.....	5	500	50
Bobier, Harry.....	Pt. Talbot, Ont.....	1	100	100
McIntyre, Duncan.....	Fingal, Ont.....	1	100	100
Anderson, Martha.....	Fingal, Ont.....	2	200	20
Bobier, A. F.....	Pt. Talbot, Ont.....	3	300	300
Edmonds, Geo. ou Cora.....	Fingal, Ont.....	3	300
Casey, Thomas.....	Fingal, Ont.....	1	100
McIntyre, Donald.....	Boxall, Ont.....	2	200
Mitchell, Thomas.....	Ash, Ont.....	1	100	10
Newman, Walter T.....	Vancouver, C-B.....	5	500	50
Burwell, Edward.....	London, Ont.....	90	9,000	9,000
McIntyre, Colvin A.....	Fingal, Ont.....	2	200	20
Bobier, Sarah J.....	Pt. Talbot, Ont.....	1	100	100
Strong, George.....	Wallacetown, Ont.....	1	100	10
Bobier, Hattie.....	Pt. Talbot, Ont.....	5	500	500
Davison, Mathew.....	Flint, Mich.....	50	5,000
Smith, Flint P.....	Flint, Mich.....	50	5,000
Cook, Edward.....	Leamington, Ont.....	3	300	30
Cook, Richard.....	Leamington, Ont.....	2	200	20
Walker, Peter M.....	Milton, Ont.....	1	100
Stewart, Neil.....	Milton, Ont.....	25	2,500

THE FARMERS' BANK OF CANADA

LISTE DES ACTIONNAIRES

Nom	Domicile	Nombre d'actions souscrites	Montant souscrit	Somme versée
			\$	\$
Murray, James.....	Mansewood, Ont.....	25	2,500
Hirst, Edward.....	Campbellville, Ont.....	10	1,000	1,000
Cunningham, Lizzie.....	Hornby, Ont.....	3	300	300
Coulson, Maggie.....	Hornby, Ont.....	1	100	100
Elsley, Charles A.....	Campbellville, Ont.....	5	500	250
Menzie, R. L.....	Kelso, Ont.....	1	100	100
Menzie, Wm.....	Kelso, Ont.....	1	100	50
Weir, Eliza A.....	Kelso, Ont.....	5	500	500
Cairns, Samuel.....	Campbellville, Ont.....	2	200	200
Miller, John.....	Leamington, Ont.....	5	500	500
Sprowl, Mme. Wm.....	Acton, Ont.....	3	300	300
Sprowl, Wm.....	Acton, Ont.....	3	300	300
Hanley, John.....	Milton, Ont.....	1	100	100
Honeywill, E. H.....	Ballinafad, Ont.....	25	2,500	2,500
McClure, Samuel.....	Glenwilliams, Ont.....	5	500	225
Stair, Fred. W.....	Toronto, Ont.....	100	10,000	1,000
Bastedo, Ida A.....	Milton, Ont.....	5	500	50
Haist, Aaron Y.....	Stratford, Ont.....	4	400	400
Ford, James.....	Omagh, Ont.....	2	200	20
Snelgrove, E. W.....	Brighton, Ont.....	10	1,000	1,000
Symons, W. L.....	Toronto, Ont.....	10	1,000	100
Patterson, Earnest.....	Palermo, Ont.....	1	100	25
Beaty, Ella M.....	Milton, Ont.....	2	200	20
Bobier, Jos. ou Jane.....	Dutton, Ont.....	5	500	500
Dewar, John.....	Fingal, Ont.....	1	100
McCurdy, Robert.....	Hornby, Ont.....	1	100	100
Brill, S. R.....	Teeswater, Ont.....	2	200	200
Davidson, J. A.....	Milton, Ont.....	1	100
Campbell, A.....	Mountsberg, Ont.....	2	200	50
Beattie, M.....	Campbellville, Ont.....	5	500
Nesbitt, William B.....	Toronto, Ont.....	100	10,000	3,000
Lown, A. S.....	Toronto, Ont.....	1	100	10
Hunter, W. H.....	Toronto, Ont.....	1	100	10
Macorquodale, D. S.....	Toronto, Ont.....	1	100
Wood, W. R.....	Toronto, Ont.....	1	100	10
Macorquodale, B. E.....	Toronto, Ont.....	1	100
Macorquodale, F. D.....	Toronto, Ont.....	1	100
Parmenter, L. S.....	Flushing, N. Y.....	1	100	30
Fitzgibbon, J. G.....	Toronto, Ont.....	1	100
Latch, Emma.....	Toronto, Ont.....	8	800	800
Wilson, Maggie E.....	Toronto, Ont.....	5	500	500
Gallagher, James.....	Toronto, Ont.....	1	100	10
Thomas, A. Wm.....	Toronto, Ont.....	10	1,000
Luxton, A. G. H.....	Milton, Ont.....	10	1,000
Bradley, A. B.....	Georgetown, Ont.....	10	1,000
Linton, Adam.....	Guelph, Ont.....	10	1,000	100
Richardson, George.....	Toronto, Ont.....	1	100	10
Mitchell, J. W.....	Toronto, Ont.....	1	100
Gilchrist, John.....	Toronto, Ont.....	30	3,000	3,000

N.B.—Sur ce qui précède, il a été reçu, subséquentment au 22 octobre 1906, ce qui suit:

Nom	Domicile	Nombre d'actions souscrites	Montant souscrit	Somme versée
Latch, Emma.....	Toronto, Ont.....	8	800	800
Linton, Adam.....	Guelph, Ont.....	10	1,000	00
Wilson, Maggie E.....	Toronto, Ont.....	5	500	500
Gallagher, James.....	Toronto, Ont.....	1	100	10
Thomas, A. W.....	Toronto, Ont.....	10	1,000
Richardson, George.....	Toronto, Ont.....	1	100	10
		35	3,500	1,420

Attestée une vraie copie de la liste des actions de la Farmers' Bank of Canada.

W. R. TRAVERS,

Gérant Général.

COPIE

“ E ” GAZETTE DU CANADA

THE FARMERS' BANK OF CANADA

Aux souscripteurs du capital-actions de la Farmers' Bank of Canada:—

Avis est par les présentes donné au public qu'une assemblée des souscripteurs du capital-actions de la Farmers' Bank of Canada sera tenue à Toronto, Ontario, lundi, le vingt-sixième jour de novembre 1906, à dix heures de l'avant-midi, dans la salle No 103, édifice Stair, à l'angle des rues Bay et Adélaïde.

Le but de la réunion sera :

De déterminer le jour auquel l'assemblée générale annuelle de la banque aura lieu.

D'élire tel nombre de directeurs, dûment qualifiés d'après la loi des Banques, que les souscripteurs pourront juger nécessaire, et qui resteront en fonctions jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui suivra leur élection.

De fixer le quorum pour une assemblée des directeurs, qui ne devra pas être inférieur à trois.

D'établir les aptitudes requises pour les directeurs conformément aux dispositions de la loi des Banques.

De fixer la méthode à suivre pour remplir les vacances dans le bureau des directeurs, lorsqu'elles se produiront au cours de l'année.

De fixer l'époque de l'élection des directeurs et la manière dont elle devra être faite dans le cas où cette élection n'aurait pas eu lieu au jour fixé.

De déterminer l'époque où les livres de souscriptions au capital-actions de la banque devront être clos au pair pour le public.

De prescrire la forme d'enregistrement à adopter pour les procurations ainsi que la période, dont le maximum est fixé à trente jours, pendant laquelle les procurations devront être produites et enregistrées avant toute assemblée subséquente afin de permettre au porteur de donner son vote.

Et de régler par statuts toutes autres questions que les actionnaires sont autorisés à résoudre d'après les termes de l'article 18 de la loi des Banques.

Par ordre des directeurs provisoires.

W. R. TRAVERS,

Gérant Général Provisoire.

C. H. SMITH,

Secrétaire du bureau provisoire de la Farmers' Bank of Canada.

Daté à Toronto, le 18 octobre 1906.

Dans l'affaire relative à la loi des Banques et ses modifications et à la Farmers' Bank of Canada, ceci est la pièce " F " à l'appui de la déclaration de W. R. Travers, faite devant moi ce 27e jour de novembre 1906.

W. H. HUNTER,

Commissaire, etc.

THE FARMERS' BANK OF CANADA

Aux souscripteurs du capital-actions de la Farmers' Bank of Canada.

Avis est par les présentes donné au public qu'une assemblée des souscripteurs du capital-actions de la Farmers' Bank of Canada, sera tenue en la cité de Toronto, province d'Ontario, lundi, le vingt-sixième jour de novembre 1906, à dix heures de l'avant-midi, dans la salle No. 103, édifice Stair, angle des rues Bay et Adélaïde. Le but de la réunion est: De déterminer le jour auquel l'assemblée générale annuelle de la banque aura lieu; d'élire tel nombre de directeurs, dûment qualifiés d'après la loi des Banques, que les souscripteurs pourront juger nécessaire, et qui resteront en fonctions jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui suivra leur élection; de fixer le quorum pour une assemblée des directeurs, qui ne devra pas être inférieur à trois; d'établir les aptitudes requises pour les directeurs conformément aux dispositions de la loi des Banques; de fixer la méthode à suivre pour remplir les vacances dans le bureau des directeurs lorsqu'elles se produiront au cours de l'année; de fixer l'époque de l'élection des directeurs et la manière dont elle devra être faite dans le cas où cette élection n'aurait pas eu lieu au jour fixé; de déterminer l'époque où les livres de souscriptions au capital-actions de la banque devront être clos au pair pour le public; de prescrire la forme d'enregistrement à adopter pour les procurations ainsi que la période dont le maximum est fixé à trente jours, pendant laquelle les procurations devront être produites et enregistrées avant toute assemblée subséquente afin de permettre au porteur de donner son vote; et de régler par statuts toutes autres questions que les actionnaires sont autorisés à résoudre d'après les termes de l'article 18 de la loi des Banques.

Par ordre des directeurs provisoires.

W. R. TRAVERS,

Gérant Général Provisoire.

C. H. SMITH,

Secrétaire du bureau provisoire des directeurs de la Farmers' Bank of Canada.

Daté à Toronto, le 23 octobre 1906.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA, CANADA,

28 novembre, 1906.

M. E. L. NEWCOMBE, C.R.,
Sous-ministre de la Justice.
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous remettre ci-inclus un dossier de la requête de la Farmers' Bank of Canada pour un certificat l'autorisant à commencer ses opérations en vertu de l'article 13-17 de la loi des Banques.

Veillez bien me laisser savoir si, sur les documents soumis, un tel certificat peut être légalement émis.

T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA

OTTAWA, 28 novembre 1906.

Au sous-ministre des Finances,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 28 courant et des documents inclus, soit la requête de la part de la Farmers' Bank of Canada en vue d'obtenir un certificat lui permettant de commencer ses opérations, conformément à l'article 13-17 de la loi des Banques, et les documents à l'appui de ladite requête.

Vous me demandez de vous laisser savoir si, sur ces documents, on peut légalement émettre un tel certificat.

J'ai l'avantage de vous informer, en réponse, que les termes de la déclaration statutaire faite par M. Walter R. Travers, s'ils sont acceptés, sont suffisants à démontrer leur conformité aux dispositions statutaires et que la preuve ainsi produite permet au Conseil de la Trésorerie d'accepter, en vertu de la loi et, par conséquent, de délivrer à la banque un certificat conformément à l'article 14 de la loi.

Je vous retourne ci-joint les documents.

E. L. NEWCOMBE,
Sous-ministre de la Justice.

MINISTÈRE DES FINANCES, CANADA.

Ottawa, 30 novembre 1906.

A M. W. R. TRAVERS,
Gérant général de la Farmers' Bank of Canada.
Russell House, Ottawa.

CHER MONSIEUR,—Je regrette que, retenu hier par des engagements pressants concernant le budget, il ne m'ait pas été possible de m'occuper de votre requête pour l'émission d'un certificat autorisant la Farmers' Bank of Canada à commencer ses opérations. C'est avec plaisir que je vous attendrai aujourd'hui, si vous pouvez venir. Ou bien, si cela vous convient mieux, je pourrais vous rencontrer plus tard, de quatre à cinq heures, à la Chambre des Communes.

Il existe dans votre affaire un point sur lequel je désirerais attirer votre attention afin que vous puissiez l'étudier immédiatement. Il nous a été représenté que, dans certains cas antérieurs où la requête semblait être en tous points régulière, elle échappait par certains subterfuges à l'esprit de la loi des Banques, en ce qui concerne le capital acquitté. On nous a dit que, dans certains cas, les souscripteurs n'avaient pas réellement payé en espèces le montant de leurs souscriptions, mais qu'ils avaient remis aux directeurs provisoires des billets dont on s'était servi pour prélever les fonds. Par suite de renseignements de cette nature, qui nous sont parvenus dans une circonstance antérieure, nous croyons devoir examiner minutieusement toute demande de certificat qui nous est soumise. Je serais heureux d'avoir l'assurance que rien de ce genre n'existe pour les souscriptions de la Farmers' Bank, mais que les sommes qui sont indiquées dans la demande comme ayant été acquittées ont bien été toujours des paiements faits bona fide en espèces.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

Ottawa, 30 novembre 1906.

A l'honorable W. S. Fielding,
Ministre des Finances, Ottawa, Ont.

CHER MONSIEUR:—En réponse à votre lettre du 30 novembre, je dois vous dire que, dans le cas de la Farmers' Bank of Canada, les directeurs provisoires n'ont pas prélevé l'argent de la façon dont vous parlez. Vous constaterez que ma déclaration à ce sujet est absolument exacte tant pour le montant souscrit en actions que pour le capital acquitté.

W. R. TRAVERS,
Gérant général, Farmers' Bank of Canada.

EXTRAIT des minutes d'une assemblée de l'honorable Conseil de la Trésorerie, tenue à Ottawa, le trentième jour de novembre 1906.

Conseil de la Trésorerie.—Le Conseil a examiné une requête soumise par la Farmers' Bank of Canada conformément aux dispositions de la loi des Banques pour l'émission par le Conseil de la Trésorerie d'un certificat autorisant ladite banque à émettre des billets et à commencer ses opérations de banque.

Attendu qu'il a été démontré à la satisfaction du Conseil que toutes les conditions de l'article 15 de ladite loi ont été remplies vis-à-vis du Conseil, celui-ci autorise la remise du certificat demandé.

T. C. BOVILLE,
Secrétaire.

CONSEIL DE LA TRÉSORERIE, OTTAWA, 30 novembre 1906.

CERTIFICAT

Ceci certifie que le Conseil de la Trésorerie a autorisé, à une assemblée tenue le trentième jour de novembre, A.D., 1906, l'émission d'un certificat, conforme aux dispositions de la loi des Banques, autorisant la Farmers' Bank of Canada à émettre des billets et à commencer des opérations de banque, et ce certificat est par les présentes émis conformément à ladite autorité et pour les fins ci-dessus mentionnées.

Daté à Ottawa, ce trentième jour de novembre, A.D., 1906.

T. C. BOVILLE,
Secrétaire du Conseil de la Trésorerie.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, CANADA, 30 novembre 1906.

A M. W. R. TRAVERS,
Gérant général,
Farmers' Bank of Canada,
Toronto.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du 27 courant au sous-ministre des Finances par laquelle vous demandez un certificat du Conseil de la Trésorerie autorisant la Farmers' Bank of Canada à commencer des opérations de banque, j'ai l'avantage de vous remettre ci-joint un certificat délivré sous l'autorité du Conseil de la Trésorerie, conformément aux dispositions de la loi des Banques, autorisant la Farmers' Bank of Canada à émettre des billets et à commencer des opérations de banque.

Pour ce qui concerne le dépôt de \$250,000 payé au Ministre des Finances et Receveur général en vertu de l'article 13 de la loi des Banques, j'ai l'avantage de vous remettre ci-inclus un chèque de \$245,000 du Ministère des Finances sur la banque de Montréal, Ottawa, en faveur de la Farmers' Bank of Canada.

La balance de \$5,000 est retenue comme dépôt dans le "Fonds de rachat des billets de banque," en conformité des dispositions du paragraphe 3 de l'article 54 de la loi des Banques.

T. C. BOVILLE,
Sous-Ministre des Finances.

30 novembre 1906.

Reçu du Ministre des Finances et Receveur général un chèque pour le montant de deux cent quarante-cinq mille dollars payable à l'ordre de la Farmers' Bank of Canada, conformément à l'article 17 de la loi des Banques.

W. R. TRAVERS,
Gérant général, Farmers' Bank of Canada,

ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS, CONSTITUÉE EN CORPORATION EN
L'AN 1900,

MONTREAL, 30 novembre 1906.

A M. T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances,
Ottawa.

Farmers' Bank of Canada.

CHER MONSIEUR,—Relativement à la demande de la Farmers' Bank of Canada pour obtenir le certificat ordinaire du Conseil de la Trésorerie, j'ai raison de croire que la somme d'argent déposée, ou qui doit l'être, à Ottawa, à titre de souscriptions d'actions, ne peut pas être considérée comme capital acquitté, et qu'une forte proportion du montant d'argent requis pour l'obtention d'un certificat est un emprunt obtenu sur la promesse de son remboursement dès qu'elle aura été elle-même remise par votre Ministère.

Qu'il me soit permis de vous demander que, ne serait-ce que pour la protection du public, le Conseil de la Trésorerie exerce son droit de refuser d'émettre un certificat s'il juge préférable de le faire, jusqu'à ce qu'une enquête complète ait été faite sur les circonstances que je viens d'indiquer.

E. S. CLOUSTON,
Président.

MINISTRE DES FINANCES, OTTAWA, CANADA.

3 décembre 1906.

A M. E. S. CLOUSTON,

Président de l'Association des Banquiers Canadiens,
Montréal, P. Q.

CHER MONSIEUR CLOUSTON,—J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 30 novembre dernier, au sujet de la Farmers' Bank of Canada. Je prends note de ce que vous déclarez en ce qui concerne l'argent payé en vertu de l'article 13 de la loi des Banques.

Par suite des rapports publiés dans les journaux, relativement à certains litiges au sujet des souscriptions au capital-actions de cette banque, la question a reçu de la part du ministère une scrupuleuse attention et il a communiqué, il y a quelque temps, avec le gérant général de la banque pour l'informer que lorsqu'on fait une demande pour un certificat d'autorisation pour commencer les opérations, la déclaration devrait, en outre de la liste de souscriptions, lesquelles doivent s'élever à un demi-million tel que requis par la loi des Banques, contenir aussi le chiffre réel du montant payé en espèces par chaque souscripteur sur le montant de sa souscription. Le 29 du mois dernier, une demande régulière fut faite par la banque à l'effet d'obtenir le certificat l'autorisant à commencer des affaires de banque. La demande était accompagnée des documents ordinaires, ainsi que d'une liste des souscriptions payées en espèces par chaque souscripteur. Cette liste seule porte plus de cinq cents noms et rien de ce qu'elle contient n'a paru motiver de plus amples commentaires. De la déclaration statutaire du gérant général, je cite les paragraphes suivants:—

4. Le vingt-troisième jour d'octobre 1906, il avait été réellement souscrit, et de bonne foi, cinq mille sept cent cinquante-sept actions du capital-actions de la Farmers' Bank of Canada, et j'ai eu personnellement connaissance des demandes et des souscriptions, et chacune et toutes lesdites souscriptions est et sont faites sur la formule imprimée pour requêtes—dont copie est maintenant par moi produite et marquée Pièce "C" à ma présente déclaration; je sais aussi personnellement que lesdites souscriptions ont paru sur les livres d'actions de ladite banque et qu'une somme de plus de \$250,000 sur ces souscriptions a été réellement versée à cet effet par les souscripteurs.

5. Il m'est maintenant montré et marqué Pièce "D" de ma présente déclaration, une liste des souscripteurs au capital-actions de ladite banque, établissant correctement les faits, quant à chaque souscription, spécifiant le nom du souscripteur, son adresse, le nombre de parts auxquelles il a souscrit, le montant de ces actions et le versement fait dans chaque cas. Chacune de ces souscriptions est bona fide faite au capital-actions de ladite banque.

J'avais eu une conversation antérieure, au sujet de cette demande, avec M. Fielding, alors que celui-ci était des plus occupé à préparer son discours sur le budget. Mais, vendredi dernier, le lendemain du discours sur le budget, M. Travers, le gérant général, eut une entrevue avec lui. Au cours de cette entrevue, ce monsieur lui donna l'assurance la plus positive que "pas un seul dollar" de la somme déposée n'avait été emprunté. Dans le but de conserver une preuve de cette conversation, M. Fielding écrivit à M. Travers une lettre dont vous trouverez ci-joint copie que j'inclus, lui demandant de lui donner l'assurance que les montants énumérés dans la demande, comme ayant été payés, l'avaient bien été, dans chaque cas, bona fide en espèces. J'inclus une copie de la réponse de M. Travers.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Dans ces circonstances, il n'a pas semblé y avoir aucune raison pour refuser un certificat d'après les dispositions de l'article 14 de la loi. En conséquence, un certificat fut émis le 30 du mois dernier.

T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances.

THE FARMERS' BANK OF CANADA,

MILTON, 17 avril 1907.

A M. T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances,
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—Voudriez-vous avoir la bonté de me donner votre opinion sur la question suivante: Notre gérant général envoie aux différentes succursales des listes des billets donnés en paiement de votre capital-actions. Il intime aux gérants locaux de classer ces billets sous titre d'escomptes et d'en créditer le montant au bureau-chef. Ces sommes sont mentionnées dans le rapport du gouvernement comme capital acquitté et un fonds de circulation a été émis jusqu'à concurrence de ce montant. Si je comprends bien le texte de la loi des Banques, article 76, il nous demande de faire une chose illégale. Comme je désire ne rien faire qui soit contraire à la loi, je vous serais très obligé de me donner votre opinion sur ce sujet. Avec mes excuses pour la peine que je vous donne.

G. VAN KOUGHNET,
Gérant.

P.S.—Veuillez donc m'adresser votre réponse au No 68 avenue Howard, Toronto.

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, le 1er mai 1907.

A M. G. VAN KOUGHNET,
68 avenue Howard,
Toronto.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 17 du mois dernier.

Je dois m'excuser d'avoir tardé à vous répondre. Les affaires parlementaires, à cette époque de la session, ont la préséance sur tous autres devoirs.

Bien qu'au point où nous en sommes, il ne semble pas à propos d'entamer une correspondance au sujet de cette affaire, vos informations ont assez d'importance pour motiver une enquête suivie. Celle-ci se fera sous peu. J'aimerais bien avoir une copie de l'un quelconque de ces billets.

T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances.

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, 2 mai 1907.

A M. W. R. TRAVERS,
Gérant général, Farmers' Bank of Canada,
Toronto, Ont.

MONSIEUR,—L'honorable ministre des Finances me prie de demander un rapport spécial de votre banque indiquant:—

1. Quelle proportion, s'il en est, des \$375,473 du capital acquitté de la banque, tel qu'il appert dans le rapport du passif et de l'actif à la date du 30 mars 1907, se trouve représentée par billets à ordre ou autres obligations des actionnaires ou par leurs produits dont la banque est porteur ou responsable.

2. Les noms et le nombre de parts des actionnaires, s'il en est, ainsi que le détail de tels billets ou obligations actuellement en cours.

A ce sujet, permettez-moi d'attirer votre attention sur les paragraphes 2 et 3 de l'article 113 de la loi des Banques. Je vous serais très obligé si vous me faisiez parvenir ces renseignements le plus tôt qu'il vous sera permis de le faire.

T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances.

THE FARMERS' BANK OF CANADA,

A M. T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances,
Ottawa.

MILTON, 3 mai 1907.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 1er courant et je vous inclus, selon votre demande, un des billets auxquels je faisais allusion dans ma lettre du 17 avril dernier; lorsque nous avons renouvelé ces billets, nous les avons datés du 2 janvier 1907 ou d'une date ultérieure, et les avons faits payables à ce bureau.

Le montant à l'escompte, à cette succursale, le 30 avril, était d'environ \$111,885.

G. VAN KOUGHNET,

Veillez adresser votre réponse au No 68 avenue Howard, Toronto.

Echéance au 30 juin 1907.

TORONTO, 27 juin 1906.

\$4,500.00

A douze mois de cette date je promets de payer à l'ordre des Directeurs Provisoires de

The Farmers' Bank of Canada

Quarante-cinq cents..... Dollars..

au bureau de la Farmers' Bank of Canada, Toronto, pour valeur reçue.

.....46

Endos comme suit:—

Payez à l'ordre de W. R. Travers,
John Ferguson,
Alex. Fraser,
Jas. Gallagher,
A. L. Lown,
John Watson,
Sans recours.

Par W. R. Travers,
Procureur.

W. R. TRAVERS.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

THE FARMERS' BANK OF CANADA,

TORONTO, 7 mai 1907.

A M. T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances,
Ottawa, Ontario.

CHER MONSIEUR,—Je désire accuser réception de la vôtre en date du 2 du courant, demandant un rapport spécial de la banque et à laquelle nous donnerons notre meilleure attention d'ici à une couple de jours. Le président est absent de la ville, mais j'attends son retour cette semaine.

W. R. TRAVERS,
Gérant général.

THE FARMERS' BANK OF CANADA,

TORONTO, 11 mai 1907.

A M. T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances,
Ottawa, Ontario.

CHER MONSIEUR,—J'ai bien l'honneur de vous adresser ci-inclus un état du passif et de l'actif de cette banque au 30 avril dernier ainsi que le rapport spécial que vous m'avez demandé par votre lettre du 2 mai.

W. R. TRAVERS,
Gérant général.

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, 3 décembre 1908.

SIR EDWARD CLOUSTON,
Président de l'Association des Banquiers Canadiens,
Montréal, P.Q.

CHER SIR EDWARD CLOUSTON,—M. Knight m'a téléphoné aujourd'hui au sujet de la Farmer's Bank et d'une prétendue transaction projetée au sujet de la vente d'un fort montant d'actions. J'ai examiné les rapports de la banque pour quelques mois passés et je constate qu'en mars dernier le capital souscrit de la Farmers' Bank, de \$638,700 qu'il était en février a atteint en mars le chiffre de \$1,000,000. Depuis lors jusqu'à ce jour le capital acquitté a augmenté mais pas d'une façon très appréciable.

Vu le message reçu de M. Knight, j'ai cru devoir, agissant d'après l'article 113 de la loi des Banques, demander un rapport spécial indiquant les noms et les adresses des nouveaux souscripteurs, les montants souscrits aussi bien que les montants versés en acompte jusqu'à date; j'ai aussi demandé des renseignements relativement à tout transfert qui aurait été fait depuis cette date jusqu'à époque. Ces renseignements peuvent être intéressants et utiles au ministère et, autant que je puis m'en assurer par la loi des Banques, c'est là la limite extrême à laquelle s'arrête mon autorité.

T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances.

Télégramme.

OTTAWA, 3 décembre 1908.

A SIR EDWARD CLOUSTON,
Banque de Montréal,
Montréal.

Re message de Knight, rapport spécial demandé sur augmentation capital souscrit mars dernier.

T. C. BOVILLE.

MINISTERE DES FINANCES,

OTTAWA, 3 décembre 1908.

A M. W. R. TRAVERS,
Gérant général, Farmers' Bank of Canada,
Toronto.

CHER MONSIEUR,—De la part du Ministre des Finances, je me permets de vous demander de vouloir bien fournir un rapport spécial, conformément à l'article 113 de la loi des Banques, indiquant:—

(a) Les noms et les adresses des souscripteurs au capital-actions de la Farmers' Bank of Canada, pour démontrer comment le capital-actions souscrit de la banque s'est augmenté de \$638,700 (le montant indiqué par le rapport mensuel de la banque en février 1908) à \$1,000,000 (le montant indiqué par le rapport mensuel de mars 1908) ainsi que le nombre des actions souscrites par chaque souscripteur respectivement et les sommes payées en espèces par chacun d'eux en acompte jusqu'à date.

(b) Les noms et les adresses de tous et chacun des cessionnaires, de toutes et de chacune des actions mentionnées au paragraphe (a) ainsi que le nombre des actions détenues par lesdits cessionnaires.

T. C. BOVILLE,

Sous-ministre des Finances.

Télégramme.

MONTREAL, Qué., 3 décembre 1908.

A M. T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances,
Ottawa, Ont.

Suggérerais demander partie mentionnée télégraphier chiffres exacts du capital acquitté au trente novembre.

JOHN KNIGHT.

Télégramme.

OTTAWA, 4 décembre 1908.

A M. W. R. TRAVERS,
Gérant général, Farmers' Bank,
Toronto.

Relativement à ma lettre d'hier télégraphiez-moi chiffres exacts du capital souscrit et acquitté au trente novembre.

T. C. BOVILLE,

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Télégramme.

TORONTO, Ont., 4 décembre 1908

A M. T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances,
Ottawa.

Capital souscrit un million dollars; acquitté cinq cent quarante et un mille huit cent quatre-vingt-un dollars.

W. R. TRAVERS.

Télégramme.

OTTAWA, 4 décembre 1908.

A M. JOHN KNIGHT,
Secrétaire, Association des Banquiers Canadiens,
Montréal.

Relativement à votre message reçu ce matin chiffres exacts au trente novembre sont cinq cent quarante et un mille huit cent quatre-vingt-un dollars.

HENRY T. ROSS.

ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS,

MONTREAL, 4 décembre 1908.

A M. T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances,
Ottawa.

Farmers' Bank of Canada.

CHER MONSIEUR BOVILLE,—J'accuse réception de votre lettre du 3 courant. En vous transférant, par téléphone, à M. Stavert, j'étais animé du désir de lui faire entendre directement de vous les intentions de votre ministère. Il va fréquemment à Toronto et il étudie de près les affaires qui intéressent les banques unies, et il a rendu de précieux services à l'Association.

JOHN KNIGHT.

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, 5 décembre 1908.

A M. JOHN KNIGHT,
Secrétaire de l'Association des Banquiers Canadiens,
Montréal, P.Q.

CHER MONSIEUR KNIGHT,—J'ai votre lettre relative à la Farmers' Bank. Sur la suggestion de M. Stavert et sur la vôtre, j'ai télégraphié à la Farmers' Bank, et vous devez avoir maintenant le renseignement fourni par cette dépêche. Si vous voyez quelques détails nouveaux que vous jugeriez à propos de me faire connaître, je serai très heureux de les recevoir.

T. C. BOVILLE,

Sous-ministre des Finances.

THE FARMERS' BANK OF CANADA,

TORONTO, 4 décembre 1908.

A M. T. C. BOVILLE,

Sous-ministre des Finances,
Ottawa, Ontario.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu votre télégramme de ce jour et je vous ai télégraphié comme suit: "Capital souscrit, \$1,000,000. Capital acquitté, \$541,881."

Cette demande me semble des plus étrange, vu que notre rapport au 30 novembre devait vous être adressé sous peu de jours. Il faut évidemment que des ennemis de notre banque soient à employer quelque influence pour tenter de lui nuire auprès du ministère. Permettez-moi de vous dire que nos affaires sont en aussi bon état, ou peut-être dans un meilleur état, en proportion de l'importance de la banque, que celles de toute autre banque du Canada.

Si le public venait à apprendre que le ministère demande ainsi de temps à autre des rapports spéciaux sans qu'il y ait aucune raison plausible pour le faire, il ne pourrait qu'en résulter pour cette banque de sérieux désagréments, et ceux qui sont à blâmer auraient alors à en supporter la responsabilité.

W. R. TRAVERS,

Gérant général.

THE FARMERS' BANK OF CANADA.

TORONTO, 12 décembre 1908.

A M. T. C. BOVILLE,

Sous-ministre des Finances,
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—En réponse à la vôtre du 3 du courant, j'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le rapport spécial qu'elle demandait, ainsi qu'un état du passif et de l'actif de cette banque au 30 novembre.

W. R. TRAVERS,

Gérant général.

THE FARMERS' BANK OF CANADA.

Etat conforme à l'Article 113, Loi des Banques

HORACE CHEVRIER	} Fidéicommissaires, Continental Security Co., Winnipeg.
JOHN T. HUGGARD	
J. F. LANGAN	

Ont convenu de prendre, soit par répartition, soit par transfert, 5,100 actions, \$510,000, se décomposant ainsi:—

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Actions

Capital non souscrit par répartition	3,613	\$361,300		
Souscriptions annulées par le Conseil conformément à l'article 37 de la loi des Banques, sur lesquelles il n'a pas été fait de versements et qui ont été réparties.	774	77,400		
			<hr/>	
Total par répartition.....	4,387	\$438,700		
Par transfert de divers actionnaires.....	713	71,300	sur lesquels il a été payé	\$59,300
				<hr/>
	5,100	\$510,000		
				<hr/>
Celles-ci ont été transférées depuis comme suit:				
John Tevis, Louisville, Ky.....	1,120	\$112,000	sur lequel il a été payé	\$112,000
Melville D. Chapman, New York	30	3,000	sur lequel il a été payé	3,000
" " (par fidéicommiss)	3,850	385,000		
W. R. Travers.....	100	10,000		
				<hr/>
	5,100	\$510,000		\$115,000
				<hr/>

Nous déclarons que le rapport ci-dessus est pris des livres de la banque et qu'au meilleur de notre connaissance et conviction, il est exact.

J. FITZGIBBON,
Comptable principal.

W. R. TRAVERS,
Gérant général.

JAMES MUNRO,
Président.

TORONTO, 12 décembre 1908.

RAPPORT SPECIAL—THE FARMERS' BANK OF CANADA.

Demandé par l'honorable Ministre des Finances dans une lettre du 2 mai 1907.

1. La partie des \$375,473 formant le capital acquitté de la Banque, d'après le rapport du 30 mars 1907, représentée par des billets à ordre des Actionnaires et détenue par la Banque, s'élève à \$59,110.
2. Ci-dessous est une liste de ces billets:—

Nom	Adresse	Occupation	Nom- bre d'ac- tions	Montant	Montant des billets	Date	Payable	Echéance
Andrews, J. W.	Milton	Cultivateur	2	\$ 200 00	\$ 180 00	2 janv..	1er juin...	4 juin
Alderson, Thomas	"	"	5	500 00	450 00	2 " ..	26 mai...	29 mai
Brown, R. L.	Georgetown	"	50	5,000 00	4,500 00	27 fév...	4 mois...	30 juin
Bell, G. A.	Lowville	"	7	700 00	630 00	28 " ..	2 juin...	5 "
Bastedo, Ida A.	Milton	Femme mariée	5	500 00	450 00	2 janv..	1er déc..	4 déc.
Bennett, D. H.	Zimmerman	Cultivateur	10	1,000 00	675 00	2 " ..	16 avril..	19 avril
Bridgman, B.	"	"	5	500 00	360 00	2 " ..	1er juin..	4 juin
Bunt, Rev. W. T.	Springford	Ministre	1	100 00	60 00	2 " ..	6 mois..	5 juil.
Bunt, Rev. W. T.	"	"	1	100 00	80 00	2 " ..	12 " ..	5 janv.
Bingham, J.	Georgetown	Cultivateur	1	100 00	90 00	2 " ..	7 " ..	5 août
Campbell, D.	Ballinafad	"	3	300 00	270 00	2 " ..	6 " ..	5 juil.
Campbell, J.	Glenwilliams	"	3	300 00	270 00	8 " ..	6 " ..	11 "
Clement, E.	Burgessville	Teneur de livres	1	100 00	50 00	2 " ..	6 " ..	5 "
Clement, M.	Milton	Shérif	5	500 00	450 00	2 " ..	28 juil...	31 "
Coulson, W. J.	Kilbride	Cultivateur	5	500 00	450 00	2 " ..	1er " ..	4 "
Coulson, John	"	"	25	2,500 00	2,050 00	2 " ..	1er " ..	4 "
Downs, E. W.	Drumquin	"	25	2,500 00	1,850 00	2 " ..	16 juin...	19 juin
Downs, A. J.	"	"	25	2,500 00	2,500 00	2 " ..	1er mai..	4 mai
Darling, R. A.	Mansewood	"	5	500 00	450 00	2 " ..	1eraoût..	4 août
Eaton, A.	Mt. Nemo	"	100	10,000 00	2,500 00	3 mars..	1er juil. .	4 juil..
Ford, J. A.	"	"	5	500 00	450 00	2 janv..	10 mai..	13 mai
Ford, J. F.	"	"	50	5,000 00	4,800 00	2 janv..	3 juin..	6 juin
Ford, E.	"	"	25	2,500 00	2,500 00	13 mars..	15 " ..	18 "
Ford, J.	Boyne	"	50	5,000 00	4,800 00	2 janv..	17 mai..	20 mai
Foster	Lowville	"	15	1,500 00	1,350 00	2 " ..	8 juin..	1 juin
Fox, R. W.	Omagh	"	25	2,500 00	2,250 00	2 " ..	15 " ..	18 "
Galloway, C. E.	Milton	Bouvier	5	500 00	450 00	2 " ..	25 mai..	28 mai
Gunby, B.	Kilbride	Cultivateur	50	5,000 00	950 00	8 mars..	1er juil..	4 juil.
Haseltine, William	Rothsay	"	10	1,000 00	700 00	12 " ..	6 mois..	15 sept.
Hume, John	Scotch Block	"	5	500 00	450 00	27 fév...	2 juin...	5 juin

832 PIÈCES JUSTIFICATIVES RE PREUVE DEPOSEE AU SUJET DE LA 3 GEORGE V, A. 1913

Nom	Adresse	Occupation	Nom- bre d'ac- tions	Montant	Montant des billets	Date	Payable	Echéance
Husband, G. E.	Ash	Cultivateur	10	\$ 1,000 00	\$ 900 00	2 janv..	16 avril..	19 avril
Husband, R. W.	"	"	10	1,000 00	900 00	2 " ..	10 " ..	13 "
Heeks, Henry	Palermo	"	10	1,000 00	900 00	2 " ..	10 " ..	13 "
Irving, John	Milton	Com. de grains	5	500 00	450 00	2 " ..	9 mai..	12 mai
Joyce, C.	Mansewood	Cultivateur	5	500 00	450 00	3 janv..	1er août..	4 août
Kennedy, W. N.	Hornby	"	5	500 00	250 00	2 " ..	28 mai..	31 mai
Kennedy, G. A.	Milton	"	10	1,000 00	900 00	2 " ..	1er juil..	4 juil.
Kerr, John	"	"	50	5,000 00	2,000 00	27 mars..	1er mai..	4 mai
Kirkpatrick, W.	Burgessville	"	1	100 00	90 00	2 janv..	6 mois..	5 juil.
Morrison, A.	Ashgrove	"	1	100 00	90 00	2 " ..	28 août..	31 août
Morrison, H.	"	"	5	500 00	450 00	2 " ..	32 juil..	26 juil.
McGregor, C. D.	Milton	"	5	500 00	350 00	2 " ..	4 juin..	7 juin
McCann, E., jr.	Ormagh	"	10	1,000 00	900 00	2 " ..	30 juil..	2 août
McKinnon, B. P.	Finch	"	10	1,000 00	500 00	21 mars..	6 mois..	24 sept.
Panton, William	Milton	Editeur	10	1,000 00	500 00	7 janv..	3 " ..	10 avril
Patterson, E.	Palermo	Cultivateur	1	100 00	75 00	2 " ..	8 juin..	11 juin
Peddie, J. C.	Milton	"	5	500 00	250 00	2 " ..	9 " ..	12 "
Powell, H. H.	Lowville	"	30	3,000 00	1,350 00	2 " ..	5 mai..	8 mai
Ratz, John	Khiva	March'd de bois	10	1,000 00	300 00	1er mars..	2 mois..	4 "
Richardson, T. W.	Glenwilliams	Cultivateur	10	1,000 00	900 00	2 janv..	8 " ..	5 sept.
Scott, W. N.	Milton	"	50	5,000 00	3,500 00	27 mars..	4 mai..	7 mai
Scott, Mary M.	"	Fille majeure	30	3,000 00	2,900 00	2 janv..	9 juin..	11 juin
Sinclair, W. G.	Zimmerman	Cultivateur	100	10,000 00	3,450 00	21 " ..	15 " ..	18 "
Sanders, W. H.	Tillsonburg	"	5	500 00	250 00	2 " ..	6 mois..	5 juil.
Starrett, M. J.	Glenwilliams	"	1	100 00	90 00	9 " ..	6 " ..	12 "
Thompson, Agnes	Terra Cotta	"	4	1,400 00	300 00	20 mars..	4 " ..	23 "
				92,700 00	59,110 00			

Nous déclarons que le rapport ci-dessus est pris des livres de la Banque et qu'au meilleur de notre connaissance et conviction il est exact.

W. BEATTIE NESBITT, *Président.*

W. R. TRAVERS, *Gérant général.*

Je déclare que le rapport ci-dessus a été préparé sous ma direction et qu'il est exact d'après les livres de la Banque.
TORONTO, Ont., ce 10e jour de mai 1907.

J. FITZGIBBON, *Comptable principal.*

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, 15 décembre 1908.

A M. W. R. TRAVERS,
Gérant général,
Farmers' Bank of Canada,
Toronto, Ont.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous accuser réception de la vôtre du 12 du courant, contenant un rapport spécial tel que demandé par le Sous-Ministre en date du 3 du courant.

HENRY T. ROSS,

Sous-ministre adjoint.

ASSOCIATION DES BANQUIERS CANADIENS,

BUREAU DU SECRÉTAIRE-TRESORIER.

Edifice de la Banque de Montréal.

MONTREAL, 7 décembre 1909.

A L'HON. W. S. FIELDING,
Ministre des Finances,
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—Sur la demande du Président de cette Association, je désire vous informer qu'une quittance de dépôt émise par la Farmers' Bank of Canada à l'ordre d'elle-même pour une somme de cent à cent cinquante mille dollars et faite payable en mars prochain, est maintenant offerte en vente à New-York et que, de fait, elle a été soumise hier, accompagnée d'une demande de crédit, aux agents de la Royal Bank of Canada, à New-York. Je vous fais rapport de ce fait, croyant que vous jugerez nécessaire de demander une explication immédiate et d'obtenir des rapports spéciaux de la banque en question.

JOHN KNIGHT,
Secrétaire.

Télégramme.

MONTREAL, 21 décembre 1909.

A M. T. C. BOVILLE,
Ministère des Finances,
Ottawa.

Relativement à lettre d'Association du sept courant, informez Vice-Président Burn du résultat de vos démarches?

JOHN KNIGHT.

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, 22 décembre 1909

A M. JOHN KNIGHT,
Secrétaire, Association des Banquiers Canadiens,
Montréal, P.Q.

CHER MONSIEUR,—En mains votre télégramme d'hier auquel je n'ai pas répondu, vu que j'ai eu à ce sujet plusieurs conversations avec M. Burn.

T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances.

MINISTÈRE DES FINANCES.

OTTAWA, CANADA, 23 décembre 1909.

A M. W. R. TRAVERS,
Gérant général, Farmers' Bank of Canada,
Toronto, Ont.

CHER MONSIEUR,—J'ai examiné les rapports de la banque pour le mois de novembre dernier, surtout en ce qui concerne la réserve détenue par les banques pour couvrir des obligations immédiates.

Le montant de la réserve en espèces détenu par la totalité des banques ayant charte est, d'après les rapports à date, de \$103, 808,457, dont \$31,797,856 en espèces du Dominion, soit un peu plus de 12 % contre la somme des billets en circulation, et les dépôts du public payables à demande ainsi que les dépôts du public payables après avis. D'après ces mêmes rapports, le total des obligations de toutes les banques est de \$968,603,603. Le montant total, tant en espèces qu'en billets du Dominion, détenu au 30 novembre, représente un peu plus de 10 pour cent.

Après avoir analysé ces chiffres au point de vue des banques individuelles, je constate que, dans votre cas, la proportion de la réserve en espèces, pour couvrir des obligations immédiates envers le public ainsi que la totalité des obligations est d'un peu plus de 2 pour cent.

Il semble au ministère qu'une réserve en espèces de 2 à 3 pour cent devant des obligations immédiates atteignant un chiffre total de plus de \$2,000,000, paraît très minime si on la compare à ce que l'on détient ordinairement. La loi des Banques n'établit aucune proportion fixe de réserve en espèces à maintenir; elle laisse aux banques le soin de la déterminer suivant les circonstances particulières à chacune d'elles. En ce qui concerne votre institution, il peut exister des circonstances ignorées du ministère et qui pourraient permettre le maintien d'une réserve exceptionnellement petite.

Le Ministre des Finances me prie de vous demander de vouloir bien m'aviser quant à la nature des circonstances spéciales qui, d'après vous, pourrait justifier une si faible proportion de réserve en espèces pour faire face à un montant aussi élevé d'obligations dont le paiement pourrait être immédiatement demandé.

T. C. BOVILLE,

Sous-ministre des Finances.

THE FARMERS' BANK OF CANADA,

BUREAU DU GERANT GENERAL.

TORONTO, 27 décembre 1909.

A M. T. C. BOVILLE,
Sous-Ministre des Finances,
Ottawa, Ontario.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 23 du courant et j'ai l'honneur de vous informer, en réponse, que, sous le titre de "Autres Actifs non compris sous les titres ci-dessus," il existe un dépôt chez la Trusts & Guaranty Co. au montant de \$147,380 que nous avons ainsi placé sous ce titre d'après vos instructions de février 1907. C'est par un oubli que le nota ordinaire n'a pas été ajouté au bas de notre rapport; vous pourrez vous en convaincre en consultant les rapports antérieurs.

(4857--5)

En outre, sous le titre de "Dépôts faits et Balances dues par d'autres banques du Canada," vous trouverez \$96,154, et l'un et l'autre de ces montants sont susceptibles d'être réclamés par nous à demande, et, par conséquent, convertis en billets du Dominion au premier jour, si nous le désirions.

Ajoutez à ceci les billets du Dominion et les espèces en mains, vous obtiendrez un total de plus de \$300,000, qui représentent 15 pour cent de nos obligations totales, ce qui est supérieur à la moyenne générale dont vous parlez.

En l'absence d'un fonds de réserve, il nous est impossible d'immobiliser beaucoup d'argent.

W. R. TRAVERS,
Gérant général.

ETAT DE NEW YORK,

DEPARTEMENT DES ASSURANCES,

ALBANY, 11 janvier 1910.

A l'honorable W. S. FIELDING,
Ministre des Finances,
Edifice du Parlement, Ottawa,
Dominion du Canada.

MON CHER MONSIEUR,—Depuis le 25 décembre 1909, ce département s'est livré à une enquête au sujet d'une transaction qui maintenant a dévoilé que le contrôle de la People's Mutual Life Insurance Association and League, une société de bienfaisance fraternelle, organisée selon les lois de New-York et faisant des affaires de son siège principal situé à Syracuse, fut transféré par ses directeurs d'alors à un monsieur John Tevis, de Louisville, Ky., et à ses associés, pour ce qui paraît maintenant être une très importante considération. Comme cette compagnie est une association fraternelle, d'après les décisions des cours de cet Etat, les sommes d'argent payées par M. Tevis et ses associés à certains directeurs de la People's Mutual Life Insurance Association and League appartiennent à cette société et non pas à eux. D'après les renseignements reçus à date, le montant dudit paiement s'élevait à \$110,000.

Notre département est informé que les sommes d'argent requises pour effectuer ce transfert ont été réalisées par M. Tevis sur son engagement, ou sur l'engagement de ses associés et de lui-même, donné à la Farmers' Bank of Canada, dont le siège est à Toronto. Il est déclaré que M. Tevis, ou ses associés et lui, ont obtenu ce prêt sur une garantie collatérale fournie par lui ou par eux. Les faits jusqu'ici connus semblent indiquer que, comme partie de cette transaction, la nouvelle administration disposa immédiatement d'environ \$180,000 des sûretés de la compagnie d'assurance et transféra \$150,000, qui se trouve être le montant prêté par la Farmers' Bank à M. Tevis, ou à ses associés et à lui, à ladite Farmers' Bank, recevant en retour un certificat de dépôt écrit à la main et daté du 20 décembre 1909, ledit certificat ayant été émis par W. R. Travers, le gérant général de ladite banque, qui se trouvait alors à Syracuse.

En apprenant ces faits, ce département exigea que la compagnie d'assurance donnât avis à la Farmers' Bank de sa décision de retirer ledit dépôt, le certificat émis semblant requérir un tel avis, car les mots suivants y étaient employés: "Quatre-vingt-dix jours d'avis devront être donnés pour un retrait." Si cette banque se trouvait dans cet Etat, il me serait facile, d'après notre loi des assurances, de vérifier les faits qui se rattachent à cette transaction, en tant que telle banque est concernée. Mais cet établissement étant, d'après ce que j'en sais, sous votre juridiction, ne pourrais-je pas vous prier, si de telles recherches sont de votre ressort, de vouloir bien procurer à ce département les renseignements suivants:—

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

1. Quelle fut la convention passée entre John Tevis, ou entre John Tevis et ses associés, en vertu de laquelle la Farmers' Bank of Canada a avancé à lui, ou à ses associés et lui, \$150,000, peu de temps avant le 20 décembre 1909; le renseignement demandé devant inclure, si vous le jugez à propos, les noms de toutes autres personnes associées à M. Tevis pour emprunter cet argent de telle banque et la ou les garanties collatérales qu'il a ou qu'ils ont déposées à ces fins.

2. Quel arrangement a été fait entre M. Tevis et cette banque qui a pu induire son gérant général à se rendre à Syracuse emportant avec lui la somme en espèces, au lieu de délivrer à M. Tevis la traite ou le chèque auxquels il aurait eu droit s'il se fut agi d'un emprunt ordinaire.

3. S'il fut compris et entendu, comme partie de cet arrangement, entre M. Tevis, ou M. Tevis et ses associés, et la Farmers' Bank of Canada, que la compagnie d'assurance devait déposer à ladite banque ladite somme de \$150,000, qui se trouve être aussi le montant de la somme prêtée.

4. Si, oui ou non, la Farmers' Bank of Canada possède aucune hypothèque ou recours contre le dépôt de \$150,000, paraissant avoir été fait chez elle, le ou vers le 20 décembre 1909, et attesté par le certificat de dépôt ci-dessus mentionné. A ce propos, je vous remets ci-inclus une photographie dudit certificat de dépôt qui, de l'avis de ce département, indique que cette transaction n'était pas dans le cours ordinaire des affaires.

Je vous serais aussi fort obligé pour tous autres renseignements que vous voudrez bien me faire parvenir au sujet de cette transaction.

WILLIAM H. HOTCHKISS,

Surintendant des Assurances, Etat de New-York.

SYRACUSE, N.-Y., 20 décembre 1909.

Reçu de la People's Mutual Life Insurance Association and League la somme de cent cinquante mille dollars devant porter intérêt au taux de trois pour cent par année, un avis de quatre-vingt-dix jours devant être donné pour retrait.

THE FARMERS' BANK OF CANADA,

par W. R. TRAVERS,
Gérant général.

Non négociable,
W. R. T.

ALBANY, N.-Y., 12 janvier 1910.

A l'honorable W. S. FIELDING,
Ministre des Finances, Ottawa, Ont.

Après avoir lu ma lettre écrite hier, pourriez-vous me télégraphier l'adresse de la succursale de votre ministère à Toronto avec une autorisation pour mon vérificateur de s'y transporter et d'y recueillir des renseignements sur les questions y mentionnées? Nous désirons avoir ces renseignements avant samedi. Merci pour votre amabilité.

WILLIAM H. HOTCHKISS,
Sur. des Assurances.

OTTAWA, 12 janvier 1910.

A M. WILLIAM H. HOTCHKISS,
Surintendant des Assurances,
Albany, N.Y.

Le gouvernement du Canada n'ayant pas de service d'inspection pour les banques, je ne vois pas comment nous pouvons pour le moment agir selon votre

désir. Il est probable que la banque, sur votre demande, vous expliquerait toute la question.

W. S. FIELDING,

OTTAWA, 13 janvier 1910.

A M. WILLIAM H. HOTCHKISS,
Surintendant des Assurances,
Albany, New-York, E.-U. A.

Quoiqu'il nous soit impossible de procéder de la façon particulière que vous nous indiquez, nous désirons procéder à une enquête qui nécessitera l'usage de votre lettre pour communiquer avec la banque. Avez-vous quelque objection à ce que nous nous servions de votre lettre ?

W. S. FIELDING,

ALBANY, N.-Y., 13 janvier 1910.

A l'honorable W. S. FIELDING,
Ministre des Finances,
Ottawa.

En réponse à votre télégramme, vous êtes libre de faire usage de la lettre de notre département, tel que suggéré.

WILLIAM H. HOTCHKISS,
Surintendant des Assurances.

MINISTERE DES FINANCES,

OTTAWA, CANADA, 14 janvier 1910.

A M. W. R. TRAVERS,
Gérant général,
Farmers' Bank of Canada,
Toronto.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint copie d'une lettre reçue par le Ministre des Finances de M. William H. Hotchkiss, surintendant des Assurances, à Albany, Etat de New-York. Le Ministre n'a pas jugé que, dans les circonstances, il serait justifiable de faire la démarche particulière désirée par M. Hotchkiss. Néanmoins, comme la transaction semble être inaccoutumée, quelque peu en dehors du cours ordinaire des opérations de banque, le Ministre serait heureux que vous en fourniriez une explication.

T. C. BOVILLE
Sous-Ministre des Finances.

Télégramme:

TELEGRAPHE DE LA COMPAGNIE DU PACIFIQUE CANADIEN.

ALBANY, N.-Y., 14 janvier 1910.

A l'Hon. W. S. FIELDING,
Ministre des Finances,
Edifices du Parlement, Ottawa.

Avant réception de votre dépêche, hier après-midi, avais donné instructions à Arthur F. Saxton, vérificateur pour ce département, partir pour Toronto, interviewer Farmers' Bank pour obtenir faits. Si désirez, pouvez le trouver à hôtel King Edward aujourd'hui.

WM. H. HOTCHKISS,
Surintendant.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

DEPARTEMENT DES ASSURANCES, ETAT DE NEW-YORK.

A l'honorable WILLIAM S. FIELDING,
Ministre des Finances,
Ottawa, Canada.

ALBANY, 14 janvier 1910.

CHER MONSIEUR,—Pour expliquer mon télégramme qui se lisait comme suit:—

Avant réception de votre dépêche, hier après-midi, avais donné instructions à Arthur F. Saxton, vérificateur pour ce département, partir pour Toronto, interviewer Farmers' Bank pour obtenir faits. Si désirez, pouvez le trouver à hôtel King Edward aujourd'hui.

WM. H. HOTCHKISS,
Surintendant.

permettez-moi de dire que le *World* de New-York, du 12 du courant, contenait une dépêche de Toronto, qui disait en résumé que W. R. Travers, le gérant général de la Farmers' Bank of Canada, était consentant à venir à Albany en tout temps pour y subir un interrogatoire relativement à ses rapports avec la People's Mutual Life Insurance Association and League. Quand ce sujet me fut soumis, je télégraphiai immédiatement à M. Travers pour lui demander de venir me voir vendredi. En réponse à ma dépêche, j'ai reçu de lui hier un télégramme disant en substance qu'il ne pouvait pas dire, pour le moment, quand il lui serait possible de venir, mais qu'il m'en aviserait plus tard. Les faits qui entourent toute cette transaction avec cette banque sont tels que, devant la possibilité qu'elle a en outre de réclamer une hypothèque sur les \$150,000 déposés chez elle par la People's Mutual, le 20 décembre, il m'a paru d'une impérieuse nécessité d'envoyer immédiatement un vérificateur à Toronto. En conséquence, je donnai à l'inspecteur Saxton, dont je vous ai mentionné le nom dans mon télégramme, des instructions à l'effet de partir pour cette ville et d'y recueillir tous les renseignements possibles. D'après les rapports reçus par notre département, John Tevis, qui prétend être l'emprunteur des \$150,000 de la Farmers' Bank of Canada, est un homme sans aucune responsabilité financière. Deux de ses créanciers ont déjà fait saisir quelques-uns des fonds non encore répartis dans cette affaire de la People's Mutual, à Syracuse.

Je désirais vous communiquer ces faits pour vous expliquer cet autre fait de la présence de M. Saxton à Toronto aujourd'hui, parce que dans votre télégramme d'hier—reçu après son départ—vous m'informiez de votre intention de saisir directement la Farmers' Bank de cette affaire. M. Saxton reviendra ce soir à Syracuse, mais si l'on avait besoin de lui à Toronto pour poursuivre l'enquête, il recevrait l'ordre d'y retourner. Il est parfaitement au courant de tous les faits qui entourent cette regrettable affaire.

WILLIAM H. HOTCHKISS,
Surintendant.

THE FARMERS' BANK OF CANADA,

BUREAU DU GERANT GENERAL,

TORONTO, 21 janvier 1910.

A M. T. C. BOVILLE,
Sous-ministre au Ministère des Finances,
Ottawa, Ontario.

CHER MONSIEUR,—J'ai la vôtre du 14 ainsi que son contenu, et je regrette que mes actions vous aient causé des embarras.

Pour vous bien faire comprendre cette affaire, il me faudra remonter à quelques mois passés. MM. Knabe, de l'American Piano Company, de New-York et de Baltimore, sont porteurs de \$112,000 d'actions dans cette banque, au nom de leur représentant, M. John Tevis. Ils étaient anxieux, leurs amis et eux-mêmes, d'obtenir le contrôle d'une compagnie canadienne d'assurance sur la vie et ils m'ont sollicité de les aider de mon influence à cette fin, et cela eut pour résultat de leur faire acquérir le contrôle d'une bonne compagnie sur leur paiement de \$100,000 en acompte pour la promesse de vente.

Ils avaient appris que l'on pouvait acheter la People's Mutual de Syracuse, vu que les affaires de celle-ci périllicitaient, quoique son actif fût considérable, et que les risques pouvaient être assurés à nouveau avec profit dans quelques-unes de leurs autres compagnies. Ils me demandèrent de les aider financièrement pour acheter cette compagnie, voulant un emprunt de \$150,000, garanti par des collatéraux de premier ordre; ils devaient, après avoir obtenu le contrôle de la compagnie, déposer \$150,000 dans cette banque.

Je n'avais pas le change de New-York et ils me dirent que notre circulation suffirait à constituer une offre; et que, si la transaction passait, la First National Bank l'accepterait pour l'acquitter peu à peu.

Mon inspecteur en chef et moi, nous nous rendîmes là-bas avec notre circulation, mais les choses ne tournant pas précisément comme nous nous y étions attendus, nous la rapportâmes; donc, elle ne fut jamais émise.

J'ai accepté, toutefois, un billet à vue pour \$150,000, garantie par collatéral, contre lequel j'ai donné un reçu de dépôt non officiel, après avoir convenu avec la majorité des directeurs de convertir le dépôt en actions acquittées de cette banque. L'accord stipulait, et il était absolument entendu que toute la transaction serait close le 15 janvier. Je ne fis donc, pas plus que je ne l'ai encore fait, aucune entrée, car aucun prêt n'a été fait ni aucune espèce reçue.

Dans l'intervalle, le département d'Etat, par suite de quelque influence politique, s'est mêlé de cette affaire et a soulevé des difficultés, ce qui a tout mis sens dessus dessous pendant quelque temps, mais j'ai tout lieu de croire qu'on en arrivera sous peu à un règlement légitime et favorable.

Je regrette que vous considériez cette transaction comme inaccoutumée, mais mon seul et unique but était de placer un peu plus de mon stock et d'obtenir des dépôts considérables.

W. R. TRAVERS,
Gerant général.

THE NEW RUSSELL,
OTTAWA, 26 janvier 1910.

A l'honorable
Sous-ministre des Finances,
Ottawa.

MONSIEUR,—Depuis que je vous ai vu cette après-midi j'ai communiqué par le téléphone avec le surintendant Hotchkiss et je me suis assuré que tous les témoignages relatifs à cette affaire sont entre les mains du grand jury et du procureur du district de Syracuse, N.-Y., de qui vous pourrez sans doute obtenir des copies que vous serez libre d'employer à votre goût.

Si le Ministre des Finances ou vous désirez emprunter les copies que j'ai en mains, nous serons très heureux de vous les passer pour deux ou trois jours; dans ce cas, veuillez me le faire savoir à la Russell House avant 10.30 p.m., car, à moins que je puisse vous être utile en y restant, je partirai pour Toronto par le train de 11.10 hrs. ce soir.

Demain et vendredi, vous pourrez me trouver au bureau de Blake, Lash & Cassels, édifice de la Canadian Bank of Commerce, Toronto.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Comme je vous l'ai dit, cette après-midi, je suis disposé à rester ici ou à aller n'importe où, si vous jugez que ma présence peut être utile.

Ma conversation par téléphone avec le surintendant Hotchkiss a été nécessairement écourtée, mais il a exprimé sa reconnaissance pour l'intérêt que vous avez pris à cette affaire.

CHARLES HUGHES.

THE NEW RUSSELL,

MULLIGAN BROS., Props.

OTTAWA, Canada, 26 janvier 1910.

A l'honorable W. S. FIELDING,
Ministre des Finances,
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—Comme suite à notre entrevue de ce matin, je vous écris pour vous prier de bien vouloir, dans le cas où les parties qui sont actuellement en possession de ce qu'on appelle une quittance de dépôt de la Farmers' Bank of Canada pour \$150,000 vous feraient de nouvelles représentations, ou bien encore dans le cas où il vous serait fait toute demande pour une action de la part du ministère contre la banque ou son gérant,—avoir l'amabilité de nous en donner avis afin que nous puissions avoir de nouveau l'occasion de vous voir en présence de ces parties ou autrement, et de présenter ensuite tous les documents et la correspondance ainsi que les livres pour vous convaincre que la banque n'a aucune obligation de payer le montant réclamé.

Je désire répéter que l'enquête que j'ai faite personnellement m'a permis de conclure qu'il n'existe aucune obligation de ce genre, et j'en ai ainsi avisé le bureau des directeurs de la banque. D'après les circonstances que l'on m'a dévoilées, je crois qu'il ne serait pas possible aux parties d'avoir gain de cause dans tout procès qu'on pourrait leur conseiller d'intenter et, en outre, cela me surprendrait beaucoup si, dans les circonstances actuelles, elles intentaient un tel procès devant nos tribunaux.

Je crois devoir ajouter que je ne pense pas que l'inscription d'une telle action pourrait produire maintenant une crise quelconque dans les affaires de la banque, ni qu'elle causerait beaucoup d'embarras à la banque, à moins cependant que des personnes mal intentionnées ne représenteraient la situation sous un faux jour ou supprimerait des faits importants—et je ne crois pas qu'il y ait lieu de craindre cela. Je serai ici demain toute la journée et je me ferai un plaisir de vous revoir s'il vous plaît de me demander.

Je serai également heureux de produire devant vous, au nom de la banque, tous les documents et livres qu'il vous plaira de demander. Il est, bien entendu, très important d'éviter la publicité que toute enquête officielle de votre part pourrait créer, quoique, comme je l'ai déjà dit, je ne redoute aucun résultat grave dans le cas où une action serait intentée pour recouvrer le montant réclamé.

Je sollicite à nouveau votre attention et vous prie de m'aviser de toute autre demande ou réclamation que l'on pourrait vous faire à ce sujet.

GEORGE H. WATSON.

MINISTÈRE DES FINANCES,

OTTAWA, 27 janvier 1910.

A M. GEORGE H. WATSON,
The New Russell,
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—Sur la demande de M. Fielding, j'ai l'honneur de vous ac-

cuser réception de votre lettre du 26 du courant, relative à la Farmers' Bank of Canada.

T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances.

TORONTO, 27 janvier 1910.

A l'honorable sous-ministre des Finances,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—Il m'est venu à l'idée, depuis notre conversation d'hier, que je ferais bien de vous expliquer par écrit les agissements de la banque relativement au reniement du dépôt de la compagnie d'assurance.

Mercredi, le 19 du courant, M. Hadley, le représentant de ce département, se rendit au bureau de la banque et, présentant le certificat de dépôt, demanda le remboursement dudit dépôt. Après avoir entrevu le gérant général, le comptable principal et le gérant de la succursale de Toronto, ce dernier déclara que le reçu était informé, non rédigé sur les blancs réguliers de la banque et qu'il ne pouvait le reconnaître sans avoir reçu du gérant général des instructions spéciales. Le gérant général invita notre représentant à repasser vers les trois heures de l'après-midi. A trois heures moins quelques minutes, notre représentant frappa à la porte de la chambre du gérant général et celui-ci, n'entrouvrant la porte que de quelques pouces, déclara que le bureau des directeurs avait refusé d'accepter de se désister de l'avis. Cette déclaration semblait impliquer que les directeurs acceptaient la validité de la quittance de dépôt. L'assemblée des directeurs eut lieu, va sans dire, ce même jour, en sus de l'assemblée générale des actionnaires de la banque.

Dans l'après-midi du 24 janvier, M. A. W. Anglin, notre représentant légal, et moi-même, nous eûmes une entrevue avec M. Watson qui représente la banque dans cette affaire. Ce dernier déclara qu'il y avait eu une réunion des directeurs de la banque ce jour-là et que M. Travers et M. Hunter, le représentant légal de la banque, y étaient présents. A cette réunion il avait été décidé de répudier absolument toute responsabilité quant à la quittance du dépôt ainsi que du prêt fait à Tevis, et que l'on devait écrire à Tevis pour lui notifier que le stock qu'il avait déposé à la banque et qui se trouvait alors être à Toronto, y était tenu à son ordre. Watson déclara de plus que ces décisions étaient enregistrées dans le procès-verbal de l'assemblée tenue ce jour-là (24 janvier). M. Watson déclara en outre que telle avait été la décision prise par le bureau, à sa réunion, tenue le mercredi, 19 janvier, quoique celle-ci n'eût pas été enregistrée dans le procès-verbal de l'assemblée tenue à cette date.

CHARLES HUGHES,

*Inspecteur en chef des Compagnies d'Assurance contre les Accidents et
divers pour le Département des Assurances de l'Etat de New-York.*

MINISTÈRE DES FINANCES.

OTTAWA, CANADA, 28 janvier 1910.

A M. WILLIAM H. HOTCHKISS,
Surintendant des Assurances,
Albany, N.-Y., E.-U. A.

CHER MONSIEUR,—Sur la demande de M. Fielding, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 14 du courant, relative à vos recherches concernant certaines transactions de la Farmers' Bank of Canada.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Par la même occasion, je vous envoie ci-inclus copie de la réponse reçue du gérant général de cette institution, à qui l'on a adressé une copie de votre lettre du 11 du courant, en le priant de donner toutes les explications qu'il pourrait offrir. Par rapport à l'affaire ci-dessus, je peux dire que M. Hughes, votre vérificateur, s'est présenté à notre ministère le 26 du courant.

T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances.

ETAT DE NEW-YORK, DEPARTEMENT DES ASSURANCES.

ALBANY, 31 janvier 1910.

A l'honorable T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances,
Edifices du Parlement, Ottawa, Canada.

MON CHER MONSIEUR,—Je vous accuse réception de la vôtre du 28 janvier, contenant une copie de la lettre que W. R. Travers, gérant général de la Farmers' Bank of Canada, vous avait adressée en date du 21 janvier 1910. Je constate que M. Travers prétend que le certificat de dépôt était purement *pro forma*. Vous vous rappellerez sans doute que lorsque je l'ai interrogé sous serment, à Syracuse, le 17 janvier 1910, M. Travers n'a pas seulement admis que cedit certificat de dépôt contenait une obligation de la part de sa banque, mais qu'il a de plus déclaré que ce serait payé. Vous n'oublierez pas non plus une certaine lettre écrite par M. Travers à un M. G. Hunt, le 21 décembre 1909, et dont l'inspecteur en chef vous a, pendant son séjour à Ottawa, communiqué une copie.

En considération des faits qui ont été soumis à votre attention depuis la réception de la lettre que vous avez incluse, je compte que votre ministère jugera à propos de continuer son enquête afin que justice soit faite tant à l'égard du Dominion que pour l'Etat de New-York.

WILLIAM H. HOTCHKISS,
Surintendant.

WATSON, SMOKE, CHISHOLM & SMITH,
Avocats, Procureurs, etc.,
Edifice National Trust, 20 rue King-Est.

TORONTO, Ont., 10 mai 1910.

A l'honorable W. S. FIELDING,
Ministre des Finances,
Ottawa, Ont.

CHER MONSIEUR,—Il y a environ deux mois, je vous ai parlé d'une affaire concernant la Farmers' Bank. La First National Bank de Syracuse, et la People's Life Insurance Company, du même endroit, prétendaient avoir une quittance de dépôt de la Farmers' Bank pour la somme de \$150,000. On jugea que c'était une affaire de quelque importance, et vous devez vous rappeler que je vous expliquai dans le temps que la difficulté avait surgi au sujet d'une transaction projetée qui ne fut jamais effectuée et, plus tard, entièrement abandonnée. Je vous mis, aussi dans le temps, au courant des circonstances dans lesquels on était entré en possession du document.

J'étais à cette époque tout à fait satisfait qu'il n'y avait aucune obligation de la part de la Farmers' Bank par rapport à cette affaire et il fut toujours absolu-

ment certain que la banque n'avait reçu aucun argent en dépôt contre lequel elle aurait pu régulièrement ou convenablement émettre une quittance de ce genre.

Je suis maintenant heureux de vous informer, au nom de la banque, que le document nous a été remis par la First National Bank, de Syracuse. On nous a informés que les parties qui avaient obtenu de l'argent de cette banque sur ce document ont remboursé entièrement le montant et que le document nous a, par conséquent, été tout récemment remis pour le compte de la banque.

Le résultat confirme pleinement les instructions que j'avais reçues de la Farmers' Bank et que je vous ai dans le temps communiquées à ce sujet.

Je vous fait cette dernière communication afin que vous soyez au courant des faits et dans l'intérêt de la Farmers' Bank.

GEORGE H. WATSON.

MINISTÈRE DES FINANCES, CANADA.

12 mai 1910.

A. M. GEORGE H. WATSON, C.R.,
20 rue King Est.
Toronto.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 10 du courant.

Je vous suis obligé pour l'information que vous m'avez donnée concernant la Farmers' Bank.

W. S. FIELDING.

PIÈCE 5a.

Copie de chèque en date du 30 novembre 1906, pour \$245,000, fait par le Ministère des Finances payable à la Farmers' Bank:

COPIE

MINISTÈRE DES FINANCES, CANADA.
Au
Gérant de la BANQUE DE MONTREAL,
OTTAWA.

COPIE
No. 676
\$245,000.00

(Estampe)
Banque de Montréal
Payé
6 Déc. 1906.

OTTAWA, 30 novembre 1906.

Payez à l'ordre de la Farmers' Bank of Canada
Deux cent quarante-cinq mille dollars.

(Estampe)
Créditez Succursale Toronto.

(Timbre)
Banque de Montréal
Déc.
4
1906
5

W. L. BLAIR,
Pour Comptable.

Toronto, T. C. BOVILLE,
Sous-ministre des Finances,

Vraie copie certifiée, H. BOVILLE.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Endossé.—Payez à l'ordre de la Traders' Bank of Canada. Pour dépôt au crédit de la Farmers' Bank of Canada.

W. R. TRAVERS,
Gér. gén.

Estampe.—The Traders' Bank of Canada, Premier Comptable, 3 déc. 1906, Toronto Ont.

PIECE 6.

Chèque No 25, payable à J. G. Fitzgibbon.

THE TRADERS' BANK OF CANADA.

No. 25

Toronto, Ont., 30 nov. 1906.

Payez à J. G. Fitzgibbon ou à ordre.....\$62.50
Soixante-deux .50Dollars.

THE FARMERS' BANK OF CANADA,
W. R. TRAVERS,,
Gér. gén.

Endossé.—J. G. Fitzgibbon, A. A. Shaver.

Estampe.—The Traders' Bank of Canada, Toronto, Ont., payé le 1er déc. 1906.

PIECE 7.

Chèque No 28, à Masten, Starr et Spence.

THE TRADERS' BANK OF CANADA.

No. 28

TORONTO, Ont., 4 déc. 1906.

Payez à Masten, Starr & Spence ou à ordre.....\$10.00
DixDollars

THE FARMERS' BANK OF CANADA.
W. R. TRAVERS,
Gér. gén.

Endossé.—Payez à l'ordre de la Banque de la Nouvelle-Ecosse. Masten, Starr & Spence.

Estampe.—The Traders' Bank of Canada, Toronto, payé le 8 déc. 1906. Banque de la Nouvelle-Ecosse, Toronto, 7 déc. 1906. H. A. Richardson, gérant.

PIECE 8.

Deux chèques, Nos 52 et 27, et Décharge re C. H. Smith.

EN CONSIDERATION de ce que nous avons reçu billet à ordre de M. W. R. Travers pour \$1,800, au crédit de M. C. H. Smith, dont quittance est par les

présentes donnée au nom dudit C. H. Smith, nous déchargeons par les présentes lesdits W. R. Travers et la Farmers' Bank of Canada de toutes demandes et réclamations dudit C. H. Smith contre ladite Farmers' Bank aussi bien que contre le dit W. R. Travers.

PRINGLE & GUTHRIE,
Procureurs de C. H. Smith.

TORONTO, Ont., 30 déc. 1906.

A LA TRADERS' BANK OF CANADA, No 27

Payez à Pringle & Guthrie ou à ordre.....\$110.00
Cent dix.....Dollars

THE FARMERS' BANK OF CANADA,
W. R. TRAVERS,
Gér.-gén.

Endossé.—Pringle & Guthrie.

Estampe.—Payez à l'ordre de toute banque ou banquier, The Sovereign Bank of Canada, Ont., S. McDougall, gérant. The Sovereign Bank of Canada, Ottawa, Ont., 30 nov. 1906. The Sovereign Bank of Canada, Toronto, Ont., 3 décembre 1906.

A LA TRADERS' BANK OF CANADA No 52

TORONTO, ONT., 19 déc. 1906.

Payez à W. R. Travers ou à ordre.....\$1800.00
Dix-huit cents.....Dollars.

THE FARMERS' BANK OF CANADA,
W. R. TRAVERS,
Gér.-gén.

Endossé.—W. R. Travers, A. R. Shaver.

Estampe.—The Traders' Bank of Canada, Toronto, Ont., 19 déc. 1906.

PIECE 9.

Copie du livre des Minutes des directeurs provisoires de la Farmers' Bank.

LIVRE DES MINUTES DE LA FARMERS' BANK OF CANADA,
PRELIMINAIRE.

26 août 1904:

Minutes de la *Première Réunion* des directeurs provisoires de la *Farmers' Bank of Canada*, tenue, pour les fins d'organisation et la transaction des affaires générales, le 26e jour d'août 1904, dans la chambre No 510, Manning Chambers, Toronto.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Réunion:

Présents à l'assemblée:—

DR JOHN FERGUSON, Toronto, Ont.
 JAMES GALLAGHER, Teeswater, Ont.
 A. S. LOWN, Drayton, Ont., et
 ALEXANDER FRASER, Toronto, secrétaire intérimaire.

Appel à l'ordre:

M. Fraser, secrétaire intérimaire, appelle l'assemblée à l'ordre à 9 heures, p.m., et il explique le but de l'assemblée tel que ci-dessus mentionné. Il demande ensuite qu'on procède à l'élection d'un président du Bureau Provisoire, en vertu de la loi constitutive devenue en vigueur le jour de 1904. Il est alors proposé par M. Gallagher, appuyé par M. Lown, que

Election du Président:

John Ferguson, M.A., M.D., de Toronto, soit le *Président* du Bureau Provisoire des Directeurs. La motion est adoptée à l'unanimité.

Election du secrétaire:

M. Gallagher propose ensuite, appuyé par M. Lown, que *M. Alexander Fraser*, de Toronto, soit le *Secrétaire* du Bureau Provisoire des Directeurs. La motion est adoptée à l'unanimité.

Rapport de l'assemblée informe.

Le secrétaire donne alors lecture du rapport suivant de l'assemblée informe des pétitionnaires à l'effet d'obtenir la constitution en corporation de la banque, à savoir:—

“A la suite d'un certain nombre de conférences et réunions officieuses, tenues au cours de ce mois ainsi que du mois antérieur, et dans l'espérance que l'assentiment royal aurait été, la veille, donné à la loi constitutive de la *FARMERS' BANK OF CANADA*, les promoteurs de ladite banque se sont réunis le 14e jour de juillet 1904, en réponse à un appel régulier, dans le salon de l'hôtel Iroquois, à Toronto, dans le but de s'organiser et de procéder aux affaires.

Etaient présents:—

A. S. LOWN, Drayton, Ont.
 DR. FERGUSON, Toronto.
 JAMES GALLAGHER, Teeswater, Ont., et
 ALEXANDER FRASER, Toronto.

On lit une dépêche de M. John Watson, de Listowel, dans laquelle ce monsieur exprime son regret de ne pouvoir être présent.

Le Dr Ferguson est invité à présider et M. Alexander Fraser est prié d'agir en qualité de secrétaire à cette assemblée.

M. Lown soumet un rapport à l'effet que l'assentiment royal n'a pas été donné à leur projet de loi par suite de l'absence de Son Excellence le Gouverneur général d'Ottawa; en conséquence la présente assemblée ne saurait être

régulière, d'après le statut, mais l'on pourrait y discuter des questions d'intérêt et faire des suggestions qui pourraient être utiles à une phase ultérieure dans la procédure requise pour l'organisation. On en arrive à la conclusion qu'il serait désirable:

- (a) Que les premiers \$500,000.00 du capital-actions soient offerts au pair et la balance à une prime que l'on fixerait selon les conditions alors existantes;
- (b) Que certains messieurs devraient être sollicités dans le but d'obtenir des souscriptions d'actions de leur part dès l'ouverture des livres d'actions de la banque ;
- (c) Que le Dr. Ferguson et M. Fraser soient membres d'un Comité chargé de choisir et de louer un bureau convenable où l'on pourrait faire temporairement les affaires de la banque et d'acheter les quelques articles nécessaires en fait de meubles et de papeterie;
- (d) Que M. Fraser et M. Lown soient requis de préparer la matière voulue pour un prospectus et de s'enquérir du coût de l'impression de blancs, etc.;
- (e) Que M. Fraser fasse faire 2000 blancs de formules pour la souscription des actions; et qu'il s'informe au sujet d'un dessin pour les en-têtes de lettres et les billets de banque.

On discute longuement les méthodes à adopter pour la vente des actions et le lancement des entreprises de la banque, et l'assemblée s'ajourne à une date ultérieure à l'obtention de la loi constitutive de la banque.

Signé: "ALEXANDER FRASER",
Secrétaire pro tem.

Ce rapport est reçu et l'assemblée en approuve les conclusions et les diverses demandes y contenues.

Le secrétaire donne lecture des rapports suivants:

1. *Rapport du Comité* par le Dr Ferguson et Alexander Fraser au sujet des questions à eux référées par l'assemblée informe des promoteurs de la Farmers' Bank of Canada, tenue le 14e jour de juillet 1904, à savoir:

(1) La chambre 510, Manning Chambers, a été louée à titre de bureau-chef temporaire pour la banque à un loyer de \$15.00 par mois, à dater du 15 août 1904.

Le bail a été adressé à M. Lown, de Drayton, Ont., solliciteur intérimaire de la banque, pour révision et signature au nom de la Banque.

(2) On a acheté pour ledit bureau quelques meubles et articles de papeterie nécessaires.

Signé: "ALEXANDER FRASER,"
Secrétaire pro tem.

2. *Rapport du secrétaire pro tem.*—M. Fraser fait le rapport suivant:

(1) Il s'est procuré 2,000 blancs de souscription d'actions, tel qu'il en avait été requis par l'assemblée du 14 juillet dernier.

(2) Il a consulté plusieurs dessinateurs qui soumettront dès qu'ils en seront requis leurs ébauches pour en-têtes de papier à lettre et pour les billets que la banque se propose d'émettre;

(3) Le Dr Ferguson et lui soumettront plus tard le texte d'une devise convenable pour la banque;

(4) M. Lown et lui feront de même rapport de leur bon travail à la prochaine assemblée du Bureau quant à ce qui concerne le prospectus.

Signé: "ALEXANDER FRASER,"
Secrétaire pro tem.

M. Lown propose, appuyé par M. Gallagher, que le rapport soumis par le Dr Ferguson et M. Fraser au sujet de la location d'un local temporaire pour la banque, etc., tel que ci-dessus mentionné, ainsi que le rapport de M. Fraser quant à l'impression de blancs, etc., tel qu'aussi mentionné plus haut, soient adoptés et ratifiés, et que les obligations à cet effet encourues soient adoptées et assumées par ce Bureau provisoire et qu'elles soient payées et acquittées par le Secrétaire.

Ouverture des livres d'actions:

Il est proposé par M. Gallagher, appuyé par M. Lown, que:—

Pour les fins d'organiser la banque, le Dr Ferguson, M. Lown et M. Fraser forment un comité ayant le pouvoir de donner avis public et de fixer la date de l'ouverture de livres d'actions dans lesquels devront être enregistrées les souscriptions de toutes personnes qui désireraient devenir actionnaires de la banque, tant au bureau-chef provisoire de la banque qu'à tous autres endroits qu'ils jugeront convenables.—*Adopté.*

Placement des actions:

Il est proposé par M. Lown, appuyé par M. Gallagher, que l'on place les actions sur le marché comme suit:

Le premier lot de \$500,000.00 du capital-actions sera offert au pair, à savoir: \$100.00 chaque part au prix de \$100.00 la part; et que les paiements en soient faits comme suit:—\$5.00 par part à la date de la souscription; un autre \$15.00 par part sur répartition; et huit versements mensuels égaux de \$10.00 chacun par part, le premier de tous et chacun des huit mois suivant immédiatement la date de ladite répartition.—*Adopté.*

Assemblées du Bureau Provisoire:

Il est proposé par M. Lown, appuyé par M. Gallagher et adopté, que:

La prochaine assemblée régulière de ce Bureau aura lieu mardi, le 6^e jour de septembre 1904, à 2 heures p.m., dans le bureau-chef temporaire de la banque, No 510 Manning Chambers, Toronto, pour la transaction des affaires, et les assemblées régulières auront lieu par la suite tous les lundis à la même heure et au même endroit, jusqu'à autrement déterminé, et à telles assemblées trois membres du Bureau constitueront un quorum.

Nomination d'un Procureur:

Il est proposé par M. Gallagher, appuyé par M. Fraser et adopté: Que M. A. S. Lown, avocat, etc., de Drayton, Ont., soit et qu'il est par les présentes nommé Procureur pour la Farmers' Bank of Canada.

Devoirs du Secrétaire:

Il est proposé par M. Gallagher, appuyé par M. Lown et adopté, que:

Le Secrétaire remplira les fonctions que comprend ordinairement la charge à laquelle il a été nommé, qu'il aura en outre la direction générale du bureau et des biens de la Banque; il recevra tous fonds et sommes d'argent à ces fins et les déposera dans une banque ayant charte au crédit de la Farmers' Bank of Canada; il signera tous les reçus pour paiements sur les dépôts et demandes d'actions.

Signature des chèques:

Il est proposé par M. Lown, appuyé par M. Gallagher et adopté, que: Tous les chèques sur les fonds de la Farmers' Bank of Canada seront signés par le Secrétaire et sontresignés par le président du Bureau Provisoire.

Achats:

Il est proposé par M. Lown, appuyé par M. Gallagher et adopté, que: Le secrétaire soit autorisé à acheter toute la papeterie nécessaire pour le bureau.

Le Bureau s'est alors ajourné.

"ALEXANDER FRASER,"
Secrétaire.

Lu à l'assemblée régulière du Bureau Provisoire, tenue le 6e jour de septembre 1904, et confirmé.

"JOHN FERGUSON,"
Président du Bureau Provisoire.

6 septembre 1904:

Minutes de l'assemblée régulière du Bureau Provisoire de la

FARMERS' BANK OF CANADA.

tenue dans la chambre No 510, Manning Chambers, Toronto, le 6e jour de septembre 1904.

Présence:

Etaient présents:—

DR JOHN FERGUSON, Toronto, président.
A. S. LOWN, Drayton, Ont.
JAMES GALLAGHER, Teeswater, Ont.
JOHN WATSON, Listowel, Ont., et
ALEXANDER FRASER, Toronto, secrétaire.

Lecture des Minutes:

Les *Minutes* de la dernière assemblée sont lues et *adoptées*.

Ouverture des livres d'actions:

Le secrétaire soumet le rapport suivant:—

Rapport du Comité nommé à l'assemblée du Bureau à la date du 26 août 1904, re donner avis public et fixer une date pour *l'ouverture des livres d'actions* de la banque:—

(1) Le comité, composé du Dr Ferguson et de MM. Lown et Fraser, s'est réuni le 26 août 1904 et a décidé que les livres d'actions seraient ouverts à 10 heures a.m., le 6e jour de septembre 1904, dans le bureau, No 510 Manning Chambers, Toronto, et à tels autres endroits que l'on pourrait déterminer.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

(2) Le secrétaire fut requis de faire insérer l'avis public ci-dessous dans la *Gazette du Canada* et dans un journal de Toronto, une fois, conformément aux dispositions du statut, à savoir:

THE FARMERS' BANK OF CANADA

Prenez avis que les Directeurs Provisoires de la Farmers' Bank of Canada ouvriront les livres d'actions dans lesquels seront enregistrées les souscriptions de toutes telles personnes qui désireraient devenir actionnaires de ladite banque, dans la chambre 510 Manning Chambers, rue Queen-ouest, en la cité de Toronto, mardi, le 6 septembre 1904, à 10 heures, a.m., et les tiendront ouverts jusqu'à nouvel ordre.

"ALEX. FRASER,"
Secrétaire du Bureau Provisoire.

TORONTO, 26 août 1904.

Le secrétaire soumet de plus, au sujet de ce rapport, que *l'avis public* soit dûment inséré dans la *Gazette du Canada* et dans le *Toronto Daily World*; et il produit et lit les avis publiés dans ces journaux. Le rapport est reçu et adopté.

Disposition des actions:

Il est proposé par M. Lown, appuyé par M. Watson et adopté, que:

Cinq cent mille dollars du capital-actions de la Farmers' Bank of Canada soient placés entre les mains de M. C. H. Smith pour être vendus au pair et qu'il lui sera alloué une commission de cinq pour cent sur toutes actions placées; et que le contrat à faire d'après cet article du procès-verbal restera en vigueur jusqu'au 6 janvier 1905, A.D., sujet à telle future extension qui paraîtra convenable et qu'il devra contenir une clause à l'effet que le Bureau aura en tout temps le privilège de rescinder cette convention dans le cas où il n'y aura pas de preuve démontrée d'un progrès satisfaisant.

Contrat avec l'agent:

M. Watson propose, appuyé par M. Gallagher, et il est adopté:

Que le procureur de la banque, M. Lown, prépare un contrat avec M. C. H. Smith, concernant la vente des actions auquel référence est faite dans l'article immédiatement antérieur du procès-verbal de cette assemblée, et que ledit contrat soit approuvé par le président et le secrétaire et signé par les deux au nom de la banque.

Avis Public:

Le secrétaire est requis de se procurer une copie additionnelle de la *Gazette du Canada* et 25 exemplaires du *World*, de Toronto, contenant l'avis public *re ouverture des livres d'actions*; aussi une série de livres de reçus d'actions.

Retrait des Fonds:

Sur motion de M. Gallagher, appuyé par M. Lown, il est voté que:

Les fonds de la banque soient sujets à retrait seulement sur une résolution du Bureau Provisoire de la Farmers' Bank of Canada, autorisant les officiers ad hoc de signer des chèques pour tels retrait ou retraits.

Appointments des directeurs:

Il est proposé par M. Lown, appuyé par M. Watson, et adopté:
Que les directeurs (provisoires) aient droit à se faire rembourser leurs frais de chemin de fer et à toucher \$20 par réunion pour ceux résidant en dehors de la cité de Toronto, et à \$10 par assemblée pour ceux qui habitent Toronto.

Assemblées régulières:

Il est proposé par M. Watson, appuyé par M. Gallagher et adopté:
Que l'assemblée régulière du 12 septembre courant soit annulée.

Ajournement:

Il est proposé par M. Watson, appuyé par M. Fraser et adopté:
Que cette assemblée s'ajourne.

"ALEXANDER FRASER,"

Secrétaire.

Lu et confirmé à une assemblée régulière du Bureau, tenue
à Toronto, le 26 septembre 1904.

"JOHN FERGUSON,"

Président.

*26 septembre 1904:**Minutes de l'assemblée régulière du Bureau Provisoire de la***FARMERS' BANK OF CANADA,**

tenue le 26^e jour de septembre 1904, dans la chambre 510 Manning Chambers,
Toronto.

Présence:

Etaient présents:

DR JOHN FERGUSON, président.
JOHN WATSON,
A. S. LOWN, et
ALEXANDER FRASER, secrétaire.

Minutes:

Les minutes de l'assemblée précédente sont lues et adoptées.

Le secrétaire explique que l'assemblée qui devait avoir lieu, d'après la résolution permanente du Bureau, le 19 du courant, *ne fut pas convoquée* parce qu'il n'y avait pas assez de besogne préparée pour garantir la dépense qu'une telle réunion aurait causée.

Absence:

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. James Gallagher qui exprime son vif regret de ne pouvoir assister à cette assemblée.

Il est proposé par M. Lown, appuyé par M. Watson et adopté:

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Qu'en autant que M. Gallagher n'a pas reçu avis de la remise de l'assemblée antérieure du Bureau à temps pour prévenir son départ pour Toronto et qu'il s'est rendu à la date de ladite réunion, on lui alloue ses frais de voyage et ses honoraires tout comme si l'assemblée avait eu lieu.

Organisation:

Le Bureau discute la question de l'organisation ainsi que le contenu du Prospectus, avec grand profit dans l'un et l'autre cas; puis l'on ajourne au 10 du mois prochain, à 2 heures p.m.

“ALEXANDER FRASER,”
Secrétaire.

Lu et confirmé à une assemblée du Bureau,
tenue le 14 nov. 1904, à Toronto.

“JOHN FERGUSON,”
Président.

14 novembre 1904:

Minutes de l'Assemblée régulière du Bureau Provisoire des directeurs de la

FARMERS' BANK OF CANADA

tenue le 14e jour de novembre 1904, dans le bureau, No 510, Manning Chambers, Toronto.

Présence:

Etaient présents:

DR JOHN FERGUSON, Toronto, président;
JOHN WATSON, Listowel;
JAS. GALLAGHER, Teeswater;
A. S. LOWN, Drayton;
ALEXANDER FRASER, secrétaire.

Minutes :

Les minutes de la dernière assemblée régulière sont lues et adoptées.

Organisation :

On discute l'organisation du Bureau et les mesures adoptées dans le but de placer les actions de la banque sur le marché, puis l'on fait rapport du progrès accompli depuis la réunion antérieure et, enfin, l'assemblée est ajournée.

“ALEXANDER FRASER”,
Secrétaire provisoire.

Lu et confirmé à une assemblée du Bureau,
tenue le 28 novembre 1904.

“JOHN FERGUSON”,
Président.

28 novembre 1904:

Minutes de l'assemblée régulière du Bureau Provisoire des directeurs de la Farmers' Bank of Canada, tenue le 28e jour de novembre 1904, dans le bureau, No 510, Manning Chambers, Toronto.

Présence:

Etaient présents:

DR JOHN FERGUSON, président.
 A. S. LOWN,
 JAS. GALLAGHER,
 ALEXANDER FRASER, secrétaire.

Minutes:

Les minutes de la dernière assemblée régulière du Bureau Provisoire sont lues et adoptées.

Organisation:

Le président et le secrétaire font rapport du progrès accompli au point de vue de l'organisation, en donnant des détails. Après discussion, le Bureau approuve ce rapport.

Prospectus:

Le secrétaire soumet un canevas du prospectus que l'on adopte après lui avoir fait subir quelques amendements, et sur motion de M. A. S. Lown, appuyé par M. Jas. Gallagher, on en ordonne l'impression de 1,500 exemplaires.

Commis de bureau:

On autorise le secrétaire d'engager l'aide nécessaire par rapport au travail des commis en écriture pour le bureau.

Dépenses pour le promoteur:

Un compte des dépenses encourues par M. C. H. Smith, promoteur, est soumis et il est accepté, avec instructions de les payer, sur motion de M. A. S. Lown, appuyé par M. Alexander Fraser.

Ajournement:

L'assemblée est alors ajournée au 7 décembre 1904, à 2 p.m.

"ALEXANDER FRASER,"
Secrétaire du Bureau Provisoire.

Lu et confirmé à une assemblée du Bureau, tenue le 7 décembre 1914, au No 510, Manning Chambers, Toronto.

"A. S. LOWN,"
Président pro tem.

7 décembre 1904:

Minutes de l'assemblée régulière du Bureau Provisoire de la

FARMERS' BANK OF CANADA,

tenue le 7^e jour de décembre 1904.

Présence:

Etaient présents:

A. S. LOWN,
 JOHN WATSON,
 ALEXANDER FRASER, et le
 DR FERGUSON.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

A l'ouverture de la séance, M. Lown préside.

Minutes:

Les *minutes* de la dernière assemblée sont lues et adoptées.

Absence:

On donne lecture d'un télégramme de M. Gallagher exprimant son regret d'être absent de l'assemblée.

Organisation:

Le secrétaire soumet un rapport détaillé du progrès qui se fait pour l'*organisation du Bureau* et dans le placement des actions, et son rapport quant à la perspective de succès est approuvé.

Motions:

Les motions suivantes sont proposées et adoptées, à savoir:

Proposé par M. John Watson, appuyé par M. Alexander Fraser:

Que la *convention* entre la Banque et M. C. H. Smith concernant l'agence pour la vente des actions de la Banque, en date du 7 septembre 1904, soit prolongée jusqu'au 1er jour d'avril 1905.—*Adopté.*

Proposé par M. Alexander Fraser, appuyé par M. John Watson:

Que l'on alloue à M. C. H. Smith les mêmes *honoraires* et *frais de voyage* que l'on a alloué dans le cas de Directeurs résidant en dehors de la cité de Toronto pour toutes les assemblées du Bureau Provisoire auxquelles il a assisté ou pourra assister à l'avenir.—*Adopté.*

Ajournement:

L'assemblée est alors ajournée à 2 heures le lendemain, le 8 décembre 1904.

"ALEXANDER FRASER,"

Secrétaire.

Lu et confirmé à une assemblée du Bureau, tenue le 8 décembre 1904, au No 510 Manning Chambers, Toronto.

"JOHN FERGUSON,"

Président.

8 décembre 1904:

Minutes de l'assemblée régulière du Bureau Provisoire de la Farmers' Bank of Canada, tenue le 8e jour de décembre 1904, dans le bureau, No 510 Manning Chambers, Toronto.

Présence:

Etaient présents:

DR JOHN FERGUSON, Président.

A. S. LOWN,

JOHN WATSON et

ALEXANDER FRASER, secrétaire.

M. C. H. Smith était aussi présent.

Minutes:

Les minutes de l'assemblée régulière du 7 décembre 1904 sont lues et adoptées.

Rapports:

Le président fait un rapport détaillé de sa visite à Stratford par rapport à l'organisation de la Banque et ce rapport est considéré satisfaisant et endossé par l'assemblée.

On considère minutieusement les voies et moyens à prendre pour disposer des actions dans le district de Stratford.

Vente d'actions:

C. H. Smith soumet un rapport détaillé au sujet des agents pour la vente d'actions et déclare que le délai inévitable dans la publication du prospectus lui cause de graves embarras.

Les comptes pour frais de voyage et per diem des membres du Bureau et de M. Smith sont présentés et acceptés; on ordonne qu'ils soient payés.

Blancs, etc.:

On autorise le président et le secrétaire à émettre les blancs nécessaires, à acheter les livres et la papeterie requis aux fins de l'organisation de la Banque et à signer des chèques contre les comptes certifiés à cet effet.

L'assemblée s'ajourne ensuite au 19 du courant.

"ALEXANDER FRASER,"

Secrétaire.

Lu et confirmé à une assemblée du Bureau Provisoire, tenue le 23^e jour de décembre 1904.

"JOHN FERGUSON,"

Président.

22 décembre 1904:

Minutes de l'assemblée régulière du Bureau Provisoire de la

FARMERS' BANK OF CANADA,

tenue dans le Queen's Hotel, Toronto, le 22^e jour de décembre 1904.

Etaient présents:

DR. FERGUSON, président,
A. S. LOWN,
JAMES GALLAGHER,
JOHN WATSON.
ALEXANDER FRASER, secrétaire, et
C. H. SMITH.

Le secrétaire explique que, depuis la dernière assemblée du Bureau Provisoire, on lui avait suggéré d'inviter les messieurs qui ont consenti à faire partie du Bureau Permanent à un lunch au Queen's Hotel, aujourd'hui, afin d'avoir ainsi une occasion de conférer au sujet des affaires de la Banque;

Il a communiqué ce désir à tous les membres du Bureau qui lui ont exprimé leur approbation cordiale de cette idée. L'assemblée qui devait avoir lieu le 19 du courant a été, en conséquence, remise à ce jour, pour éviter de tenir deux réunions dans la même semaine.

L'assemblée apprécie la conduite du secrétaire et comme MM. Gallagher et Watson sont obligés de retourner chez eux cette après-midi, on décide qu'une assemblée du Bureau, à laquelle un quorum devra assister, sera tenue le lendemain pour la répartition des actions et la transaction des affaires de routine.

Ont assisté au lunch: l'Hon. Thomas Ballantyne, MM. Harland Smith, Robert Beith, Dr Coghlan, M. C. H. Smith et les membres du Bureau Provisoire. Après le lunch, le secrétaire soumet un rapport complet de ce qui s'y est passé, corroboré par le Dr Ferguson et M. A. S. Lown.

MM. Ballantyne, Harland Smith, Dr Coghlan et Robert Beith se déclarent satisfaits du rapport et confiants quant au succès de l'organisation et l'avenir de la Banque.

Il est convenu que, lorsque le Bureau Provisoire aura trouvé une propriété convenable pour le bureau principal, on demandera l'avis des Directeurs Permanents proposés tant à ce sujet que pour toute autre démarche importante à tenter en vue de l'ouverture de la Banque.

Puis la conférence est ajournée.

"ALEXANDER FRASER,"
Secrétaire.

Lu et confirmé à une assemblée tenue le 23e jour de décembre 1904, à Toronto.

"JOHN FERGUSON,"
Président.

23 décembre 1904:

Minutes de l'assemblée du Bureau Provisoire de la Farmers' Bank of Canada, tenue le 23e jour de décembre 1904, au No 510 Manning Chambers, Toronto.

Etaient présents:

DR FERGUSON, président,
A. S. LOWN,
ALEXANDER FRASER, secrétaire.

Minutes:

Les minutes de l'assemblée précédente sont lues et adoptées.

Les actions suivantes sont réparties:

1	Dowling, J.J.	une action	\$100.00	Drayton,	Ont.
2	White, John.	" "	100.00	" "	" "
3	Dales, John N.	" "	100.00	Kingston,	" "
4	Tucker, George	deux actions	\$100.00-\$ 200.00	Bosworth,	" "
5	Gibb, Hugh C.	" "	\$100.00-\$ 200.00	Drayton,	" "
6	William & Hugh Wilson	" "	\$100.00-\$ 200.00	Rothsay,	" "
7	Noble, Robert.	" "	\$100.00-\$ 200.00	Bosworth,	" "
8	Ritch, Wm.	" "	\$100.00-\$ 200.00	Drayton,	" "
9	Gordon, Lottie.	" "	\$100.00-\$ 200.00	" "	" "
10	Wayne, Mme Chas.	" "	\$100.00-\$ 200.00	Stirton,	" "
11	Downey, James.	" "	\$100.00-\$ 200.00	Goldstone,	" "
12	Johnston, James.	" "	\$100.00-\$ 200.00	Winfield,	" "
13	Brimblecombe, Wm.	cinq	\$100.00-\$ 500.00	Drayton,	" "
14	Casey, Ed. J.	deux	\$100.00-\$ 200.00	Parker,	" "
15	Casey, E. J.	trois	\$100.00-\$ 300.00	" "	" "
16	Cunningham, Hugh.	cinq.	\$100.00-\$ 500.00	Drayton,	" "
17	Fowler, Geo. S.	" "	\$100.00-\$ 500.00	Teeswater,	" "
18	Casey, Cornelius.	" "	\$100.00-\$ 500.00	Parker,	" "
19	Ellis, George.	" "	\$100.00-\$ 500.00	Drayton,	" "
20	Johnston, Robt.	" "	\$100.00-\$ 500.00	Winfield,	" "
21	Wadel, Joseph.	dix	\$100.00-\$1000.00	Whitechurch	" "
22	Page, Garner L.	" "	\$100.00-\$1000.00	Drayton,	" "
23	Laing, Helen.	" "	\$100.00-\$1000.00	" "	" "
24	Davidson, Elizabeth.	" "	\$100.00-\$1000.00	" "	" "
25	Woodisse Ross.	" "	\$100.00-\$1000.00	Rothsay,	" "

et le secrétaire reçoit, sur motion à cet effet, instructions de faire la première demande de quinze pour cent par action à tous et chacun des souscripteurs ci-dessus mentionnés; il est, de plus, résolu et ordonné, et le secrétaire reçoit instructions à cet effet, qu'une demande de dix pour cent par action, la première des demandes mensuelles d'actions, soit faite de tous et chacun des souscripteurs mentionnés.

L'assemblée est ensuite ajournée sujette à l'appel du Président, lorsqu'il le jugera nécessaire pour la transaction des affaires.

"ALEXANDER FRASER,"
Secrétaire.

Lu et confirmé à une assemblée du Bureau Provisoire, tenue le 8e jour de février 1905.

"JOHN FERGUSON,"
Président.

9 janvier 1905:

Minutes d'une assemblée du Bureau Provisoire de la Farmers' Bank of Canada, tenue le 9e jour de janvier 1905, dans la chambre No 510, Manning Chambers, Toronto.

Etaient présents:—

DR FERGUSON, président,
A. S. LOWN,
ALEXANDER FRASER, secrétaire et
M. C. H. SMITH, assistait.

C'était une assemblée spéciale convoquée par le Président dans le but de recevoir un rapport de M. C. H. Smith sur les progrès par lui accomplis dans le placement des actions de la Banque sur le marché.

Le sujet fut discuté à fond et l'on convint d'intéresser des amis dans différents districts pour aider à la vente des actions. On considéra aussi la question des annonces et les dépenses à faire dans ce sens furent minutieusement discutées.

L'assemblée s'ajourna ensuite sujette à l'appel du président.

"ALEXANDER FRASER,"
Secrétaire.

Lu et confirmé à une assemblée tenue le 8e jour de février 1905.

"JOHN FERGUSON,"
Président.

25 janvier 1905:

Minutes d'une assemblée du Bureau Provisoire de la

FARMERS' BANK OF CANADA,

tenue dans l'édifice Temple, Toronto, le 23e jour de janvier 1905.

Etaient présents:

DR FERGUSON, président.
JOHN WATSON,
A. S. LOWN,
JAS. GALLAGHER,
ALEXANDER FRASER, secrétaire, et
M. C. H. SMITH assistait aussi.

On adopte les résolutions suivantes:

Proposé par J. Gallagher, appuyé par J. Watson: Que M. W. Beith soit engagé pour prendre la direction du bureau de la Farmers' Bank of Canada avec plein pouvoir de s'occuper de trouver des hommes qui consentiraient à faire partie du Bureau Permanent, d'obtenir des blancs de billets et la papeterie nécessaire et de faire tous autres travaux de détail nécessaires pour mettre la Banque en état de commencer ses opérations.—*Adopté.*

Proposé par M. A. S. Lown, appuyé par M. J. Watson: Que le secrétaire et M. W. Beith reçoivent instructions à l'effet d'annoncer la Farmers' Bank of Canada dans les différents journaux de la cité et du pays.—*Adopté.*

Proposé par M. J. Watson, appuyé par M. A. S. Lown: Que le téléphone soit installé dans le bureau provisoire de la Farmers' Bank of Canada.—*Adopté.*

Proposé par M. J. Gallagher, appuyé par M. J. Watson: Que les messieurs qui consentent à faire partie du Bureau Permanent de la Farmers' Bank of Canada soient à l'avenir consultés dans nos affaires et qu'on leur donne avis d'assister dorénavant à nos assemblées.—*Adopté.*

Proposé par M. A. S. Lown, appuyé par M. J. Gallagher: Que le 3ème appel sur les actions réparties soit fait le 1er jour de mars 1905 et que le secrétaire soit autorisé à adresser des avis aux actionnaires avant le 1er jour de février prochain.—*Adopté.*

Proposé par M. A. S. Lown, appuyé par M. J. Watson: Que la somme de trois cent dollars soit payée en acompte à M. C. H. Smith et qu'un chèque soit émis à cet effet.—*Adopté.*

Proposé par M. A. S. Lown, appuyé par M. J. Gallagher: Que les actions suivantes soient réparties et sont par les présentes réparties:

26. Charles White, Drayton, Ont. 5 actions, \$100 chacune, \$ 500.
Robt. H. Corbett, Rothsay, Ont. 10 actions, \$100 chacune, \$1,000.

—*Adopté.*

Proposé par M. A. S. Lown, appuyé par M. J. Gallagher: Que la première demande de quinze pour cent soit faite sur le stock suivant:—

Charles White, Drayton, Ont., cinq actions \$500

—*Adopté.*

Proposé par M. J. Gallagher, appuyé par M. J. Watson: Qu'une demande de dix pour cent soit faite sur le stock suivant, payable le 1er jour de mars 1905; Charles White, cinq actions, \$500. Drayton, Ont.—*Adopté.*

Proposé par M. A. S. Lown, appuyé par M. J. Gallagher: Que la somme de trente dollars soit payée à l'Ordre Indépendant des Forestiers pour le loyer du mois courant du local occupé comme bureau temporaire par la Farmers' Bank of Canada, et qu'un chèque soit émis à cet effet par le président et le secrétaire.—*Adopté.*

L'assemblée est ensuite ajournée au 8 février 1905.

"ALEXANDER FRASER,"

Secrétaire.

Lu et confirmé à une assemblée du Bureau
Provisoire, tenue le 8 février 1905, à Toronto.

"JOHN FERGUSON,"

Président.

8 février 1905:

Minutes d'une assemblée du Bureau Provisoire de la

FARMERS' BANK OF CANADA,

tenue le 8e jour de février 1905, au No 118 rue King-ouest, Toronto.

Présence:

Etaient présents:

DR FERGUSON, président.
JAS. GALLAGHER,
J. Watson,
A. S. LOWN et
ALEXANDER FRASER, secrétaire.
M. C. H. SMITH, aussi présent.

Les minutes de l'assemblée du 23 décembre 1904, du 9 janvier et du 23 janvier 1905, sont lues et adoptées.

Le rapport du Président et du Secrétaire *re* M. Wm. Beith et son acceptation de la direction du bureau, est lu et adopté sur une motion de M. J. Watson, appuyée par M. Jas. Gallagher.

Il est proposé par M. A. S. Lown, appuyé par M. Jas. Gallagher: Que les honoraires et frais de voyage des directeurs pour avoir assisté aux trois dernières assemblées ainsi qu'à la présente, c'est-à-dire: les 23 décembre 1904, 9 janvier 1905, 23 janvier 1905 et 8 février 1905, soient payés et que des chèques soient émis en conséquence.

Il est proposé par M. Watson, appuyé par M. Gallagher: Que l'assemblée soit ajournée à 12.30 le lendemain.—*Adopté.*

9 février 1905:

A la nouvelle réunion, tenue le 9 février 1905, les mêmes messieurs qui s'étaient assemblés la veille étant présents, des chèques tel que ci-dessus pourvu sont émis et les résolutions suivantes adoptées:—

Proposé par M. Jas. Gallagher, appuyé par M. J. Watson: Que la motion nommant M. Fraser secrétaire-trésorier du Bureau Provisoire des Directeurs soit et est par les présentes rescindée, et que M. Wm. Beith soit et est par les présentes nommé secrétaire-trésorier du Bureau Provisoire de la Farmers' Bank of Canada.

Proposé par M. J. Watson, appuyé par M. J. Gallagher que le Bureau s'ajourne maintenant jusqu'à lundi prochain, le 13 du courant, à trois heures.—*Adopté.*

"ALEXANDER FRASER,"

Secrétaire.

Lu et confirmé le 13 février 1905.

"JOHN FERGUSON,"

Président.

13 février 1905:

Minutes de l'assemblée du Bureau Provisoire de la Farmers' Bank of Canada, tenue le 13e jour de février 1905, au No 118 rue King-ouest, Toronto, conformément à l'ajournement.

Présence:

Etaient présents:

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

DR FERGUSON, président,
 JAMES GALLAGHER,
 JOHN WATSON,
 A. S. LOWN,
 ALEXANDRE FRASER,
 M. C. H. Smith, aussi présent.

Minutes:

Les minutes de l'assemblée précédente sont lues par M. Fraser.
 Proposé par M. A. S. Lown, appuyé par M. J. Gallagher, que les minutes telles que lues soient adoptées.—*Adopté.*

Secrétaire pro tem.:

Proposé par A. Fraser, appuyé par J. Watson, qu'en l'absence de M. Beith, M. Gallagher soit secrétaire pro tem.—*Adopté*

Compte, A. Fraser:

On donne lecture du compte d'Alex. Fraser pour sommes d'argent qu'il a payées au montant de \$207.07.

Proposé par J. Watson, appuyé par A. S. Lown, que le compte de M. Fraser au montant de \$207.07 soit payé.—*Adopté.*

*Président, Dr Ferguson, rescindé,
 et A. S. Lown, nommé:*

Il est alors proposé par J. Watson, appuyé par J. Gallagher, que la motion nommant le Dr John Ferguson, président du Bureau Provisoire des Directeurs, de la Farmers' Bank of Canada, soit et est par les présentes rescindée, et que M. A. S. Lown est par les présentes nommé président du Bureau Provisoire de la Farmers' Bank of Canada. M. Fraser, dissident.

Adopté.

M. A. S. Lown prend alors le fauteuil.

Honoraires des directeurs réduits:

Proposé par le Dr J. Ferguson, appuyé par M. Alex. Fraser: Qu'attendu qu'il est démontré que les dépenses requises pour promouvoir l'entreprise de la banque seront onéreuses, il ne serait pas sage de la part des Directeurs Provisoires d'accepter aucune rémunération pour leurs services, en dehors de leurs frais de voyage nécessaires et de leurs déboursés légitimes, et attendu que les Directeurs Provisoires de la Farmers' Bank of Canada ont déjà reçu certaines sommes d'argent pour leur assistance aux assemblées, il soit résolu que lesdites sommes soient immédiatement remboursées.—*Rejeté.*

Remboursements aux actionnaires:

Proposé par le Dr. John Ferguson, appuyé par M. Alex. Fraser: Qu'en considération du fait que la charte de la Farmers' Bank sera dévolue prochainement et qu'il est évident qu'il se produira de graves difficultés en ce qui concerne la disposition du capital-actions de la Banque, il soit résolu que toutes les sommes d'argent, payées pour les actions maintenant placées, soient remises et que les dépenses faites jusqu'à date soient payées par les directeurs provisoires d'une façon égale.—*Rejeté.*

Extension de la charte:

Proposé par le Dr John Ferguson, appuyé par M. Alex. Fraser: Que l'on fasse immédiatement une requête au Parlement du Canada pour obtenir une extension de la limite de temps fixé pour la charte de la Farmers' Bank of

Canada; que M. Lown soit et est par les présentes autorisé à prendre les mesures nécessaires aux fins d'obtenir l'extension nécessaire.—*Adopté.*

Ajournement:

L'assemblée est ajournée sur la motion de MM. J. Watson et J. Gallagher.

“A. S. LOWN,”
Président.

“JAMES GALLAGHER,”
Secrétaire pro tem.

Lu et approuvé le 10e jour d'avril, A.D., 1905.

10 avril 1905:

Minutes d'une assemblée du Bureau Provisoire de la Farmers' Bank of Canada, tenue le 10e jour d'avril 1905, à 2 heures de l'après-midi, au No 118 rue King-ouest.

Etaient présents:

A. S. LOWN, président.
JOHN WATSON,
DR JOHN FERGUSON,
ALEXANDER FRASER,
JAS. GALLAGHER, aussi
C. H. SMITH.

Minutes:

Proposé par M. John Watson, appuyé par M. A. Fraser: Que M. Gallagher soit secrétaire pro tem. Les minutes de la séance précédente sont lues et adoptées.

Comptes:

Proposé par M. John Watson, appuyé par M. Alexander Fraser, que les comptes ci-dessous soient payés:

North American Life Assurance Co., pour loyer de bureau, février	\$ 55.00
A. S. Lown, droits du gouvernement <i>re</i> Loi constitutive	216.40
A. S. Lown, loyer de bureau, Edifice Temple ou Manning Chambers	75.00
Office Supply Co., Meubles	101.35
Grand & Toy	80.45
Jas. Dick, soin du bureau	12.00
North Am. Life Ass. Co., loyer de bureau, mars	55.00

—*Adopté.*

Chèque, C. H. Smith:

Proposé par J. Gallagher, appuyé par J. Watson: Qu'un chèque de deux cents dollars soit émis en faveur de C. H. Smith en acompte de services rendus.—*Adopté.*

Communications:

Résignations, Wm. Beith et W. H. Smith:

On donne lecture de lettres de M. Wm. Beith, donnant sa résignation comme secrétaire et trésorier et de W. H. Smith, se retirant du Bureau Permanent des directeurs proposé, mais exprimant son désir de considérer l'offre d'une position semblable lors de la formation d'un nouveau Bureau.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Résignation de Wm. Beith acceptée:

Proposé par M. Jas. Gallagher, appuyé par M. John Watson: Que la résignation de M. Wm. Beith, secrétaire-trésorier de la Farmers' Bank of Canada, soit et est par les présentes acceptée.—*Adopté.*

Résignation de W. H. Smith acceptée:

Proposé par M. John Watson, appuyé par M. A. Fraser; Que la résignation de M. W. H. Smith soit acceptée.—*Adopté.*

Rapport, extension de la charte:

M. Lown fait un rapport à l'effet qu'il a soumis une requête au Parlement du Canada pour obtenir une extension de temps pour l'obtention du certificat du Conseil de la Trésorerie. La pétition requise fut présentée et le bill sera soumis au Comité des Banques de la Chambre des Communes, mercredi le 12e jour d'avril, date à laquelle il sera présent et tentera de le faire adopter par le Comité.

C. H. Smith, secrétaire-trésorier:

Proposé par M. Jas. Gallagher, appuyé par M. John Watson: Que M. C. H. Smith soit et est par les présentes nommé secrétaire et trésorier du Bureau Provisoire des Directeurs de la Farmers' Bank of Canada.—*Adopté.*

Chèque, W. H. Smith:

Proposé par le Dr John Ferguson, appuyé par M. A. Fraser: Que l'on rembourse à M. W. H. Smith la somme de cent dollars qu'il a payée pour régler la réclamation de Fox & Ross.—*Adopté.*

Ajournement:

Proposé par M. John Watson, appuyé par M. A. Fraser: Que nous ajournions maintenant l'assemblée qui siégera de nouveau sur l'appel du Président.—*Adopté.*

Lu et approuvé ce 2e jour de mai,
A. D., 1905.

"A. S. LOWN,"
Président.
"C. H. SMITH,"
Secrétaire.

2 mai 1905:

Minutes de l'assemblée des Directeurs Provisaires de la Farmers' Bank of Canada, tenue le 2e jour de mai 1905, à 2 heures de l'après-midi, au No 118 rue King-ouest.

Présence:

Tous les membres du Bureau étaient présents.

Minutes:

Proposé par M. James Watson, appuyé par M. James Gallagher, que les minutes de la dernière assemblée soient adoptées telles que lues.—*Adopté.*

Communication, R. Beith:

Proposé par M. James Gallagher, appuyé par le Dr John Ferguson, que la communication de M. Robert Beith soit reçue et mise au dossier.—*Adopté.*

Comptes:

Proposé par M. A. Fraser, appuyé par M. John Watson, que les comptes ci-dessous soient payés:

John Kay & Son.....	\$ 20.00
Alexander & Cabel.....	10.00
Davis & Henderson.....	13.00
Graham & Horrop.....	111.25
United Typewriter Co.....	121.00
J. Dick.....	12.00
North Am. Life Co., loyer, avril.....	55.00
	\$342.25

—Adopté.

Convention Grant:

Proposé par le Dr John Ferguson, appuyé par M. James Gallagher: Que la convention entre les Directeurs Provisoires de la Farmers' Bank of Canada et M. Gideon Grant, de Toronto, au sujet de la disposition du capital-actions de la Banque soit approuvée et dûment exécutée.—Adopté.

Honoraires des Directeurs:

Proposé par M. John Watson, appuyé par le Dr John Ferguson: Que les comptes ci-dessous des membres du Bureau Provisoire, pour assistance aux assemblées, soient payés.

James Gallagher, 3 séances à \$20	Voy. \$6.10.....	\$ 78.30
John Watson, 3 " " 20	" 5.00.....	75.00
A. S. Lown, 3 " " 10	30.00
Dr J. Ferguson, 3 " " 10	30.00
A. Fraser, 3 " " 10	30.00
		\$243.30

—Adopté.

Ajournement:

Proposé par M. John Watson, appuyé par le Dr John Ferguson: Que nous ajournions maintenant la séance pour nous réunir de nouveau à l'appel du Président.—Adopté.

Lu et confirmé ce 7e jour de novembre 1905.

"A. S. LOWN,"
Président.
"C. H. SMITH,"
Secrétaire.

7 novembre 1905:

Assemblée spéciale des Directeurs Provisoires, tenue dans leur bureau, No 118, rue King-ouest, le mardi 7 novembre 1905, dans le but de recevoir et considérer le rapport financier du Secrétaire-Trésorier, de répartir des actions, faire des demandes aux actionnaires et de considérer une offre de compléter l'organisation de la Banque et d'émettre la balance des actions.

Membres:

Tous les membres du bureau sont présents.

Minutes:

Il est proposé par M. John Watson, appuyé par le Dr John Ferguson: Que les minutes soient adoptées telles que lues.—Adopté.

Rapport Financier:

Le Secrétaire-Trésorier soumet un état financier des affaires de la banque jusqu'au 31 octobre 1905, inclusivement.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Rapport approuvé:

Il est proposé par M. John Watson, appuyé par M. A. Fraser, que le rapport soit reçu et adopté et que tous les paiements y indiqués soient confirmés.—*Adopté.*

Audition:

Proposé par le Dr J. Ferguson, appuyé par M. John Watson, que MM. Fraser et Gallagher fassent l'audition des comptes jusqu'à date.—*Adopté.*

Audition confirmée:

MM. Fraser et Gallagher font l'apurement des livres et soumettent un rapport à l'effet qu'ils les ont trouvés exacts.

Répartition:

Proposé par le Dr John Ferguson, appuyé par M. John Watson: Que le nombre de parts de capital-actions de la Farmers' Bank of Canada ci-dessous apposées vis-à-vis des noms respectifs ci-dessous inscrits et qui ont été dûment souscrites leur soient réparties et qu'une demande leur soit faite pour le pourcentage de leurs actions, payable sur répartition conformément aux termes de leur demande.—*Adopté.*

Webster, S.	Norval, Ont.	10 actions	\$ 1,000
Groves, A.	Fergus, Ont.	100 "	10,000
Elsley, L.	Nassowagaweya.	7 "	700
Forget, A. S.	Régina.	50 "	5,000
Vesger, J. S.	Montréal, Qué.	1 "	100
Ryan, J. G.	Elizabeth, N.J.	1 "	100
Fortier, J.	Montréal, Qué.	2 "	200
Lavertine, L. V.	" "	3 "	300
Boirin, E.	" "	2 "	200
Munro, J.	Embros, Ont.	50 "	5,000
Davidson, W. F.	Drayton, Ont.	2 "	200
Sutherland, G. A.	Embros, Ont.	5 "	500
McKay, A.	Holiday, Ont.	5 "	500
McKay, H.	" "	5 "	500
Geddes, W. J.	Embros, Ont.	10 "	1,000
Sutherland, G.	Chicago, Ill.	10 "	1,000
Haseltine, W. H.	Rothsday, Ont.	10 "	1,000
Gibson, J. L.	Linden, Ont.	2 "	200
Elsley, L.	Nassowagaweya, Ont.	3 "	300
Newman, R. A.	Détroit, Mich.	50 "	5,000
Stevens, F. P.	" "	20 "	2,000
Walker, J.	Niagara-on-the-Lake.	2 "	200
Murray, C.	Embros, Ont.	10 "	1,000
Sutherland, F.	Golspie, Ont.	5 "	500
Sutherland, M.	" "	5 "	500
Brand, C. A.	Embros, Ont.	5 "	500
Walsh, Mme J.	Hollin, Ont.	6 "	600
Ferguson, A.	Edimbourg, Ecosse.	10 "	1,000
Lindsay, J.	Fergus, Ont.	10 "	1,000
Lathrop, F. E.	Arnuda, Mich.	10 "	1,000

Convention, A. L. Dewar:

Proposé par M. John Watson, appuyé par le Dr John Ferguson: Que la convention telle que lue, entre les Directeurs Provisoires de la Farmers' Bank of Canada et M. A. L. Dewar, soit signée par les directeurs.—*Adopté.*

Comptes:

Proposé par M. John Watson, appuyé par le Dr John Ferguson: Que les comptes suivants soient payés, à savoir:

North American Life Assurance Co., loyer au 1er nov. 1905. . \$25.00
 J. Dick, soin du bureau. 4.00
 The Print Shop, J. W. Sutherland, impressions. 8.00
 Chèques émis aux directeurs pour assistance à cette assemblée. . 81.00
 —*Adopté.*

Proposé par M. J. Gallagher, appuyé par M. A. Fraser: Que MM. A. S. Lown et C. H. Smith soient et sont par les présentes autorisés à signer des chèques pour toutes les dépenses nécessaires, moyennant l'approbation subséquente du Bureau.—*Adopté.*

Ajournement:

Proposé par M. John Watson, appuyé par M. J. Gallagher: Que cette assemblée soit maintenant ajournée pour être reprise à l'appel du Président —*Adopté.*

Lu et confirmé de 6e jour de novembre.
 A.D., 1906.

“A. S. LOWN,
Président.”

10 mars 1906, 10 a.m.:

Une assemblée spéciale des membres du Bureau Provisoire fut tenue dans leur bureau, No 118 rue King-ouest, Toronto, samedi, le 10 mars 1906, dans le but de considérer la question de la nomination d'un Gérant Général, d'approuver une convention avec ledit gérant, de recevoir l'état financier jusqu'au 1er mars, aussi de recevoir une communication de Urquhart, Urquhart & McGregor et d'en décider, de régler des comptes et de faire une répartition aux agents pour la vente du stock de la Banque.

Présence:

Membres du Bureau présents: A. S. Lown, John Ferguson, Alex. Fraser et John Watson.

Lettres, Urquhart, Urquhart & McGregor:

On donne lecture d'une lettre adressée à M. A. Fraser par Urquhart, Urquhart & McGregor, présentant le nom de M. Thos. Urquhart comme membre du Bureau Permanent et demandant de plus la nomination à la charge de Procureurs pour la Banque et une option au montant de \$150,000 du capital-actions de la Compagnie pour un mois pour des souscriptions à une commission de dix pour cent. On reçoit aussi une seconde lettre de la même raison sociale audit Fraser approuvant la forme de la convention entre le Bureau Provisoire et W. R. Travers.

Proposé par M. John Watson, appuyé par M. A. Fraser: Que l'on accepte la proposition contenue dans la lettre d'Urquhart, Urquhart & McGregor en date du 10 mars 1906, adressée à Alexander Fraser et que l'on s'en occupe immédiatement.—*Adopté.*

Répartition d'actions pour souscriptions, U.U. & McG. & C.H.S.:

Proposé par le Dr John Ferguson, appuyé par M. Alex. Fraser: Que \$150,000 du stock de la Banque soient réservés à la société de MM. Urquhart, Urquhart & McGregor pour souscription pour la période d'un mois à partir du 12 mars 1906 et deux cent cinquante mille dollars aux mêmes conditions à C. H. Smith.—*Adopté.*

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Convention Travers:

Proposé par le Dr John Ferguson, appuyé par M. A. Fraser: Que la convention entre les Directeurs Provisoires de la Farmers' Bank of Canada et W. R. Travers, aux fins que celui-ci soit le gérant général de la Banque, telle que soumise en duplicata, soit et est par les présentes adoptée et qu'elle prenne effet immédiatement.—*Adopté.*

Stock réservé pour U. U. & McG. et Smith:

Proposé par Alexander Fraser, appuyé par John Watson: Que nous réservions la somme de \$500,000 en stock à être vendu par MM. Smith et Urquhart, Urquhart & McGregor, en telles proportions que nous pourrions plus tard déterminer et sujet à telles conditions que nous jugerions convenables.—*Adopté.*

M. Lown ayant quitté alors le fauteuil, il est proposé par le Dr J. Ferguson, appuyé par A. Traver, que M. John Watson prenne le fauteuil.—*Adopté.*

Protection de Lown et Smith:

Proposé par le Dr J. Ferguson, appuyé par Alex. Fraser: Que le Bureau Provisoire décide par les présentes de voir à protéger MM. A. S. Lown et C. H. Smith, à titre de premiers promoteurs de la Banque, en leur donnant des positions dans la banque lors de son organisation, à M. Lown à titre de Secrétaire et à M. Smith, comme gérant d'une succursale, ou du moins son équivalent dans le bureau principal; et dans le cas où ces fonctions ne seraient pas maintenues durant une période qui sera fixée par MM. Lown, Smith et Travers, le gérant général en perspective, qu'une allocation adéquate leur soit faite sous forme de pension ou de bonus à l'époque de leur retraite; et que le Dr Ferguson et M. Alex. Fraser soient autorisés à exécuter cette convention avec M. Travers, au nom du Bureau Provisoire.—*Adopté.*

Comptes:

Proposé par John Watson, appuyé par Alex. Fraser: Que l'on paie les comptes suivants:

Loyer pour février 1906.....	\$25.00
J. Dick, concierge, février 1906.....	4.00
C. H. Smith, acompte.....	4.60

—*Adopté.*

Honoraires des directeurs:

Proposé par J. Watson, appuyé par A. Fraser: Que les dépenses et honoraires des membres du Bureau pour avoir assisté à cette assemblée soient payés comme suit:

A. Fraser.....	\$10.00
A. S. Lown.....	10.00
Dr J. Ferguson.....	10.00
John Watson.....	25.00
	\$55.00

—*Adopté.*

Allocation, Fraser et Ferguson:

Proposé par le Dr Ferguson, appuyé par Alex. Fraser: Qu'une allocation de Trois mille dollars soit faite à Alexander Fraser et au Dr John Ferguson, chacun, pour leurs services et déboursés à titre de Directeurs Provisoires au cours de l'organisation de la Banque et que ce montant soit payé quand la Banque sera prête à commencer ses opérations.—*Adopté.* Watson votant contre.

Etat au 1er mars:

Proposé par le Dr J. Ferguson, appuyé par John Watson: Que les comptes produits jusqu'au 1er mars 1906 soient approuvés.—*Adopté.*

Lettre de Groves:

On donne lecture d'une lettre du Dr Groves demandant la permission de retirer sa souscription au capital-actions de la Banque. Aucune décision n'est prise à cet effet.

Nixon et Webster:

Le secrétaire cite le cas du Dr Nixon et de Webster *re* argent non remis par M. Porter. Aucune décision n'est prise.

Ajournement:

Proposé par J. Watson, appuyé par M. Fraser, que l'assemblée soit maintenant ajournée.—*Adopté.*

Lu et confirmé ce 6e jour de novembre, A.D., 1906.

“A. S. LOWN,”
Président.

21 mars 1906:

Assemblée du Bureau Provisoire.

Présence:

Présents: A. S. Lown, Jno. Watson, J. Ferguson et A. Fraser.
En l'absence de M. C. H. Smith, M. Fraser agit comme secrétaire.

Prospectus approuvé:

Proposé par le Dr J. Ferguson, appuyé par J. Watson: Que le prospectus tel que présenté soit approuvé.—*Adopté.*

Signature des chèques:

Proposé par le Dr J. Ferguson, appuyé par Jno. Watson: Que les chèques sur la Traders' Bank soient signés par M. Lown et contresignés par M. J. D. Ivey ou M. Thos. Urquhart.—*Adopté.*

Proposé par le Dr J. Ferguson, appuyé par Jno. Watson: Que l'avis pour le renouvellement de la charte soit donné par l'entremise de Urquhart, Urquhart & McGregor, procureurs provisoires de la Banque.—*Adopté.*

Procurations:

Proposé par le Dr Ferguson, appuyé par Jno. Watson, que les procurations des actionnaires soient faites au nom d'un ou de plusieurs des messieurs qui ont consenti à faire partie du Bureau Permanent.—*Adopté.*

Travers:

Proposé par le Dr John Ferguson, appuyé par Jno. Watson: Que nous désirons exprimer notre parfaite satisfaction du progrès accompli par W. R. Travers dans l'organisation de la Banque jusqu'à date et que nous ne le contraindrons pas à obtenir pour \$100,000 valant de souscriptions d'actions, tel que stipulé dans son contrat passé entre nous et lui le 12 mars dernier, en autant que nous serons satisfaits du progrès qu'il aura fait le 12 avril prochain.—*Adopté.*

Ajournement:

L'assemblée est alors ajournée.

Lu et confirmé ce 6e jour de novembre 1906.

"A. S. LOWN,"
Président.

3 avril 1906:

Une Assemblée Spéciale des Directeurs Provisoires fut tenue dans leur bureau, No 118 rue King-ouest, Toronto, mardi, le 3 avril 1906, dans le but de reconsidérer la résolution concernant le contreseign des chèques sur la Traders' Bank et de prendre des arrangements afin d'étendre la limite de temps fixée à C. H. Smith pour la vente des actions.

Membres présents: A. S. Lown, Alex. Fraser, John Ferguson et J. Watson.

Proposé par Alexander Fraser, appuyé par John Watson: Que la résolution adoptée à l'assemblée du Bureau Provisoire, tenue le 21 mars 1906, concernant le contreseign des chèques sur la Traders' Bank par M. Thomas Urquhart ou M. J. D. Ivey, de Toronto, soit et est par les présentes déclarée inefficace jusqu'à ce qu'elle ait été de nouveau considérée et définitivement déterminée par une nouvelle résolution du Bureau Provisoire, et, que jusqu'à ce que cette question ait été ainsi réglée, les chèques seront signés comme auparavant.—*Adopté.*

Proposé par le Dr. Ferguson, appuyé par A. Fraser: Que la convention telle que lue, entre le Bureau Provisoire et M. C. H. Smith, concernant l'extension du temps à lui alloué pour la vente d'actions soit et est par les présentes décidée.—*Adopté.*

Proposé par J. Watson, appuyé par Alex. Fraser: Que les membres dont les noms suivent soient payés pour leurs dépenses aux deux dernières assemblées, le 21 mars et le 3 avril 1906:

Dr. J. Ferguson.....	\$20
A. Fraser.....	20
A. S. Lown.....	20
J. Watson.....	50 \$110

—*Adopté.*

L'assemblée est ajournée.

Lu et confirmé ce 6e jour de novembre A. D., 1906.

"A. S. LOWN,"
Président.

19 avril 1906:

Une assemblée spéciale du Bureau Provisoire fut tenue dans le bureau de la Banque, No 118 rue King-ouest, jeudi, le 19 avril 1906, à 1.30 p.m., pour prendre en considération une lettre de M. W. R. Travers en date du 16 avril ainsi que d'autres questions.

Membres présents: MM. Lown, Watson, Ferguson et Fraser.

Le Président lit la lettre de M. Travers que l'on discute sans toutefois prendre aucune action.

Proposé par le Dr Ferguson, appuyé par M. Alexandre Fraser: Qu'après une sérieuse considération, le Bureau Provisoire est satisfait du progrès accompli jusqu'à date et qu'il soit en conséquence résolu que M. Travers soit

confirmé dans ses fonctions et que la convention soit déclarée permanente jusqu'à ce que l'organisation de la Banque ait été parfaite pourvu que cela soit accompli dans l'intervalle de six mois à dater du onze avril 1906, ou à telle autre époque ultérieure que le Bureau Provisoire pourra déterminer.—*Adopté.*

Proposé par le Dr Ferguson, appuyé par Alex. Fraser: Qu'il soit résolu que M. C. H. Smith soit maintenu dans ses fonctions de Secrétaire et Trésorier du Bureau Provisoire, tienne les minutes de ses réunions, fasse les dépôts d'argent et accomplisse tout travail d'écriture que le Bureau pourra de temps à autre déterminer, mais que toutes choses concernant l'organisation de la Banque soient sous le contrôle du Gérant général et du Bureau Provisoire, excepté pour ce qu'il a déjà été pourvu au sujet de la vente des actions.—*Adopté.*

Proposé par le Dr Ferguson, appuyé par M. J. Watson, et résolu: Que toutes les souscriptions prises en Ecosse soient déposées à la National Bank of Scotland au crédit de la Farmers' Bank of Canada et que M. Travers communique avec la National Bank of Scotland quant au retrait de ces fonds.—*Adopté.*

L'assemblée est ajournée.

Lu et confirmé ce 6e jour de novembre 1906.

"A. S. LOWN,"
Président.

30 avril 1906:

Une assemblée spéciale du Bureau Provisoire fut tenue au bureau de la Banque, No 118 rue King-ouest, Toronto, lundi, le 30 avril, à 11 a.m., dans le but de répartir des actions.

Membres présents: MM. Lown, Watson, Fraser et Ferguson.

Proposé par M. A. Fraser, appuyé par le Dr Ferguson: Que les actions suivantes soient par les présentes réparties aux actionnaires suivants, à savoir:

Paterson, W. A.	Flint, Mich.	10 actions	\$1,000
Sutherland, George A.	Embros, Ont.	5 "	500
Simpson, G. A.	Leamington, Ont.	10 "	1,000
Morse, G. A.	" "	5 "	500
Nelson, J. H.	Kingsville, "	20 "	2,000
Samson, James.	Windsor, Ont.	5 "	500
Watt, J. A.	Salem, Ont.	1 "	100
Charlton, Thomas.	Tonawanda, N. W.	30 "	3,000
McLennan, R. R.	Cornwall, Ont.	50 "	5,000
Webb, Thomas.	Brighton	10 "	1,000
Gilchrist, A.	Caledonia.	3 "	300
Armstrong, R. W.	Bracebridge.	1 "	100
Harris, Mlle. M. A.	Toronto.	2 "	200
Witham, A. J.	St. Catharines.	25 "	2,500
Wise, Henry.	" "	5 "	500
McMillan, Mlle. I.	Hamilton.	5 "	500
Brown, J. G.	Humber Bay.	2 "	200
Barnhill, W. J.	Norval.	2 "	200
Noble, R.	" "	30 "	3,000
Hunter, F.	" "	10 "	1,000
Cook, J. E.	Hamilton.	4 "	400
Day, G. H.	Norval.	3 "	300
Turner, W. D.	" "	2 "	200
Watson, Robt Sr.	" "	5 "	500
Anthony, F. W.	" "	1 "	100
Early, M. J.	" "	6 "	600
Skeyes, A.	Glenwilliams.	10 "	1,000
Tumulty, T. H.	Madoc.	1 "	100

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Hyatt, W.	Norval	10 actions	1,000
Hunter, J.	"	1 "	100
Chisholm, W.	Antigonish, N. E.	3 "	300
Cook, J. C.	Norval	5 "	500
Switzer, J. C.	"	5 "	500
Leslie, M.	Georgetwon	5 "	500
Leslie, R. F.	"	10 "	1,000
Summers, J.	Cornish	1 "	100
Fisher, A. E.	Whitehorse, Yukon	5 "	500
Eccles, J.	Glenwilliams	10 "	1,000
Showler, T. W.	Arkono, Ont.	10 "	1,000
Hobson, A.	Parkhill	15 "	1,500
Dickison, T.	Arkona	4 "	400
Dickison, J.	"	5 "	500
Hunter, J. W.	Toronto	5 "	500
Ellis, J. S.	"	1 "	100
Green, C. J.	Kingsville	2 "	200
Smith, A. E.	Parkhill	4 "	400
Bowley, J.	Strathroy	10 "	1,000
Sunstrum, J.	Ottawa	25 "	2,500
Merner, S.	Berlin	50 "	5,000
McKinnon, D. P.	Finch	10 "	1,000
McMillan, D. A.	"	5 "	500
Simpson, J. P.	"	3 "	300
Adams, Benj.	"	5 "	500
Seeze, D. M.	"	5 "	500

—Adopté.

L'assemblée est ensuite ajournée.

"A. S. LOWN,"
Président.

15 mai 1906:

Une assemblée spéciale du Bureau Provisoire fut tenue au bureau de la Banque, No 118 rue King-ouest, mardi, le 15 mai 1906, à 11.30 a.m., dans le but de répartir les actions.

Membres présents: MM. Lown, Fraser et Ferguson.

Proposé par M. A. Fraser, appuyé par le Dr Ferguson: Que les actions suivantes sont par les présentes réparties aux actionnaires suivants, à savoir:

Sutherland, Donald	Golspie	3 actions	\$ 300
Showler, F. W.	Arkona	20 "	2,000
Moore, Mlle. Louise	"	1 "	100
Smith, Mme. Sarah	"	1 "	100
Smith, George	"	10 "	1,000
Copeland, E. M., M. D.	"	5 "	500
Greenlees Bros.	Milton	10 "	1,000
Kerr, John	"	50 "	5,000
Waters, Wm.	Springbank	10 "	1,000
Waters, Mme. Sarah	"	10 "	1,000
McLachlin, J. C.	Norval	2 "	200
Sutherland, Jas.	Holiday	10 "	1,000
Darrah, Robert	"	10 "	1,000
Scott, W. N.	"	50 "	5,000
Daniels, Geo.	Milton West	5 "	500
Cheyne, Luther	Brampton	5 "	500
McCann, Ed., fils.	"	10 "	1,000
Bell, Geo. Angus	Lowville	3 "	300
Powell, Henry Howell	"	15 "	1,500
McCall, Hugh Angus	Milton	10 "	1,000
Dewar, Duncan	"	5 "	500
Stewart, John	"	5 "	500
Hunter, John	"	15 "	1,500

Ford, John A.	Omagh	5 actions	\$500
Sutherland, Robert	Golspie	5 "	500
Sutherland, Hugh	Holiday	5 "	500
Elliott, Wm.	Milton	5 "	500
Dewar, John	"	5 "	500
Ir-ing, John	"	5 "	500
Panton, Wm.	"	10 "	1,000
McLeod, John	"	1 "	100
Scott, J. B.	"	5 "	500
Mathers, Albert	Guelph	5 "	500
Brandon, J. S.	Milton	5 "	500
Storey, Geo.	"	50 "	5,000
Muir, Gertrude	Finch	5 "	500
MacDowall, Wm. Samuel	"	5 "	500
McCuaig, Malcolm	Perevil, P. Q.	10 "	1,000
Cattanach, J. F.	North Lancaster	2 "	200
McCuaig, Donald	Dalhousie Station	5 "	500
McDonald, P. D.	Bridge End	2 "	200
Beaty, Wm. Thomas	Omagh	50 "	5,000
Elliott, Dollie	Milton	1 "	100
Foster, Jas.	Moray	10 "	1,000
McLachlin, Donald	Parkhill	1 "	100
Augustine, A. W.	Arkona	1 "	100
Foster, Jos., Père	Greenway	1 "	100
Kemp, D. C.	Hornby	50 "	5,000
Bate, Jos. E.	"	50 "	5,000
Guir, Jennie B.	Milton	50 "	5,000
Hunter, Wm.	Ashgroves	25 "	2,500
Hunter, Thomas	Norval	25 "	2,500
Elliott, J. W.	Milton	5 "	500
Roper, J. P.	"	1 "	100
Sproat, John	Mansewood	100 "	10,000
Edmonstone, James	Balaclava	4 "	400
Gillies, Mary	Watford	1 "	100
Thompson, Lizzie	"	1 "	100
Sanders, Annie N.	Tillsonburg	5 "	500
Sanders, Wm. H.	"	5 "	500

Adopté, le 15 mai 1906, A. S. Lown, président.

Lu et confirmé le 6e jour de novembre, A.D., 1906.

A. S. LOWN,"
Président.

22 mai 1906:

Une assemblée spéciale du Bureau Provisoire fut tenue au bureau de la banque, No 118 rue King-ouest, mardi, le 22 mai 1906, à 11 heures a.m., dans le but de répartir des actions.

Membres présents: MM. Lown, Ferguson et Fraser.

Proposé par M. A. Fraser, appuyé par le Dr Ferguson: Que les actions suivantes sont par les présentes réparties aux actionnaires, à savoir:—

Dewar, John	Milton, Ont.	5 actions	\$ 500
Sayers, Peter	Guelph	10 "	1,000
McDuffe, P. A.	Omagh	10 "	1,000
Castle, George	Lowville	10 "	1,000
Shortread, John H.	Mansewood	5 "	500
McCallum, Finlay	Milton	10 "	1,000
Scott, Mary Moore	"	10 "	1,000
Scott, Flora	"	10 "	1,000
Ford, James	Boyne	50 "	5,000
Pell, John	Omagh	10 "	1,000
Aitkens, Thomas	Milton	25 "	500
Dixon, W. A.	"	50 "	5,000
Whitney, W. P.	"	1 "	100

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Pearce, Edith Estella.....	Springford.....	5 actions	500
Bunt, Wm. Thomas.....	".....	2 "	200
Somerville, Wm.....	St. Mary's.....	10 "	1,000
Moffat, James.....	Kelso.....	10 "	1,000
Thompson, Geo. H.....	Hornby.....	50 "	5,000
Emerson, Andrew.....	Zimmerman.....	50 "	5,000
Joyce, Clark.....	Mansewood.....	5 "	500
Dewar, W. F.....	Milton.....	10 "	1,000
Joyce, Robert.....	Mansewood.....	10 "	1,000
Bridgman, Burwell.....	Zimmerman.....	1 "	100
Morratt, James F.....	Markentown.....	3 "	300
Robertson, Hugh.....	".....	5 "	500
Robertson, Duncan J.....	".....	10 "	1,000

Adopté, le 23 mai 1906, A. S. Lown, président.

Lu et confirmé ce 6e jour de novembre, A. D., 1906.

"A. S. Lown,"
Président.

6 juin 1906:

Une assemblée spéciale du Bureau Provisoire fut tenue dans son bureau, No 118 rue King-ouest, mercredi, le 6 juin 1906, à 11 heures a.m., dans le but de répartir des actions.

Proposé par A. Fraser, appuyé par le Dr Ferguson: Que les actions suivantes sont par les présentes réparties aux actionnaires suivants, à savoir:

L'Hagan, James.....	Toronto, Ont.....	1 action	\$ 100
Murray, James.....	Mansewood.....	10 actions	1,000
Galloway, Chas. E.....	Milton.....	5 "	500
Ewing, Jas.....	Eden Mills.....	5 "	500
Hollinrake, C. E.....	Milton.....	5 "	500
Alderson, Thos.....	Drumquin.....	5 "	500
Howden, Thos.....	Milton.....	5 "	500
Coulson, John.....	Kilbride.....	25 "	2,500
Bowie, S. S.....	Milton.....	2 "	200
Coulson, Wm J.....	Kilbride.....	5 "	500
Bradshaw, John L.....	Stratford.....	5 "	500
Wilson, Isabella.....	Edinburgh.....	2 "	200
Robertson, Wm.....	Hamilton.....	5 "	500
Cruikshank, Anne.....	".....	10 "	1,000
Hume, John.....	Scotch Block.....	5 "	500
Andrews, Jos. W.....	Milton.....	2 "	200
Suert, Jane.....	".....	3 "	300
Stewart, John.....	".....	10 "	1,000
Bell, Geo. A.....	Lowville.....	7 "	700
Ford, John F.....	Omagh.....	50 "	5,000
Cox, Thomas.....	Milton.....	50 "	5,000
McDuffe, P. A.....	Omagh.....	15 "	1,500
Kennedy, Wm. H.....	Hornby.....	5 "	500
Powell, H. H.....	Lowville.....	15 "	1,500
Pearce, Edith E.....	Springford.....	5 "	500
Ross, And. J.....	Nairn.....	1 "	100
McGregor, Chas. D.....	Milton.....	5 "	500
Wilson, Hugh E.....	Keyser.....	5 "	500
Kelly, P. J.....	Stratford.....	10 "	1,000
Fraser, Edna S.....	Surgoinsville.....	2 "	200
Handy, Lottie O. M.....	".....	1 "	100
Handy, F. T.....	".....	1 "	100
Roper, John P.....	Milton.....	4 "	400
Darling, Robt. A.....	Mansewood.....	5 "	500
Clements, Matthew.....	Milton.....	5 "	500
Denoon, Geo.....	".....	20 "	2,000
Bridgman, Burwell.....	Zimmerman.....	4 "	400

Mowbray, John Wesley.....	Camden-Est	6 actions	600
Haydon, James Shirley.....	"	10 "	1,000
Ford, Edward.....	Omagh.....	15 "	1,500
Fox, Robert.....	"	15 "	1,500
Ratz, John.....	Kniva.....	10 "	1,000

Adopté, le 6 juin, A. S. Lown, président.

Lu et confirmé ce 6e jour de novembre, A.D., 1906.

"A. S. LOWN,"
Président.

23 juin 1906:

Une assemblée spéciale du Bureau Provisoire fut tenue à son bureau, No 118 rue King-ouest, Toronto, samedi, le 23 juin 1906, à 10 a.m.

Les membres sont présents:

Le Dr Ferguson explique le but de l'assemblée.

Proposé par le Dr John Ferguson, appuyé par M. James Gallagher: Qu'attendu qu'il appert que des billets ont été acceptés par des agents en règlement de souscriptions à des actions, il soit résolu d'obtenir immédiatement de MM. Urquhart, Urquhart & McGregor leur opinion quant à la légalité, pour ce qui concerne le Bureau Provisoire, d'accepter de tels règlements et de payer des commissions sur de telles souscriptions.—*Adopté.*

Proposé par M. A. Fraser, appuyé par M. James Gallagher: Que l'on donne instructions à M. Travers à l'effet qu'aucun billet ne soit accepté à la place d'espèces en paiement d'actions et qu'aucun agent ou sous-agent par lui employé n'en accepte, mais que les conditions spécifiées dans le blanc de demande soient remplies sur une base d'argent comptant, à moins d'une autorisation spéciale au contraire donnée par le Bureau.—*Adopté.*

L'assemblée est ajournée.

Lu et confirmé ce 6e jour de novembre, A. D., 1906.

"A. S. LOWN,"
Président.

4 juillet 1906:

Une assemblée spéciale du Bureau Provisoire des Directeurs fut tenue au bureau de la Banque, No 118 rue King-ouest, Toronto, mercredi, le 4 juillet 1906, à 2 p.m.

Tous les membres sont présents:

Le Président donne lecture d'une lettre d'Urquhart, Urquhart & McGregor, au sujet de l'acceptation de billets en paiement d'actions.

Proposé par le Dr John Ferguson, appuyé par James Gallagher: Que vu la lettre de MM. Urquhart, Urquhart & McGregor, concernant l'acceptation de billets pour souscriptions d'actions, la résolution du 23 juin 1906, à l'effet de vendre les actions sur une base d'argent au comptant, soit rappelée.—*Adopté.*

Proposé par le Dr John Ferguson, appuyé par John Watson: Que la somme de dix mille dollars (\$10,000.00) en acompte de commissions pour la vente du capital-actions de la Banque soit payé à M. W. R. Travers.—*Adopté.*

Proposé par le Dr John Ferguson, appuyé par Alex. Fraser: Que tous les chèques sur la Traders' Bank of Canada émis par la Farmers' Bank of Canada soient contresignés par W. R. Travers.

Proposé par le Dr John Ferguson, appuyé par John Watson: Que la convention faite en ce jour entre W. R. Travers, C. H. Smith et MM. Watson, Gallagher, Lown, Ferguson et Fraser soit confirmée et signée.—*Adopté.*

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Proposé par John Watson, appuyé par Jas. Gallagher: Que MM. Lown, Gallagher, Ferguson et Fraser, ou une majorité d'entre eux, soient un Comité Exécutif du Bureau pour faire la répartition des actions.—*Adopté.*

Proposé par le Dr John Ferguson, appuyé par John Watson: Que le Président du Bureau, le Secrétaire-Trésorier du Bureau et W. R. Travers, gérant général, soient autorisés à endosser tous billets faits en faveur de la Banque, aux fins de prélever de l'argent pour faire des dépôts au Conseil de la Trésorerie du gouvernement fédéral.—*Adopté.*

Proposé par le Dr Ferguson, appuyé par A. Fraser: Que les actions suivantes sont par les présentes réparties aux actionnaires suivants:

Logie, James	Nassagaweya	5 actions	\$ 500
Bowman, Wm.	Georgetown	5 "	500
McCullough, Robert C.	"	5 "	500
Brown, Robert L.	"	50 "	5,000
Lindsay, James R.	"	5 "	500
Edmonstone, James	Balaclava	4 "	400
Peddie, John	Milton	5 "	500
Peddie, James	"	5 "	500
Elliott, Robert A.	"	5 "	500
Leslie, J. T.	Norval	2 "	200
Bingham, John	Georgetwon	1 "	100
Wilson, W. G.	Ashgrove	5 "	500
Laird, George	"	10 "	1,000
Kennedy, George A.	Milton	10 "	1,000
McCann, Mme. Rebecca	Omagh	5 "	500
McCallum, M.	Ashgrove	2 "	200
Chisholm, Leonard W.	Limehouse	1 "	100
Hoare, William	Glenwilliams	5 "	500
Bennett, David H.	Zimmerman	10 "	1,000
Davis, Chas. G.	Freeman	10 "	1,000
Cartwright, John A.	Zimmerman	10 "	1,000
Cummins, Albert G.	Burlington	5 "	500
Sinclair, David	Freeman	5 "	500
Scott, Alexander P.	Brampton	2 "	200
Siple, Richard A.	Burgessville	2 "	200
Griffin, Joshua A.	"	2 "	200
Chapman, John A.	Sandwich	25 "	2,500
Burland, G. B.	Montreal	150 "	15,000
Johnston, Harry F.	Boyne	2 "	200
Fox, Robert W.	Omagh	10 "	1,000
Hamilton, Alice	Milton	10 "	1,000
Hume, Robert	"	10 "	1,000
McLean, William	"	5 "	500
McLean, Mme. Margaret D.	"	5 "	500
Shortreed, Walter	"	10 "	1,000
Ross, Andrew J.	Nairn	2 "	200
Arnold, Mme. Agnes	Kingsville	3 "	300
Chapman, H. H.	Brantford	1 "	100
Amey, Elgin B.	Camden East	2 "	200
Stover, Lewis H.	"	10 "	1,000
Dickson, Alexander	"	4 "	400
Stedman, Nathaniel	"	5 "	500
Parrott, Herman H.	"	4 "	400
Lynch, Michael J.	Kingston	5 "	500
Haydon, James A.	Camden-Est	4 "	400
Osborn, Mlle. Annie	Glenwilliams	1 "	100
Sloan, William J.	"	5 "	500
Johnston, Mme. Caroline J.	Boyne	1 "	100
Peddie, James G.	Milton	5 "	500
Porter, Alexander	Omagh	5 "	500
Foster, Hy. A.	Lowville	15 "	1,500
Gunby, Burdge	Kilbride	50 "	5,000
Scott, Mary Moore	Milton	20 "	2,000
Walker, Wm. D.	"	1 "	100
Downs, Edward W.	Drunquin	25 "	2,500
Porter, Alexander	Omagh	5 "	500

Cartwright, Alfred	Zimmerman	10 actions	\$1,000
Sinclair, Wm. G.	"	50 "	5,000
Edmonstone, James	Balaclava	2 "	200
Ford, Edward	Omagh	10 "	1,000
Ford, David F.	Milton	10 "	1,000
Anderson, Robert K.	"	10 "	1,000
Grigg, Emma H.	New York	1 "	100
Brough, James	Springford	5 "	500
Brough, Mme. Ida L.	"	2 "	200
Randall, Mlle. Claretta	"	2 "	
Randall, Mlle. Claretta	"	2 "	200
Fuller, E.	Thornhill	5 "	500
Smith, Mathew W.	"	W 10 "	1,000
Sackrider, Charles	Burgessville	1 "	100
Allin, Jessie	Holbrook	10 "	1,000
Topham, John	Burgessville	2 "	200
Sutherland, Mme. Sarah E.	Leamington	2 "	200
Ross, A. J.	Nairn	1 "	100
Marshall, James	Glasgow	5 "	500
Ferguson, George	"	15 "	1,500
Murray, John	Embro	5 "	500
Murray, George	"	10 "	1,000
Southcott, J.	Grand Bend	1 "	100
Travers, W. R.	Toronto	50 "	5,000
Lindsay, W. J.	"	50 "	5,000

Adopté, le 4 juillet, A. S. Lown, président.

Lu et confirmé, ce 6e jour de novembre, A.D., 1906.

"A. S. LOWN,"
Président.

9 juillet 1906:

Une assemblée spéciale du Bureau Provisoire fut tenue à son bureau, No 118, rue King-ouest, Toronto, lundi, le 9 juillet 1906, dans le but de répartir des actions.

Membres présents: A. Fraser, James Gallagher, Dr Ferguson et A. S. Lown.

Proposé par A. Fraser, appuyé par James Gallagher: Que les actions ci-dessous sont par les présentes réparties aux actionnaires suivants:

Stork, Ira A.	Mono Mills	1 action	\$ 100
Richardson, J. W.	Glenwilliams	10 actions	1,000
Standish, James L.	Esquesing	1 "	100
Near, Frederick S.	Ballinacra	3 "	300
Hoare, Sarah	Glenwilliams	4 "	400
Brown, John K.	Georgetwon	20 "	2,000
McDonald, John	Action	2 "	200
McDonald, Alexander	"	3 "	300
Campbell, John	Glenwilliams	3 "	300
Stalker, John	Acton	2 "	200
Devean, Nathan N.	Toronto	200 "	20,000
Bowland, Bessie K.	Walkerton	10 "	1,000
Thompson, David	"	20 "	2,000
Ford, Mary E.	Omagh	2 "	200
Ford, Ida A.	"	5 "	500
Robinson, Margaret R.	"	5 "	500
Cowan, Charles W.	Ballymote	1 "	100
Norris, Henry	Alliston	5 "	500
Elliott, Thos.	Lowville	10 "	1,000
Robinson, George	Omagh	10 "	1,000
Alwin, Charles S.	Freeman	10 "	1,000
Downs, Albert J.	Drumquin	25 "	2,500
Sinclair, Wm.	Zimmerman	50 "	5,000
Ford, David F.	Omagh	15 "	1,500
Tullis, Harry P.	Glasgow	5 "	500

Adopté, le 9 juillet, A. S. Lown, Président.
Lu et confirmé ce 6e jour de novembre, A. D., 1906.

"A. S. LOWN,"
Président.

12 juillet 1906:

Une assemblée spéciale des Directeurs Provisoires fut tenue à leur bureau, No 118, rue King-ouest, Toronto, jeudi, le 12 juillet 1906, à 10 a.m. dans le but de répartir des actions.

Membres présents: Dr Ferguson, Alex. Fraser et A. S. Lown.

Proposé par le Dr Ferguson, appuyé par A. Fraser: Que les demandes suivantes pour des actions de la Farmers' Bank of Canada soient, et sont par les présentes, réparties:

Starret, Margaret J.....	Glenwilliams.....	1 action.....	\$ 100
Simpson, Robert.....	Kilbride.....	10 actions.....	1,000
Simpson, Mary Ann.....	".....	5 ".....	500
Phillip, Annie.....	".....	2 ".....	200
Bell, Robert.....	Zlmmerman.....	10 ".....	1,000
Eaton, Allan.....	Mt. Nemo.....	100 ".....	10,000

Adopté, le 12 juillet, A. S. Lown, président.
Lu et confirmé ce 6e jour de novembre, A.D., 1906

"A. S. LOWN,"
Président.

16 juillet 1906:

Une assemblée spéciale des Directeurs Provisoires fut tenue à leur bureau, No 118 rue King-ouest, Toronto, lundi, le 16 juillet 1906, dans le but de répartir des actions.

Membres présents: Dr J. Ferguson, A. S. Lown et James Gallagher.

Proposé par James Gallagher, appuyé par le Dr Ferguson: Que les actions suivantes sont par les présentes réparties aux actionnaires suivants:

Freeman, J. G.....	Boxgrove.....	3 actions.....	\$ 300
Newman, R. A.....	Detroit, Mich.....	50 ".....	5,000
Freeman, Helen.....	Boxgrove.....	10 ".....	1,000
Thompson, Agnes.....	Terra Cotta.....	14 ".....	1,400
McMillan, Harriet L.....	Westmount, Qué.....	5 ".....	500
Rae, James.....	Malcolm.....	10 ".....	1,000
Rae, Alexander.....	".....	10 ".....	1,000
Rae, Betsy.....	".....	10 ".....	1,000
Findlay, Robt.....	".....	3 ".....	300
McDonald, John.....	Markham.....	5 ".....	500

Adopté le 16 juillet 1906, A. S. Lown, président.
Lu et confirmé ce 6e jour de novembre, A.D., 1906.

"A. S. LOWN,"
Président.

23 juillet 1906:

Une assemblée spéciale des Directeurs Provisoires fut tenue à leur bureau, No 118 rue King-ouest, Toronto, le 23 juillet 1906, à 10 a.m., dans le but de répartir des actions.

Membres présents: A. S. Lown, le Dr Ferguson et James Gallagher.

Proposé par le Dr Ferguson, appuyé par James Gallagher: Que les demandes ci-dessous pour actions de la Farmers' Bank of Canada soient, et sont par les présentes, réparties:

Meyer, Pauline V.....	Toronto.....	10 actions	\$1,000
Pfister, John.....	".....	10 "	1,000
Sinclair, Grant W.....	Zimmerman.....	10 "	1,000
Krupp, Samuel.....	Caro, Mich.....	4 "	400
Shreve, Mary L.....	".....	2 "	200
McClure, Samuel.....	Glenwilliams.....	5 "	500
Cook, Thos.....	Ballinafad.....	1 "	100
Tolton, James.....	Walkerton.....	5 "	500
Little, John D.....	".....	10 "	1,000
Robb, Elsie.....	St. George.....	5 "	500
Robb, Wm.....	".....	20 "	2,000
McKechnie, John.....	Ballinafad.....	1 "	100
Morrison, Alfred.....	Ashgrove.....	1 "	100
Morrison, Hugh.....	".....	5 "	500
Near, Martin L.....	Erin.....	10 "	1,000
Hanna, Wm.....	".....	2 "	200
Murray, George.....	St. Andrews.....	5 "	500
Thompson, Elizabeth S.....	Ballinafad.....	15 "	1,500

Adopté, le 23 juillet 1906, A. S. Lown, président.

Lu et confirmé ce 6e jour de novembre, A.D., 1906.

"A. S. LOWN,"
Président.

31 juillet 1906:

Une assemblée spéciale des Directeurs Provisoires fut tenue à leur bureau, No 118 rue King-ouest, Toronto, le 31 juillet 1906, à 10 heures a. m., dans le but de répartir des actions.

Membres présents: A. S. Lown, Dr Ferguson, Alex. Fraser.

Proposé par le Dr Ferguson, appuyé par Alex. Fraser: Que les actions ci-dessous sont par les présentes réparties aux actionnaires suivants:

Wait, Christina.....	St. George.....	10 actions	\$1,000
Sager, Sarah.....	".....	10 "	1,000
Appleyard, Thomas.....	Georgetown.....	1 "	100
Appleyard, Albert.....	".....	1 "	100
Curry, Eliza R.....	Esquesing.....	1 "	100
Drnny, Jos. Henry.....	Ballinafad.....	5 "	500
Kennedy, Paul S.....	Acton.....	2 "	200
Arkell, Peter.....	Teeswater.....	1 "	100
Wharton, Mlle. E.....	".....	3 "	300
Thomson, Malcolm.....	Walkerton.....	5 "	500
Allin, Jesse.....	Holbrook.....	5 "	500
Allin, Hiram.....	Ostrander.....	5 "	500
Allin, Nellie.....	".....	5 "	500
Clement, Ethel P.....	Burgessville.....	1 "	100
Topham, John.....	".....	1 "	100
Corless, John George.....	".....	1 "	100
Burgess, Charles E.....	".....	1 "	100
Burwell, Mme. Matilda.....	London.....	6 "	600
Burwell, Edward.....	".....	10 "	1,000
Baskett, Sarah.....	Ballymote.....	1 "	100

Adopté, A. S. Lown, président.

Lu et confirmé à une assemblée tenue le 6 novembre 1906.

"A. S. LOWN,"
Président.

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

13 août 1906:

Une assemblée spéciale des Directeurs Provisoires fut tenue à leur bureau, No 118, rue King-ouest, Toronto, lundi, le 13 août, à 10 heures a.m., dans le but de répartir des actions.

Membres présents: A. S. Lown, Dr Ferguson, Alex. Fraser.

Proposé par le Dr Ferguson, appuyé par Alex. Fraser: Que les actions ci-dessous sont par les présentes réparties aux actionnaires suivants:

Green, A. E.	St. George	4 actions	\$ 400
Kennedy, T. W.	Acton ouest	1 "	100
Denny, Margaret	Ballinafad	5 "	500
Watson, John	Acton ouest	5 "	500
Lindsay, N. F.	"	5 "	500
Harris, Wm.	Milton	5 "	500
Ainslie, M. F.	Drumbo	2 "	200
Ainslie, Mary J.	"	2 "	200
Golding, Henry	Ingersoll	10 "	1,000
Kinney, Louis B.	Drumbo	4 "	400
Weir, Andrew	Masonville	2 "	200
Appleyard, Albert	Georgetown	5 "	500
Lindsay, Jessie E.	"	1 "	100
Gillson, Thos.	Masonville	5 "	500
Monkman, John A.	Toronto	6 "	600
Collins, Sophronia D.	St. George	1 "	100
Couslon, John	Hornby	1 "	100
Stafford, Wm.	Wallacetown	2 "	200
Bobier, Alfred F.	Port Talbot	2 "	200
Telford, John	Wallacetown	2 "	200
Barber, Jessie	Fingal	2 "	200
Turner, James	"	1 "	100
Fulton, Verna	"	1 "	100
Carbutt, Robert	Wallacetown	1 "	100
Page, Wm.	Fingal	1 "	100
Tubby, Everett H.	"	1 "	100
Edmonds, George	"	1 "	100
Keohler, Edward	Tyrconnell	1 "	100
Crane, James W.	Wallacetown	1 "	100
Brush, H. D.	Fingal	1 "	100
Casey, Thos.	"	1 "	100
Cameron, John A.	Wallacetown	1 "	100
Stevenson, Wm. E.	Fingal	1 "	100
Docker, Anna F.	Wallacetown	3 "	300
Barnum, Wm. H.	Dutton	1 "	100
Bobier, James	Wallacetown	1 "	100
Clay, Cleve B.	"	1 "	100
Watkins, James	Port Talbot	1 "	100
Fitch, Wm.	"	1 "	100
Burwell, Samuel L.	Fingal	2 "	200
Barnes, Martha	Ash	1 "	100
Husband, George E.	"	10 "	1,000
Horn, Thos.	"	1 "	100
Husband, Robt. W.	"	10 "	1,000
Whitham, S. F.	Brantford	20 "	2,000
Shaver, William J.	Toronto	20 "	2,000
Shaver, Arthur R.	"	10 "	1,000
Hoover, A. H.	"	50 "	5,000
Graham, Wm. A.	Wallacetown	1 "	100
Bovier, Richard	Port Talbot	1 "	100
Dromyole, Harry	Wallacetown	1 "	100

Adopté, A. S. Lown, président.

Lu et confirmé à une assemblée tenue le 6 novembre, 1906.

"A. S. LOWN,"

Président.

21 août 1906:

Une assemblée spéciale des directeurs provisoires fut tenue à leur bureau, No 118, rue King-ouest, Toronto, mardi, le 21 août 1906, à 11 heures a.m., dans le but de répartir des actions.

Membres présents: A. S. Lown, Dr Ferguson et Alex. Fraser.

Proposé par le Dr Ferguson, appuyé par Alex. Frasser: Que les actions ci-dessous soient, et sont par les présentes réparties aux actionnaires suivants:

Bobier, Joseph.....	Dutton.....	5 actions	\$ 500
Weeks, Henry.....	Palermo.....	10 "	1,000
Foster, Thomas.....	Brantford.....	3 "	300
Hazell, Horace.....	Hamilton.....	5 "	500
Irving, W. A.....	Tansley.....	5 "	500
Townsend, Josiah.....	Terre Cotta.....	1 "	100
Nixon, John F.....	Ashgrove.....	2 "	200
McKertie, Marshall.....	Pt. Nelson.....	40 "	4,000
Hartmann, Chas. H.....	Hamilton.....	2 "	200
Gow, Peter.....	Wallacetown.....	1 "	100
Bobier, David.....	Pt. Talbot.....	2 "	200
Garner, Thos.....	Palermo.....	5 "	500
Burteh, David.....	".....	4 "	400
Burteh, Mary J.....	".....	2 "	200
Dearling, John.....	".....	1 "	100
Kirkpatrick, Wm.....	Burgessville.....	1 "	100
Thompson, Annie S.....	Ashgrove.....	2 "	200
Morrison, Loretta.....	".....	2 "	200
McKee, George.....	Wallacetown.....	1 "	100
Blue, Dugald.....	".....	1 "	100

Adopté, le 21 août, A. S. Lown, président.

Lu et confirmé à une assemblée tenue le 6 novembre 1906.

"A. S. LOWN,"

Président.

5 septembre 1906:

Une assemblée spéciale des Directeurs Provisoires fut tenue à leur bureau, No 118, rue King-ouest, Toronto, mercredi, le 5 septembre 1906, à 2 heures p.m., dans le but de répartir des actions.

Tous les membres sont présents.

Proposé par J. Watson, appuyé par le Dr Ferguson: Que le président est par les présentes autorisé à donner à W. R. Travers l'autorisation requise pour insérer l'avis demandé par la loi des Banques dans tels journaux qu'il sera nécessaire pour convoquer une assemblée des souscripteurs de la Farmers' Bank of Canada aux fins d'organisation aussitôt que le dépôt du gouvernement aura été fait et pour faire tous autres actes quelconques par rapport à la convocation de ladite assemblée.—Adopté.

Proposé par le Dr Ferguson, appuyé par A. Fraser: Que les actions ci-dessous sont par les présentes réparties aux actionnaires suivants:

Bobier, Joseph.....	Dutton.....	5 actions	\$ 500
Weeks, Henry.....	Palermo.....	10 "	1,000
Foster, Thomas.....	Brantford.....	3 "	300
Hazell, Horace.....	Hamilton.....	5 "	500
Irving, W. A.....	Tansley.....	5 "	500
Townsend, Josiah.....	Terre Cotta.....	1 "	100
Nixon, John F.....	Ashgrove.....	2 "	200

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Ces actions furent réparties le 21 août 1906, aussi bien qu'à cette date.	McKerlie, Marshall.....Pt. Nelson.....	40 actions	4,000
	Hartmann, Chas. H.....Hamilton.....	2 "	200
	Cow, Peter.....Wallacetown.....	1 "	100
	Bobier, David.....Pt. Talbot.....	2 "	200
	Garner, Thos.....Palermo.....	5 "	500
	Burteh, David....."	4 "	400
	Burteh, Mary J....."	2 "	200
	Dearling, John....."	1 "	100
	Kirkpatrick, Wm.....Burgessville.....	1 "	100
	Thompson, Annie S.....Ashgrove.....	2 "	200
	Morrison, Loretta....."	2 "	200
	McKee, Geo.....Wallacetown.....	1 "	100
	Blue, Dugald....."	1 "	100
	McGeachy, John A.....Iona.....	4 "	400
Patterson, Lewis.....Palermo.....	3 "	300	
Alexander, John....."	8 "	800	
Wood, Will S....."	1 "	100	
Wilkinson, Geo. H....."	1 "	100	
Bennett, Wm. J.....Dundas.....	5 "	500	
McCallum, Dugald.....Adrian.....	2 "	100	
Chureh, Ephraim.....Iona.....	1 "	100	
Preston, Bert. C.....Armada.....	5 "	500	
Wettlaufer, John B. R.....Palermo.....	2 "	200	
Turner, Frank.....Bracondale.....	10 "	1,000	
Bobier, Sarah J.....Port Talbot.....	1 "	100	
Edmunds, Geo. et Cora.....Fingal.....	1 "	100	
Brush, Hershel D....."	1 "	100	
Réparties le 5 sept.			

Adopté, le 5 septembre 1906, A. S. Lown, président.

Lu et confirmé à une assemblée tenue le 6 novembre 1906.

"A. S. LOWN,"
Président.

24 septembre 1906:

L'assemblée régulière des Directeurs Provisoires fut tenue à leur bureau, No 118 rue King-ouest, Toronto, lundi, le 24 septembre 1906.

Membres présents: A. S. Lown, Dr Ferguson et James Gallagher.

Proposé par James Gallagher, appuyé par le Dr Ferguson: Que les actions ci-dessous sont par les présentes réparties aux actionnaires suivants:

McCallum, Dugald.....Adrian, Mich.....	1 action	\$ 100
Taylor, Geo. E.....Paris, Ont.....	5 actions	500
Bobier, Harry.....Pt. Talbot.....	1 "	100
McIntyre, Duncan.....Fingal.....	1 "	100
Anderson, Martha....."	2 "	200
Bobier, A. F.....Pt. Talbot.....	3 "	300
Edmonds, Geo. et Cora.....Fingal.....	3 "	300
Casey, Thomas....."	1 "	100
McIntyre, Donald.....Boxall.....	2 "	200
Mitchell, Thomas.....Ash.....	1 "	100
Newman, Walter T.....Vancouver, C. B.....	1 "	100
Burwell, Edward.....London.....	90 "	9,000
McIntyre, Colin A.....Fingal.....	2 "	200
Bobier, Sarah Jane.....Pt. Talbot.....	1 "	100
Strong, George.....Wallacetown.....	1 "	100
Bobier, Hattie.....Pt. Talbot.....	5 "	500
Davison, Mathew.....Flint, Mich.....	50 "	5,000
Smith, Flint P....."	50 "	5,000

Adopté, A. S. Lown, président.

Lu et confirmé à une assemblée tenue le 6 novembre 1906.

"A. S. LOWN,"
Président.

8 octobre 1906:

L'assemblée spéciale des Directeurs Provisoires fut tenue à leur bureau, No 118 rue King-ouest, Toronto, le 8 octobre 1906.

Membres présents: MM. A. S. Lown, Dr. Ferguson, James Gallagher, J. Watson et Alex. Fraser.

Proposé par le Dr Ferguson, appuyé par James Gallagher: Que les actions ci-dessous sont par les présentes réparties aux actionnaires suivants:

Cook, Edward.....	Leamington.....	3 actions	\$ 300
Cook, Richard.....	".....	2 "	200
Walker, Peter M.....	Milton.....	1 "	100
Stewart, N.....	".....	25 "	2,500
Murray, James.....	Mansewood.....	25 "	2,500
Hirst, Edward.....	Campbellville.....	10 "	1,000
Cunningham, Lizzie.....	Hornby.....	3 "	300
Coulson, Maggie.....	".....	1 "	100
Elsley, Chas A.....	Campbellville.....	5 "	500
Menzie, Robert L.....	Kelso.....	1 "	100
Menzie, Wm.....	".....	1 "	100
Weir, Eliza A.....	".....	5 "	500
Cairns, Samuel.....	Campbellville.....	2 "	200
Miller, John.....	Leamington.....	5 "	500
Sproul, Mme. Wm.....	Acton.....	3 "	300
Hanley, John.....	Milton.....	1 "	100
Honeywill, Ernest.....	Ballinafad.....	25 "	2,500
McClure, Samuel.....	Glenwilliams.....	5 "	500
Sproul, William.....	Acton.....	3 "	300

Adopté, A. S. Lown, président.

Proposé par James Gallagher, appuyé par John Ferguson: Que les Directeurs Provisoires donnent à W. R. Travers une procuration aux fins de lui permettre d'endosser tous billets en leurs noms de Directeurs Provisoires, et de signer leurs noms à un ou à des billets dans le but de prélever des fonds pour le dépôt à remettre au gouvernement, et que nous autorisons le Secrétaire à transmettre à ces fins tous les billets à W. R. Travers.

Adopté, A. S. Lown, président.

Lu et confirmé à l'assemblée tenue le 6 novembre 1906.

"A. S. LOWN,"

Président.

26 octobre 1906:

Une assemblée spéciale des Directeurs Provisoires fut tenue à leur bureau, No 118 rue King-ouest, Toronto, le 26 octobre 1906.

Membres présents: MM. A. S. Lown, Alex. Fraser, James Gallagher et le Dr Ferguson.

Proposé par James Gallagher, appuyé par M. Ferguson: Que la liste des actions ci-dessous soit, et est par les présentes, répartie:—

Stair, Fred Waldo.....	Toronto.....	100 actions	\$10,000
Bastedo, Ida A.....	Milton.....	5 "	500
Haist, Aaron Y.....	Stratford.....	4 "	400
Ford, James.....	Omagh.....	2 "	200
Snelgrove, Emmett W.....	Brighton.....	10 "	1,000
Symons, Wm. L.....	Toronto.....	10 "	1,000
Patterson, Ernest.....	Palermo.....	1 "	100
Beaty, Ella M.....	Milton.....	2 "	200
Bobier, Jos. ou Jane.....	Dutton.....	5 "	500
Dewar, John.....	Fingal.....	1 "	100
McCurdy, Robert.....	Hornby.....	1 "	100
Brill, S. R.....	Teeswater.....	2 "	200
Davidson, J. A.....	Milton.....	1 "	100
Campbell, A.....	Mountsberg.....	2 "	200
Beattie, M.....	Campbellville.....	5 "	500
Lindsay, W. J.....	Toronto.....	500 "	50,000

DOCUMENT PARLEMENTAIRE No 153a

Adopté, A. S. Lown, président.
Lu et confirmé à l'assemblée tenue le 6 novembre 1906.

"A. S. LOWN,"
Président.

TORONTO, 30 octobre 1906.

Une assemblée des Directeurs provisoires de la Farmers' Bank of Canada fut tenue dans le bureau provisoire de la Banque, à Toronto, le 20 octobre 1906, à 2.30 p.m.

Présents: A. S. Lown, président; John Ferguson, James Gallagher, John Watson, Alexander Fraser.

On présente la résignation de C. H. Smith, comme secrétaire-trésorier.— Adopté, le 30 octobre 1906, A. S. Lown.

Proposé par John Ferguson, appuyé par Jas. Gallagher: Que la résignation de C. H. Smith soit et est par les présentes acceptée et que M. Travers soit et est par les présentes nommé secrétaire-trésorier du Bureau Provisoire de la Banque. Adopté à l'unanimité, le 30 octobre 1906, A. S. Lown, président.

Proposé par James Gallagher, appuyé par John Ferguson: Que le salaire de C. H. Smith soit payé jusqu'à date.—Adopté, 30 octobre 1906, A. S. Lown, président.

Proposé par John Ferguson, appuyé par Jas. Gallagher: Que la résolution antérieure autorisant A. S. Lown, C. H. Smith et W. R. Travers, à signer tous chèques et à endosser tous effets sur la Traders' Bank of Canada, est par les présentes rescindée, et qu'en son lieu et place, A. S. Lown et W. R. Travers aient et ont par les présentes pleine autorité de signer des chèques au nom de la Farmers' Bank of Canada et d'endosser tous effets devant être déposés à la Farmers' Bank of Canada. Adopté, 30 octobre, A. S. Lown, président.

Lu et confirmé à une assemblée tenue le 6 novembre 1906.

"A. S. LOWN,"
Président.

Une assemblée spéciale du Bureau Provisoire de la Farmers' Bank of Canada fut tenue à son bureau, No 118 rue King-ouest, Toronto, mardi, le 6 novembre 1906, à 2 p.m.

Présents: Dr Ferguson, James Gallagher, Alexander Fraser, A. S. Lown et John Watson.

Proposé par Alexander Fraser, appuyé par le Dr Ferguson: Que toutes les minutes des assemblées, tenues depuis le 7 novembre 1905 jusqu'au 30 octobre soient et sont par les présentes confirmées.—Adopté à l'unanimité.

Proposé par le Dr Ferguson, appuyé par James Gallagher: Que les comptes tels qu'inscrits dans les livres à la date de la résignation de C. H. Smith, comme secrétaire, soient par les présentes acceptés.—Adopté.

L'assemblée est ajournée.

PIECE 10

Copie du livre des minutes des directeurs de la Farmers' Bank.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE des Souscripteurs du Capital-
actions de la FARMERS' BANK OF CANADA, tenue par suite d'un avis, dans
leurs bureaux, dans l'édifice Stair, rues Adelaïde et Bay, Toronto, le 26 novembre
1906, à 10 heures a .m.

Les souscripteurs dont les noms suivent étaient présents en personne:

(4857--8)